UNIVERSITÉ DU QUÉBEC INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

L'ACCESSIBILITÉ AU SOL URBAIN DANS UN CONTEXTE D'AGRICULTURE URBAINE:

LE CAS DE QUATRE COMMUNES DE SANTIAGO DE CHILE

Par

Maïa LECLERC

Rapport de stage présenté pour obtenir le grade de

Maîtrise en études urbaines

Maîtrise en études urbaines (avec stage de recherche)

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Octobre 2011

Ce rapport de stage intitulé

L'ACCESSIBILITÉ AU SOL URBAIN DANS UN CONTEXTE D'AGRICULTURE URBAINE:

LE CAS DE QUATRE COMMUNES DE SANTIAGO DE CHILE

et présenté par

Maïa LECLERC

a été évalué par un jury composé de

M. Gilles SÉNÉCAL, directeur de recherche

M. Pierre DELORME, examinateur interne

Mme Sara GRANADOS-ORTIZ, examinateur externe

RÉSUMÉ

Le présent rapport est la dernière étape d'un stage de recherche effectué au sein de l'Organisme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans le cadre de la maîtrise en études urbaines offerte conjointement par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'auteure y traite de la situation de l'accès au sol à des fins d'agriculture urbaine (AU) dans quatre communes de Santiago, la capitale du Chili. Définie comme toute production agricole (végétale et animale) dont les produits, comestibles ou non, sont cultivés en milieu urbain, l'AU doit évoluer au cœur d'un milieu densément peuplé et cohabiter avec diverses activités humaines parfois peu compatibles (Mougeot, 2006). Cette réalité oblige les producteurs urbains à compétitionner avec les différents usagers de la ville pour l'accès aux ressources dont celle de la terre.

Bien au fait des contraintes qu'occasionnent l'accès à la terre aux agriculteurs urbains, la FAO propose en septembre 2010 un mandat de recherche portant sur la situation de l'accès au sol à des fins d'agriculture urbaine pour Santiago du Chili. Devant l'absence de données existantes, l'objectif est alors de discerner les contraintes et les avantages auxquels doivent faire face les agriculteurs, établir leurs stratégies d'accès et recenser les expériences d'AU.

Afin d'appréhender la situation actuelle, l'analyse de six dimensions de l'accès au sol telles que présentées par la littérature a d'abord été effectuée: l'agriculture urbaine dans les outils de planification, la disponibilité du sol urbain, la valeur du sol urbain, la présence d'information et organisation favorisant l'accès à la terre, la participation de la population et la perception de l'agriculture urbaine. Cette première partie permet de pressentir la situation globale de l'accès au sol à la lumière du cas chilien. Dans un deuxième temps, l'étude de quatre stratégies d'accès au sol dans une perspective d'agriculture urbaine à Santiago de Chili a été effectuée afin d'appréhender les défis réels auxquels doivent faire face les agriculteurs. Cette deuxième partie permet ainsi de mieux saisir les contraintes et les avantages soulevés par les dimensions présentées à la partie 1.

En somme, l'étude conclut d'abord que si plusieurs agriculteurs réussissent effectivement à accéder au sol urbain, la situation générale de l'accès à la terre dans les communes à l'étude est limitée. Enfin, elle convient que bien que chacune des communes possède des particularités d'accès à la terre qui lui soient propres, une différence entre la situation d'accès à la terre des communes urbaines (Las Condes, La Reina et El Bosque) et celle de la commune périurbaine de La Pintana peut être établie.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier tous ceux et celles qui ont permis de près ou de loin, la réalisation de ce rapport de stage de recherche. Je tiens particulièrement à remercier M. Gilles Sénécal, directeur de recherche à l'INRS-UCS, pour sa disponibilité, sa patience et son aide. Mme Anne-Marie Séguin pour ses conseils et ses commentaires judicieux. Mes remerciements vont également au bureau régional pour la RALC de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, spécialement à Mme Sara Granados-Ortiz et M. Juan Izquierdo pour leur accueil et la confiance qu'ils m'ont témoignée. Cette expérience fut enrichissante tant sur les plans scolaire et professionnel que personnel.

Merci aux agriculteurs, officiels, professeurs universitaires, chefs de projets ainsi que tous ceux et celles rencontré(e)s dans le cadre de cette recherche. Les conversations que nous avons partagées et qui se sont prolongées bien après l'arrêt de l'enregistreuse m'ont permis de mieux comprendre la situation chilienne et de tomber amoureuse de ce pays méconnu.

Puisque l'aboutissement d'une maîtrise se situe au-delà des connaissances académiques, il me semble important de prendre le temps de remercier les individus de mon quotidien. Ma maman, bien évidemment... pour tout. Robin et Jo pour les soupers de fin de session, le chalet et le tarot. Alison pour l'amitié. Ely et Jean-Seb, mes amis «quanti» du quatrième, qui ne me jugent pas ou si peu. Liz et Nath qui comprennent mieux que quiconque mon amour pour l'incohérence sud-américaine. Merci Sarah pour le «drama». Karla, amiga linda, la época de Monseñor Miller quedara conmigo hasta el final. Raúl, vecino mió, gracias por las clases de historia política chilena, los cafés y las medialunas.

Guillaume et Jean-Michel : merci ! Vous êtes ceux qui reliez les points ensemble.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	V
Liste des figures	vii
Liste des abréviations et des sigles	vii
Introduction	1
Chapitre 1 : Mise en contexte et présentation du sujet de recherche	3
Structure du stage de recherche et de l'organisme d'accueil	3
L'agriculture urbaine	3
Santiago du Chili	5
La planification urbaine à Santiago du Chili	6
L'agriculture urbaine à Santiago du Chili	9
Chapitre 2 : Problématique et cadre conceptuel	11
Définition de l'agriculture urbaine	11
Type de production	11
Caractère opérationnel	12
Lieu de production	12
Les différents acteurs	13
Relations avec l'urbain	15
L'accessibilité du sol urbain à des fins d'agriculture	16
Les six facteurs de l'accessibilité	17
L'agriculture à l'intérieur des outils de planification	17
Disponibilité des sols pour l'AU	18
La valeur du sol urbain	20
Disponibilité d'informations et existence d'organisations en faveur du producteur urbain	21
Participation de la population	22
Perception de l'agriculture	23

Strategies utilisees par les agriculteurs pour avoir acces à la terre	23
Chapitre 3 : Méthodologie – objectifs et questions de recherche	27
Objectifs et portée de la recherche	27
Recherche documentaire	29
Entrevues semi-dirigées	29
Choix de personnes et mode de recrutement	29
Étude inter-sites	31
Les communes à l'étude	31
La Reina	32
La Pintana	33
El Bosque	33
Las Condes	34
Traitement des données	34
Chapitre 4 : Analyse des données	35
Situation de l'accessibilité au sol pour l'agriculture urbaine	35
L'agriculture à l'intérieur des outils de planification	35
Disponibilité des sols pour l'AU	38
La valeur du sol urbain	42
Disponibilité d'informations et d'organisations en faveur du producteur urbain	44
Participation de la population	47
Perception de l'agriculture	48
Stratégies des agriculteurs	52
Les stratégies d'accès au sol dans les faits	54
Discussion	62
Conclusion	71
Recommandations	73
Annexes	75
Bibliographie	111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Rôles joués par les différents acteurs impliqués dans la planification de l'AU	15
Tableau 2 : Typologie des terrains disponibles ayant un potentiel pour l'AU	19
Tableau 3 : Nombre d'entrevues réalisées par commune et par type d'acteurs	31
Tableau 4 : Profil des quatre communes à l'étude	32
Tableau 5 : L'AU dans les outils de planification pour les communes à l'étude	38
Tableau 6 : Superficies approximatives des terrains vacants de l'AMS	39
Tableau 7 : Sol urbain potentiellement disponible pour les communes à l'étude	40
Tableau 8 : Comparaison des indicateurs de la valeur du sol	44
Tableau 9 : La disponibilité d'information et la présence d'organisations	47
Tableau 10 : Perception de l'AU par commune et par type d'acteurs	51
Tableau 11 : Projets d'agriculture urbaine dans les quatre communes à l'étude	54
Tableau 12 : Présentation de la première stratégie d'accès à la terre	56
Tableau 13 : Présentation de la seconde stratégie d'accès à la terre	58
Tableau 14 : Présentation de la troisième stratégie d'accès à la terre	59
Tableau 15 : Présentation de la quatrième stratégie d'accès à la terre	61
Tableau 16 : Synthèse de la situation de l'agriculture urbaine	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte des régions du Chili	5
Figure 2 : Carte de l'Aire métropolitaine de Santiago	6
Figure 3 : Contexte dans lequel se construit une stratégie	24
Figure 4 : Localisation des quatre communes à l'étude	32

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AMS - Aire Métropolitaine de Santiago

APA – American Planning Association

AU - Agriculture urbaine

AUP - Agriculture urbaine et périurbaine

CRDI - Centre de Recherche sur le Développement International

FAO - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

INDAP - Institut de développement agricole

INIA - Institut National de recherche agraire

INP : Institut de Normalisation Prévisionnelle du Chili

OMS - Organisation Mondiale de la Santé

ONG - Organisation non gouvernementale

MARP - Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives

MINVU - Ministère de l'Habitation et de l'Urbanisme

PNDU - Politique nationale de développement urbain

PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement

PRMS - Plan Régulateur Métropolitain de Santiago

RMS - Région Métropolitaine de Santiago

SEREMI - Secrétaire régional ministériel

SII - Service Interne des Impôts

INTRODUCTION

To manage a city is to attempt to manage something spontaneous. Cities emerge, grow, and evolve as a result of vast numbers of individual decisions about where to live, work, locate a firm, source suppliers, recreate, get educated and so on... It is interconnections that make a city attractive...

Chris Webster

Pôles économiques, politiques, culturels, industriels et sociaux, les agglomérations urbaines attirent bon an mal an des milliers d'individus en quête de meilleures conditions de vie. En 2007 dans un rapport sur l'état des villes dans le monde, l'Organisation des Nations Unies (ONU) déclarait que plus de la moitié des 6,616 milliards d'individus peuplant la planète résidait désormais en zone urbaine. En Amérique latine, ce pourcentage atteindrait 75% (FAO, 2007). Résultat combiné d'un exode rural important, d'une croissance démographique forte et d'une reclassification des zones rurales en zones urbaines, l'urbanisation soulève un nombre considérable d'enjeux dont l'augmentation de la pollution, la sécurité alimentaire et la croissance des inégalités (FAO, 1999). Les populations ainsi que les gouvernements nationaux et municipaux doivent élaborer des stratégies, des programmes et des politiques pouvant transformer les crises potentielles en opportunités. L'agriculture urbaine est dans ce contexte, une des options envisagées par les acteurs urbains afin de pallier divers problèmes socioéconomiques et environnementaux.

Le concept d'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est défini comme toute production agricole (végétale et animale) dont le produit, comestible ou non, de même que sa transformation et sa commercialisation, est cultivé dans un milieu intra-urbain ou périurbain (Mougeot, 2006). Elle recouvre des réalités diverses allant du jardin familial à la grande exploitation agricole, en passant par la pisciculture, les jardins sur les toits et les murs végétalisés. S'il est vrai que l'agriculture urbaine puisse prendre place dans des installations hors-sol (toits, bacs à fleurs, paniers suspendus, murs, etc.), la terre demeure néanmoins une composante importante à sa pratique. La densité du cadre bâti urbain semble toutefois offrir peu de marges de manœuvre aux producteurs agricoles. De plus, les externalités négatives et la fracture que l'AU provoque dans la trame urbaine importunent : les propriétaires de terrains utilisés indûment apprécient peu l'exploitation sans bénéfice de leurs terres; les citadins sont dérangés par le bruit et les odeurs occasionnées alors que les urbanistes et les gouvernements municipaux y voient «une insulte à l'esthétique de la ville» (Mougeot, 2006). Par surcroît, sans réglementation adéquate, l'agriculture urbaine contrevient fréquemment à un règlement

de zonage. La question de l'accès à la terre est ainsi présentée par la littérature comme l'une des principales contraintes que doit affronter le producteur urbain.

Malgré les obstacles liés à l'accès à la terre, l'agriculture urbaine est pratiquée par plus de 800 millions de personnes dans le monde soit près de 230 millions pour la région d'Amérique latine et des Caraïbes seulement (FAO, 2007). Dans ce contexte, il est pertinent de se questionner sur les facteurs spécifiques influençant l'accessibilité au sol en matière d'agriculture urbaine. Plus précisément à savoir quels sont les avantagent ou les contraintes.

L'étude de la situation de l'accessibilité au sol urbain à des fins agricoles fut ainsi au cœur du mandat proposé par la FAO dans le cadre de ce stage de recherche. Le présent rapport tente ainsi de répondre à la question de recherche principale suivante : «quelle est la situation de l'accessibilité au sol en matière d'agriculture urbaine dans les communes de Santiago de Chile?».

L'objectif de ce travail est double. Il veut, dans un premier temps, observer d'une façon générale la situation de l'accès au sol urbain dans les quatre communes choisies. Pour ce faire, six dimensions de l'accès au sol furent reprises et analysées. Ces dimensions révélées par les écrits sur l'agriculture urbaine sont : l'agriculture urbaine dans les outils de planification, la disponibilité du sol urbain, la valeur du sol urbain, la présence d'information et d'organisation favorisant l'accès à la terre, la participation de la population et la perception de l'agriculture urbaine. À la lumière de ces éclaircissements, ce rapport veut, dans un deuxième temps, approfondir la réflexion en observant les stratégies d'accès à la terre de quatre producteurs urbains dans les communes à l'étude.

Le document est composé de quatre chapitres. Le premier consiste en une mise en contexte du sujet d'étude. Il est composé de la structure du stage de recherche et de l'organisme d'accueil, d'une brève introduction sur l'agriculture urbaine et d'une présentation du territoire à l'étude : Santiago. Le second chapitre aborde plus en profondeur les caractéristiques de l'agriculture urbaine ainsi qu'une présentation de la problématique de l'accessibilité au sol urbain. Les six dimensions de l'accès au sol sont d'abord présentées suivies des stratégies pouvant être mises en œuvre par les agriculteurs sont ensuite introduites.

Les résultats et l'analyse sont révélés après le chapitre méthodologique, au chapitre 4. Les données relatives à l'accessibilité au sol dans les quatre communes à l'étude y sont d'abord présentées en fonction des dimensions mentionnées précédemment. Ensuite, quatre cas de figure sont commentés et analysés afin d'appréhender les stratégies mises en place par les agriculteurs urbains pour leur accès au sol. La dernière partie consiste en une discussion ayant comme objectif la mise en commun des conclusions présentées dans l'analyse afin de dégager les contraintes et les avantages de l'accès au sol. L'objectif ultime est de mettre en évidence la situation de l'accès au sol dans les quatre communes à l'étude.

CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SUJET DE RECHERCHE

Structure du stage de recherche et de l'organisme d'accueil

Dans le cadre de la maîtrise en études urbaines avec stage, le premier défi consiste à trouver un organisme d'accueil prêt à chapeauter un projet de recherche tout en laissant à l'étudiant la marge de manœuvre nécessaire pour lier le mandat donné aux thèmes abordés dans son programme d'étude. Dans le cas présent, le défi était double puisque la problématique de recherche, soit l'accès au sol à des fins d'agriculture urbaine était liée à une région précise : l'Amérique latine. Suite à plusieurs démarches au sein de divers organismes internationaux, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a accepté de superviser le stage. Ayant comme mandat «d'améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations» (FAO, 2011), la FAO participe depuis 1996 au développement et au partage des connaissances sur l'agriculture urbaine tant dans les pays du Sud que du Nord. L'accès à leurs contacts et à leurs bases de données fut essentiel pour mener à bien ce travail de recherche.

Un stage de trois mois a été réalisé entre septembre et décembre 2010 au bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes situé à Santiago de Chile. Le mandat de recherche proposé par l'organisme d'accueil était d'étudier la situation de l'accès au sol à des fins d'agriculture urbaine dans quatre communes de Santiago pour faire des recommandations tant pour les planificateurs que pour les agriculteurs urbains. Dans cette optique, des entrevues avec les acteurs sélectionnés et une recherche documentaire devaient être réalisées. Le stage incluait également la participation aux rencontres d'équipes et aux réunions touchant d'autres projets d'agriculture urbaine, la préparation, la réalisation d'un séminaire sur les résultats partiels du projet de recherche ainsi que la collaboration à la rédaction d'un article¹. Le présent rapport, dont l'objectif est de compiler et d'analyser les résultats finaux de la recherche, constitue la dernière étape de ce stage.

L'agriculture urbaine

L'emplacement des premières villes a largement été dicté par les caractéristiques physiques du milieu : les abords d'un cours d'eau, la proximité de fortifications naturelles mais également la présence de terres agricoles pouvant alimenter la population. Les vestiges de travaux de terrassement et de distribution d'eau retrouvés au cœur des villes remémorent d'ailleurs le rapport étroit qu'entretenaient les villes avec l'agriculture (Mougeot, 2006). La production agricole a donc longtemps joué un rôle dans la vie urbaine avant de céder sa place aux aléas du développement économique et industriel, et d'être

¹ En annexe se trouve la partie de l'article rédigée par l'auteure de ce rapport de stage.

reléguée au monde rural – repoussée, notamment par les nouvelles techniques agricoles et les préoccupations naissantes pour la santé publique² (Mougeot, 2006). Cette dissociation entre lieux de production et lieux de consommation aura des conséquences environnementales, sociales et économiques exacerbées par l'urbanisation croissante de la dernière moitié du XX^{ème} siècle.

C'est vers le début des années 1970 face aux problèmes liés à la pauvreté urbaine et aux instabilités politiques, sociales et économiques, que les agences internationales d'aide au développement reconnaissent l'apport de l'AU pour la sécurité alimentaire des pays du Sud (FAO, 2007; Smith et al. 2001). Peu à peu les expériences d'agriculture urbaine aux guatre coins du globe se font connaître. Le recensement chinois de 1980 mettra en lumière l'autosuffisance dans la production de légumes et même l'exportation de surplus pour dix-huit des plus grandes agglomérations urbaines du pays (Smit et al., 2001). Entre 1980 et 1990, la production d'aliments croîtra de 17% dans les villes américaines alors qu'elle augmentera de 20% à 65% entre 1970 et 1990 à Moscou. La ville de Sao Paulo au Brésil inclura l'agriculture comme élément majeur d'occupation du sol dans son plan directeur métropolitain de 1990 (FAO: 2009). Aujourd'hui, les citadins de nombreuses villes, tant au Nord qu'au Sud, pratiquent l'agriculture urbaine dans une perspective de sécurité alimentaire, de développement économique d'expression sociale ou comme outil de développement durable. Face à cette popularité, l'attitude des municipalités est multiple : certaines réprimandent la pratique, quelques-unes préfèrent le statu quo alors que d'autres agissent de manière proactive en développant des programmes facilitant l'accès aux ressources. De ces dernières se retrouvent Accra (Ghana), Beijing (Chine), Brasília (Brésil), Buluwayo (Zimbabwe), Governador Valdares (Brésil), La Havane (Cuba), Kampala (Ouganda), Rosario (Argentine) et Nairobi (Kenya) (Redwood, 2008).

Le terme d'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est généralement défini comme toute production agricole (végétale et animale) dont les produits, comestibles ou non, de même que leur transformation et leur commercialisation, sont effectués dans un milieu intra-urbain et périurbain (Mougeot, 2006). Contrairement à l'agriculture effectuée en zone rurale³, l'agriculture urbaine s'intègre dans l'écosystème urbain et périurbain:

- Producteurs et consommateurs habitant principalement en ville;
- Balisée par des lois et règlements municipaux, utilisation d'espace et de ressources urbains (eau, déchets organiques, etc.);
- Retombées positives ou négatives sur l'environnement urbain, etc. (Mougeot, 2000).

4

² Selon Mougeot (dans Lynch: 2001: 5) l'élimination de l'agriculture dans la conception de la ville date de l'époque victorienne.

³ Voir en annexe un tableau 16 qui compare l'agriculture urbaine et l'agriculture rurale.

Santiago du Chili

Santiago ou plutôt l'Aire métropolitaine de Santiago est une agglomération urbaine composée de 37 communes⁴ située au cœur de la Région Métropolitaine de Santiago (*Region Metropolitana*), au centre du Chili. Ainsi, la capitale chilienne n'est pas une ville unifiée en termes politiques et administratifs; l'Aire métropolitaine ne possède aucun gouvernement, institution ou structure administrative municipale qui lui soit propre. En fait, au Chili la juridiction au niveau municipal n'existe tout simplement pas. Ce pays andin compte donc deux niveaux d'institutions démocratiques :

Figure 1 : Carte des régions du Chili



Source: LinktoChile, 2011

- Au plan national, composé d'un pouvoir exécutif (président), législatif (bicaméral) et judiciaire;
- Au plan municipal (commune) avec un pouvoir exécutif (maire) et législatif (conseil) (MIT, 2009).

Un troisième palier peut également être considéré, soit le pallier régional. En effet, le Chili est divisé en treize régions, chacune possédant son gouverneur (*intendente*) nommé par le Président.

Le Chili a connu une croissance économique importante au cours des 20 dernières années, le revenu réel par habitant ayant plus que doublé alors que l'incidence de la pauvreté dans la population est passée de 38,6%, en 1990, à 13,7 % en 2006. Durant la même période, la pauvreté extrême est passée de 12,5% à 3,2% (MIT, 2003). Au registre de l'égalité des revenus, la situation est plus sombre. Avec un coefficient de Gini⁵ de 0,52 (2006), le Chili se positionne au sein des pays les plus inégalitaires au côté de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Zimbabwe et de la Colombie (UN-Habitat, 2008a). Au sein même de la capitale, les inégalités sont également tangibles. Ainsi, le revenu mensuel moyen par ménage de la

commune de La Pintana est de 845,15 \$CAN alors qu'il est de 2 487,62 \$CAN dans la commune de Las Condes située à quelques dizaines de kilomètres (MIDPLAN, 2006). La persistance de l'inégalité à travers le temps et du territoire constitue une préoccupation croissante notamment au niveau des politiques publiques. Ainsi, le Sub-Secrétariat au développement régional et administratif (SUBDERE) chilien déclarait en 2009 que "l'introduction d'une perspective territoriale constitue un paramètre pour une distribution équitable des opportunités et des bénéfices de l'action collective, comme prémisse du développement régional (traduction libre) » (SUBDERE, 2009 : 18).

⁴ La commune est la plus petite dénomination administrative au Chili. Il est à noter qu'une commune située au centre de l'Aire métropolitaine porte également le nom de Santiago.

Le coefficient de Gini est la mesure du degré d'inégalité de concentration des revenus d'une population donnée. Un coefficient de Gini de 0 signifierait que tous les citoyens auraient un salaire égal alors qu'un coefficient de Gini de 1 représenterait la situation selon laquelle une personne aurait tous les revenus (UN-Habitat : 2008a).

Figure 2 : Carte de l'Aire métropolitaine de Santiago



Source: New World Encyclopedia, 2010

La géographie et le climat particuliers de ce pays sud américain ont amené les populations à s'installer majoritairement au centre du territoire, loin des régions désertiques au Nord et des territoires accidentés de la Patagonie au Sud. L'urbanisation de la Vallée centrale, liée en grande partie au développement de Santiago, signifie toutefois la perte d'une superficie importante de terres agricoles parmi les plus fertiles du pays. L'urbanisation de la capitale chilienne s'effectue vers les périphéries notamment le long des principaux axes de transport.

La planification urbaine à Santiago du Chili

La planification urbaine telle qu'elle est connue aujourd'hui au Chili remonte à la fin des années 1920 alors que, suite à un violent tremblement de terre survenu à Talca⁶, est promulguée la loi No 4.563 obligeant les villes de 20 000 habitants et plus, à élaborer un Plan général de transformation. Cette loi soulève la nécessité d'envisager la planification urbaine non comme une suite de projets épars, mais plutôt dans une perspective globale orientée par une vision d'ensemble du territoire (Gross, 1991). C'est dans cette optique qu'à la même période, seront constituées :

- La Loi générale sur l'urbanisme et la construction contenant les normes, principes, responsabilités, droits, sanctions, etc. qui régissent encore aujourd'hui la planification urbaine sur tout le territoire chilien;
- L'Ordonnance générale de construction et d'urbanisation, qui formule les dispositions réglementaires de la loi et les procédures administratives pour son application (MINVU, 2011).

Si la planification urbaine est d'abord perçue comme un outil permettant à l'État d'agir directement sur les problématiques liées à la concentration des populations, l'arrivée au pouvoir en 1973 de la dictature militaire d'Augusto Pinochet modifiera la donne (Instituto de Estudios Urbanos, 2003). La planification urbaine est dénigrée par le régime militaire qui y voit une ingérence excessive et inefficace de l'État

⁶ Capitale de la province chilienne du même nom, située dans la VII région.

(Pavez Reyes, 2006). C'est dans cette optique qu'en 1979, alors que s'effectue une restructuration économique et politique orientée par une vision néolibérale radicale, la dictature militaire instaure une nouvelle Politique nationale de développement urbain (PNDU) basée sur l'économie de marché (Instituto de estudios urbanos, 2003; Pavez Reyes, 2006; Gross, 1991). En s'appuyant sur l'idée que l'économie de marché est la plus adéquate dans la distribution territoriale des populations et des fonctions de production, la PNDU s'emploie à éliminer les restrictions afin de permettre la croissance « naturelle » des limites urbaines (MINVU, 2006). Le sol n'étant plus considéré comme une ressource limitée, l'aire urbaine de Santiago croîtra de 14 107 ha, dont 91,5% au détriment du territoire agricole, dans les vingt années suivant l'instauration du PNDU (Madaleno et Armijo, 2004).

Cette nouvelle suprématie du secteur privé dans la planification urbaine ne s'arrête pas à l'urbanisation des territoires limitrophes de Santiago. En effet, avec la libéralisation du marché du sol, le secteur privé devient l'unique responsable des valeurs foncières, tant pour les résidences individuelles que pour les habitations sociales (Instituto de estudios urbanos, 2003). Parallèlement, les habitations sociales situées dans les quartiers aisés de l'Ouest de la ville sont relocalisées dans des quartiers du Sud de Santiago. Ce remaniement aura comme conséquence d'aggraver la ségrégation entre les communes de la capitale, où l'Ouest de la ville se positionne comme un secteur exclusif pour les populations cossues. L'absence de gouvernement municipal central et l'autonomie financière communale creusent le fossé entre communes aisées et communes moins fortunées. Le modèle de planification urbaine préconisé par Pinochet aura également des impacts dont la privatisation de nombreux espaces autrefois publics comme le piémont andin aujourd'hui privatisé dans sa totalité (Pavez Reyes, 2009).

Avec le retour de la démocratie en 1990, la planification urbaine reprend tranquillement ses lettres de noblesse. En 1994 est formulé le Plan Régulateur Métropolitain de Santiago (PRMS), l'un des deux principaux outils actuels de la planification territoriale au côté des Plans régulateurs communaux. Ayant subi des modifications majeures en 1997 et 2003, le PRMS a comme objectif «La protection de l'environnement naturel, l'optimisation de l'utilisation du cadre bâti [...] favorisant l'occupation intensive du sol urbain et la densification de la population (traduction libre)» (MINVU, 2007 : 3).

En plus du PRMS, chaque commune doit également se doter d'un Plan régulateur communal visant à orchestrer la croissance urbaine et fixer les normes devant être respectées par toutes personnes souhaitant urbaniser ou construire sur le territoire urbain (MINVU, 2003). Ce Plan régulateur de petite échelle, tout en respectant les zonages prévus par le PRMS, a comme objectif de promouvoir le développement harmonieux du territoire communal urbain (MINVU, 2007). Il régit l'usage du sol en plus de la localisation de divers services : équipements communautaires, stationnements, espaces verts, etc. Bien qu'une même commune puisse posséder à la fois une superficie rurale et une superficie urbaine, le Plan régulateur communal n'a d'autorité que sur le territoire urbain, les usages du sol rural étant prévus par le PRMS.

La proximité entre terres agricoles et zones urbanisées a donné lieu à de nombreux conflits au fil des années, notamment en termes d'usage du sol; entre les années 1997-2000, la superficie agricole de la Région Métropolitaine de Santiago a été réduite de 7 100 ha suite à l'expansion urbaine (Instituto de Estudios urbanos, 2003). Diverses modifications à la Loi Générale sur l'Urbanisme et sur la Construction (Ley General de Urbanismo y Construcciones) et au PRMS ont contribué à accentuer cette pression sur le territoire agricole. D'abord, le Décret Loi N° 3 516, entré en vigueur en 1980, permettra la subdivision des grandes propriétés agricoles situées à l'extérieure des limites urbaines jusqu'à une superficie de 0,5 hectares. Cette «parcellisation agricole» facilite l'avancement urbain en permettant le développement résidentiel sur le territoire agricole non régi par Loi Générale sur l'Urbanisme et la Construction. Bien que le Décret Loi 3 516 prévoit certaines restrictions notamment quant à la taille des constructions, la mise en œuvre d'activités agricoles n'est pas obligatoire malgré le zonage à cet effet (Instituto Estudios urbanos, 2003). Ces parcelles⁷ ont donc comme conséquences une diminution de la superficie destinée à l'agriculture, en plus de produire des externalités environnementales négatives telles la pollution des eaux - imputable aux mauvaises infrastructures en milieu rural - ainsi que la pollution de l'air et la congestion provoquées par les déplacements quotidiens des nouveaux résidents. En 2002, 337 parcelles étaient recensées à l'intérieur de la Région Métropolitaine (Madelano et Gurovich, 2004). Dans un deuxième temps, a été autorisée en 1997 la réalisation de projets immobiliers et résidentiels à l'extérieur des limites urbaines. Cette modification au PRMS a notamment été profitable tant pour l'État - qui en a profité pour construire des logements sociaux loin des grands centres - que pour les investisseurs privés - qui ont tirés avantage des valeurs foncières rurales beaucoup moins élevées que celles de leurs homologues urbaines. Finalement, en 2003 la SEREMI/MINVU via la modification du PRMS autorise la mise en chantier de projets immobiliers sur des terrains de plus de 300 hectares dans les zones de protection agricole avec comme conditions d'y inclure les infrastructures éducationnelles et commerciales nécessaires afin de limiter le navettage.

Cette défaillance des outils de planification territoriale quant à la préservation des espaces agricoles périphériques a des conséquences dommageables au niveau environnemental tant en raison de la perte de sols fertiles, que de la pollution atmosphérique liée à l'éloignement entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Les pertes dans les productions agricoles de proximité obligent également l'importation de denrées produites toujours plus loin, signifiant ainsi des coûts économiques et environnementaux plus élevés.

-

⁷ Ces parcelles sont connues au Chili sous le nom de *parcelas de agrado* littéralement «parcelles de plaisir».

L'agriculture urbaine à Santiago du Chili

L'histoire récente de l'agriculture urbaine à Santiago de Chile remonte aux débuts des années 1940 alors qu'est adoptée par le Congrès une loi prévoyant la création de jardins ouvriers et familiaux dans des quartiers urbains et périurbains moins fortunés. Ce projet, qui voit le jour dans un contexte d'exode rural massif et de hauts taux de pauvreté urbaine, est à la fois le résultat combiné d'une lutte acharnée de la part de mouvements coopératifs locaux et de l'influence des idéologies utopistes liées à l'écologie du paysage telles les cités-jardins mises de l'avant par Howard (Madalenoa et Gurovichb, 2004). L'idée est d'aménager des terrains d'une superficie comprise entre 500 m² et 0.5 ha incluant une maison unifamiliale et un jardin destiné à l'autoconsommation mais également à générer des profits suffisants pour rembourser le crédit et permettre un support économique. Ces jardins familiaux doivent être regroupés et organisés sous forme de coopérative d'au minimum 20 ménages afin de partager les charges, les coûts, les systèmes d'irrigation, etc. (Madalenoa et Gurovich, 2004). Ces regroupements doivent inclure des rues, des écoles, des aménagements sportifs, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi que des espaces publics. Un crédit gouvernemental est également accordé aux ménages prenant part à ces jardins. Si les titres de propriété sont accordés aux familles une fois le 1/5 de leur dette remboursée, celles-ci ne peuvent pas hypothéquer ou vendre leur terrain sans l'accord de la coopérative et en aucun cas ne peuvent subdiviser leur terre.

La reconnaissance des jardins ouvriers et familiaux par l'appareil législatif chilien survient à une époque où la superficie actuelle de l'AMS est principalement rurale. Avec l'expansion rapide des limites urbaines, les jardins ouvriers et familiaux disparaissent tranquillement devenus semble-t-il incompatibles avec les exigences urbaines. Bien que certaines coopératives agricoles subsistent toujours, c'est au prix de luttes contre les autorités au sujet de changements de zonage et autres expansions des limites urbaines prévues par la révision du PRMS (Martinez Villarreal, 2010).

Cette expansion des limites urbaines a comme effet une métamorphose rapide des communes. Ainsi, des communes comme celle de El Bosque encore majoritairement rurale en 1960 sont aujourd'hui complètement urbanisées. Dans ce contexte, certaines exploitations agricoles autrefois situées en pleine campagne se retrouvent aujourd'hui enclavées dans l'espace urbain, c'est notamment le cas de la vigne Cousiño Macul dans la commune de Peñalolen.

CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

Définition de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine est un concept de plus en plus populaire, utilisé dans de nombreux pays, par une multitude d'acteurs et pour illustrer différentes réalités. Devant la diversité des contextes et afin de favoriser la comparaison entre les différents travaux, il est nécessaire de bien définir le concept (RUAF, 2005). Une revue de littérature sur l'agriculture urbaine met en évidence cinq éléments majeurs devant se dégager d'une définition complète : son type de production, son caractère opérationnel, son lieu de production, ses acteurs et sa relation avec l'urbain (RUAF, 2005). Ces cinq critères sont en interrelation : chacun influant sur l'autre.

Type de production

Que cultivent les agriculteurs urbains? La question semble banale au premier abord, mais trouve sa pertinence lorsque vient le temps de différencier ce qu'est l'agriculture urbaine et ce qui ne l'est pas. Selon Mougeot (2006) l'agriculture urbaine inclut «l'élevage d'animaux et la culture de plantes et d'arbres dont les produits, comestibles ou non, de même que la transformation et la commercialisation des produits qui en sont tirés, lesquels sont destinés au marché urbain» (Mougeot, 2006 : 5). Pour la FAO (1999) les produits tirés de l'agriculture urbaine englobent « crop and livestock agriculture, fisheries and forestry in the urban and peri-urban area. It also includes non-wood forest products, as well as ecological services provided by agriculture, fisheries and forestry". En fait, le type de production relève d'une variété de déterminants sociaux, économiques et physiques ainsi que des coutumes alimentaires notamment influencées par la culture, le climat, les conditions du sol, la situation socio-économique du producteur, etc. (FAO, 2007). Le type d'accès au sol influence également le type de production puisqu'il influence la pérennité du jardin. Ainsi, un agriculteur produisant sur une terre ne lui appartenant pas et risquant de se faire déloger sera porté à cultiver des cultures à cycle court⁸, c'est-à-dire la plupart des légumes et cultures céréalières (blé, orge, avoine, sarrasin, maïs).

Il est à noter dans un dernier temps que l'agriculture urbaine ne se limite pas à la simple production agricole, mais inclut également la prestation de services ainsi que la transformation et la commercialisation des cultures et élevages urbains.

⁸ En opposition aux cultures à large cycle comme les arbres et arbustes fruitiers, certains types de riz, palmiers et noix.

Caractère opérationnel

Le caractère opérationnel permet de décrire comment est effectuée l'agriculture urbaine et quelles sont les méthodes utilisées. La définition élaborée par le PNUD (1996) parle de méthodes de productions intensives : « Urban agriculture is an industry that produces, processes, and markets food and fuel, largely in response to the daily demand of consumers within a town, city or metropolis, on land and water dispersed throughout the urban and peri-urban area, applying intensive production methods, using and reusing natural resources and urban wastes, to yield a diversity of crops and livestock". S'il est vrai que l'agriculture intra-urbaine doit souvent prendre place dans des espaces restreints et donc mettre en œuvre des méthodes originales pour maximiser l'espace disponible, Moustier et Salam Fall (2005) notent que certains producteurs urbains et périurbains disposent de terres d'une superficie considérable (pouvant parfois aller jusqu'à 5 hectares) et utilisent des fertilisants chimiques.

De manière générale, il existe une distinction entre les caractères opérationnels de l'agriculture urbaine et périurbaine. Ainsi, l'agriculture intra-urbaine soit celle qui se pratique à l'intérieur de l'espace urbain sur des terrains communautaires, privés (patios, terrasses, balcons, toits, murs, etc.), en attente de construction ou sur des terrains vacants non aptes à la construction (terres inondables, sous des lignes électriques). Il est à noter que la superficie des parcelles est limitée (en moyenne $20m^2$) et est généralement destinée à l'autoconsommation ou à la récréation. Toutefois, certaines productions sont très spécialisées : pépinière pour plantes ornementales, production d'herbes et de plantes médicinales sur les terrasses, production de champignons au sous-sol, etc. L'agriculteur périurbain cultive quant à lui son propre terrain ou un terrain privé autre, par le biais d'un bail à long terme, un bail à court terme ou d'une autre entente avec le propriétaire. Contrairement à l'agriculture intra-urbaine, l'agriculture périurbaine est principalement orientée vers la commercialisation (de produits périssables et productions animales) et pourvoit un nombre considérable d'emplois et de revenus. Malgré un intérêt nouveau pour la production biologique, l'utilisation de produits chimiques demeure commune à la production périurbaine.

Lieu de production

L'agriculture urbaine peut s'effectuer partout où les citadins trouvent de l'espace disponible : toits, jardinières, cours arrières, en bordure des voies de transport (chemins de fer, rues, boulevards urbains, autoroutes, etc.), le long des cours d'eau, sur des terrains institutionnels (hôpitaux, écoles, bases militaires, prisons, etc.), terrains vacants (privées, publics), terrains municipaux (parcs, emprises municipales), etc.

Enfin, la littérature différencie l'agriculture urbaine effectuée «On-plot», c'est-à-dire sur un terrain adjacent au domicile du producteur et celle «Off-plot», soit sur des terrains indépendants du lieu de résidence.

Les différents acteurs

Le premier et principal acteur de l'AU est l'agriculteur. Des individus aux profils socioéconomiques divers et provenant des quatre coins du monde pratiquent aujourd'hui l'agriculture en milieu urbain dans une optique environnementale, de divertissement, de socialisation, de sécurité alimentaire, de revendication politique, etc. L'agriculture urbaine est souvent une occupation supplémentaire pour les producteurs qui travaillent habituellement comme salariés (manufacture, aide à domicile), petits commerçants, travailleurs de construction artisanale ou artisans d'art (Dabat et al., 2006; Lynch et al., 2001). Ainsi, les ménages pratiquant l'agriculture urbaine peuvent être classifiés selon la typologie suivante :

- Ménages exclusivement agricoles/ para-agricoles;
- Ménages au sein desquels au moins un membre exerce une activité économique extérieure (autre que le chef de l'exploitation agricole);
- Ménages au sein desquels le chef d'exploitation exerce lui-même et au moins à mi-temps, une activité économique extérieure.

Il à noter que les motivations ainsi que les contraintes et les opportunités à lesquelles font face les agriculteurs urbains varient en fonction du groupe socioéconomique auquel ils appartiennent. Ainsi, pour les ménages de la classe moyenne, l'agriculture urbaine est habituellement perçue comme une activité de socialisation ou une manière de produire des aliments sains alors que pour les agriculteurs provenant d'un milieu socioéconomique plus faible, celle-ci est d'abord une réponse à l'insécurité alimentaire en plus de viser la génération de revenus (Gündel, 2006).

Contrairement à la croyance populaire, l'agriculteur urbain est généralement natif de la ville (FAO, 2007; Dabat et al., 2006). En effet, le poids des nouveaux arrivants (migrants récents) pratiquant l'AU est faible, les chiffres démontrant que ces derniers étant plutôt employés dans l'industrie, les services ou le commerce lorsqu'ils ne prennent pas part à l'économie informelle. Les données de la FAO (2003) indiquent que les femmes sont responsables de plus de la moitié des denrées produites en milieu urbain. Cette information trouve écho dans les propos de Mougeot (2006) qui indiquent que les femmes sont les principales protagonistes de l'AU, y trouvant ainsi un moyen de travailler à proximité du domicile tout en assurant la sécurité alimentaire de leur famille et même parfois obtenir un revenu d'appoint. En fait, La «féminisation de l'agriculture» ne touche pas simplement l'AU et s'explique par différents facteurs :

- L'augmentation des ménages dirigés par des femmes;
- Un niveau de scolarité moins élevé compliquant la recherche d'emplois des femmes dans le secteur formel de l'économie;
- Le délaissement de la part des hommes des activités agricoles au profit d'activités plus lucratives (FAO, 2003; FAO, 2007; Pait, 2008).

À Rosario (Argentine), 63% des agriculteurs urbains sont des femmes pauvres et ayant un niveau d'éducation faible; la participation des femmes à l'AU à Tepoztlán (Mexique) se fait dans une proportion de 70%, ce chiffre passant à 76% à Villa Maria del Triunfo (Pérou) (Boulianne, 1999; FAO, 1999).

Comme l'agriculture urbaine est liée à diverses sphères du système urbain (économie, usage du sol, santé, alimentation, écologie, système d'eau, collection de déchets, etc.), sa planification implique généralement la mobilisation d'individus aux multiples horizons (Smit et al., 2001). Dans le cadre de ce travail, quatre types d'acteurs ayant une influence sur la planification de l'AU ont été cernés⁹: agriculteurs et/ou groupe d'agriculteurs; professionnels (municipaux et nationaux) en charge de l'agriculture et de la planification; organisations ou groupes communautaires; chercheurs ou professeurs universitaires.

Le tableau 1 suivant, réalisé par Smit et al. (2001) classifie les rôles remplis par les différents acteurs de l'agriculture urbaine. Ainsi, on y retrouve le <u>rôle de régulation</u> lié à l'élaboration de différentes lois, règlements, programmes pouvant favoriser ou limiter l'accès au sol à des fins d'AU. Comme l'indique le tableau, le rôle de régulation est principalement rempli par les professionnels municipaux et nationaux. Le <u>rôle de facilitation</u> est compris par Smit et al. (2001) comme l'aide technique et informationnelle liée à l'agriculture urbaine. Le rôle de facilitation est principalement attribué aux agriculteurs et aux groupes d'agriculteurs, aux chercheurs ou professeurs universitaires ainsi qu'aux organisations ou groupes communautaires. Le <u>rôle d'approvisionnement</u> correspond à l'apport de ressources. Cette fonction peut être liée à l'aide économique (crédit pour l'obtention de terres) mais également à la mise à disposition de terres. Les professionnels municipaux et nationaux ainsi que les institutions en sont les principaux acteurs. Le <u>rôle de partenaire</u> relève de l'implication plus intime qu'entretiens l'acteur avec le producteur urbain notamment dans l'allocation de ressources. Ce rôle est principalement rempli par les institutions.

14

⁹ D'autres acteurs peuvent également être impliqués dans le processus de planification, notamment les industries (chimique, de transformation, commercialisation, etc.) et les propriétaires terriens mais leur étude dépasse le cadre de cette recherche

Tableau 1 : Rôles joués par les différents acteurs impliqués dans la planification de l'AU

Tableau 1 Rôles joués par les différents acteurs impliqués dans la planification de l'agriculture urbaine					
Source : Smit et al. (2001)					
Types d'acteu	rs	Régulation	Facilitation	Approvisionnement	Partenaire
Agriculteurs et groupes d'agriculteurs		-	**	*	-
Professionnel	Municipal	**	•	**	*
	National	**	*	* *	*
Institution		-	-	* *	* *
Chercheurs ou professeurs universitaires :		-	**	-	*
Organisations ou groupes communautaires		-	**	•	•
	- : Rôle insigr	nifiant ♦ : Rô	le substantiel	♦♦ : Rôle principal	

Relation avec l'urbain

Le dernier facteur devant être inclus dans la définition de l'agriculture urbaine est sa relation avec l'urbain. Pour certains auteurs, la localisation au sein du territoire urbain est suffisante pour que l'agriculture devienne urbaine (PNUD, 1996). Pour d'autres, c'est le rapport entre l'agriculture et la ville qui lui confère son statut. La définition offerte par Aldington (1997) représente bien cette idée : «Urban agriculture is farming and related activities that take place within the purview of urban authorities...[where urban authorities are] the panoply of laws and regulations regarding land use and tenurial rights, use of water, the environment, etc., that have been established and are operated by urban and municipal authorities». Dans le même ordre d'idées la FAO (1999) parle de compétition de ressources : «[...] agricultural practices within and around city competes for resources (land, water, energy, labor) that could also serve other purposes to satisfy the requirements of the urban population ». Dans le cadre de ce travail, il est présumé que la relation avec l'urbain confère à l'agriculture urbaine sa spécificité (RUAF, 2002). Ainsi, Mougeot affirmait que cette relation, bien que primordiale, est peu capturée par les études sur l'AU : « This is an area in need of much greater attention beyond initial steps taken by a few» (Mougeot, 2000 : 10).

La relation avec l'urbain, principalement la compétition en matière d'utilisation de l'espace entre l'agriculture urbaine et les autres activités de la ville fut au centre du mandat de recherche proposé par la FAO. Bien que l'agriculture urbaine puisse prendre place dans des installations hors-sol (toits, bacs à fleurs, installations suspendues, murs, etc.), la terre demeure une composante importante à sa pratique. Dans ce contexte, il est pertinent de se questionner sur les éléments favorisant ou limitant l'accessibilité du sol urbain à des fins d'agriculture. Plus précisément à savoir comment les agriculteurs

coordonnent leur accès à la terre en fonction des différentes contraintes et avantages tout en prenant en compte les différents acteurs en place.

L'accessibilité du sol urbain à des fins d'agriculture

L'accessibilité au sol urbain est considérée dans la littérature comme l'une des principales limites au développement de l'agriculture urbaine (FAO, 1999; Ellis y Sumberg, 1998; Mougeot, 2000). En effet, l'absence de garantie pour ce qui est de l'usufruit des terrains et la crainte de se faire expulser peuvent contribuer à dissuader les producteurs à investir temps et argent dans l'aménagement et l'exploitation de terrains agricoles (Cabanes, 2003). Puisque l'absence de mécanisme clair d'accès au sol peut amener les producteurs à cultiver des terrains non propices à l'agriculture (terrains contaminés) ou privés de services (notamment l'eau), il est constaté que la problématique de l'accessibilité soulève également des questions liées à la santé publique et à l'environnement (Drescher, 2001).

Les limites en termes d'accessibilité au sol urbain peuvent également réduire le pouvoir des agriculteurs à l'intérieur des outils de planifications restreignant du même coup leur capacité à mobiliser des ressources. Puisque de ce fait l'agriculture urbaine ne peut atteindre son plein potentiel, elle peut difficilement compétitionner avec les autres usages du sol urbain – résidentiel, commercial, industriel, etc. (Mubvami et al., 2003). Ce cercle vicieux pourrait toutefois être modifié en améliorant l'accessibilité au sol urbain.

Mubvami et al. (2003 : 1) définissent le concept d'accessibilité comme : «The opportunity for actual use of available land by needy households or groups, taking into account administrative procedures and conflict resolution mechanisms». Si certains auteurs dont Andrés Vélez-Guerra (2004) et Payne (2000) circonscrivent leur conception de l'accessibilité aux types de régime foncier (accès légal ou illégal, propriété privée, publique, etc.), il semble que cette approche ne permette pas une vision d'ensemble de la problématique. Le régime foncier, c'est-à-dire "the mode by which land is held or owned, or the set of relationships among people concerning land or its product" (Payne : 2000 : 2), est en effet partie prenante de l'accès au sol. Il demeure toutefois que d'autres facteurs doivent également être pris en considération. Pour Soonya Quon du CRDI (1999 : 25) la problématique d'accessibilité est intimement liée à la disponibilité de terres aptes à l'agriculture, à la valeur du sol, à la disponibilité et la diffusion d'informations nécessaires ainsi qu'à l'existence (ou non) de réseaux ou d'organismes d'aides aux agriculteurs. Ces dimensions, définies dans la partie suivante, seront utilisées dans le cadre de cette recherche afin d'analyser les conditions de l'accessibilité au sol urbain à des fins d'agriculture.

Les six facteurs de l'accessibilité

L'agriculture à l'intérieur des outils de planification

La planification urbaine est un outil au service d'une plus grande cohérence de l'action publique sur un territoire donné (Maksim et Gallez, 2007). Elle repose notamment sur la coordination de plusieurs politiques sectorielles et sous-tend des enjeux économiques, démographiques, politiques, sociaux et environnementaux (Rousseau et Vauzeilles, 1992). Ayant comme vocation de voir aux interconnexions des différentes facettes de la vie urbaine par des choix politiques et administratifs relatifs notamment à l'affectation des sols, la planification urbaine se base sur des plans d'aménagement, plan d'urbanisme ainsi que sur une panoplie de règlements, lois et décrets. Bien que différents courants de la planification urbaine dont l'urbanisme agricole et le nouvel urbanisme visent à faire le lien entre l'alimentation, le territoire et la santé, la production agricole est communément envisagée en tant que question rurale et donc peu considérée par la planification urbaine (APA, 2007). Toutefois, en plus de favoriser l'accessibilité au sol, l'intégration de l'AU à la planification urbaine peut avoir divers avantages dont la gestion et la réduction des externalités négatives (pollution, bruit) liées à la production agricole et des conflits entre les usages.

La littérature portant sur l'intégration de l'AU aux outils de planification, abordent généralement la question sous l'angle de la sécurité foncière (Drescher, 2001; ETC-RUAF, 2003; IPES, 2002; Lynch et al., 2001; Mubvami et al., 2003; Payne, 2000). La sécurité foncière se rapporte à l'assurance qu'un titre foncier soit reconnu légalement et accepté socialement (Palmer et al., 2009). L'agriculture représente effectivement un investissement (outils, graines, installations et services) devant être financé par le producteur. Réaliser ces dépenses dans la perspective où le terrain cultivé pourrait être repris sans préavis peut contribuer à décourager les agriculteurs potentiels. De plus, en demeurant informel, la pratique de l'agriculture urbaine a moins de chance d'être abordée par la planification urbaine : « No official authority deals with informal activities » (Dresher, 2001). Toutefois, l'accès au système foncier formel peut être ardu pour les populations vulnérables qui n'ont souvent pas les moyens d'acquitter les coûts élevés des terrains ni de compétitionner face aux autres usages du sol (Herrera, 1996; Palmer et al. 2009). La présence d'un système foncier formel doit donc être analysée avec précaution car il ne signifie pas obligatoirement une meilleure accessibilité au sol.

La littérature identifie différents facteurs devant être inclus à la planification urbaine afin de faciliter l'accès à la terre dans un contexte d'AU. D'abord, l'accès à la terre peut être formalisé via l'adoption d'un cadre normatif favorable à l'agriculture (Castro et al., 2007). Un tel cadre normatif correspond à l'ensemble des lois, règlements, décrets, etc. ayant été approuvés par les municipalités et qui contribuent à l'avancement de l'agriculture urbaine, notamment en termes d'usage du sol. La volonté politique est un facteur déterminant dans le succès de projets d'agriculture urbaine. Comme le notent

Castro et al. (2007 : 26) les agriculteurs et les organisations d'agriculteurs urbains s'implantent et se consolident plus rapidement lorsqu'ils ont l'appui des gouvernements locaux. L'appui politique peut toutefois prendre différentes formes (Castro et al., 2007) :

- La création de programmes d'AU, la promotion d'organisations d'agriculteurs, support à la production agricole urbaine;
- La création d'espaces institutionnels démocratiques et transparents où l'agriculteur urbain peut être écouté et avoir une incidence sur les politiques le concernant
- L'approbation de normes favorisant le développement de l'AU et ses activités connexes.

Le cas de Rosario (Argentine) constitue un exemple où un gouvernement municipal a inclus l'agriculture urbaine à ses outils de planification. La Municipalité de Rosario a ainsi mis à la disposition des agriculteurs urbains (parfois librement, parfois via des concessions) les espaces vacants ainsi que divers autres espaces publics ou privés. D'autre part, l'agriculture urbaine a été officialisée à titre de politique publique, assurant ainsi sa pérennité malgré les changements gouvernementaux (Hernandez Rodriguez, 2009).

La planification de l'agriculture urbaine pour être viable et durable doit aller au-delà du zonage agricole urbain, de l'aménagement de jardins communautaires et/ou la mise en place d'un système de facilitation d'accès au sol urbain. Comme le mentionnent Halweil et Nierenberge (2007) c'est l'ensemble de l'interaction avec l'agriculture rurale et la capacité du marché urbain à absorber la production agricole urbaine qui doit être repensé. Une bonne planification de l'AU doit également envisager des programmes de compostage (collecte, production et distribution), d'accès à l'eau, des programmes de crédits, de marchés en plus de spécifier quels types de produits sont permis et à quelle échelle.

Disponibilité des sols pour l'agriculture urbaine

Certaines villes prévoient dans leur plan d'aménagement respectif des espaces - privés, communautaires et/ou publics - spécifiquement destinés à la production agricole. À titre d'exemple, les arrondissements de la Ville de Montréal mettent à disposition 97 jardins communautaires aménagés sur des terrains publics. L'analyse de la disponibilité des sols pour l'agriculture urbaine ne s'arrête toutefois pas aux terrains officiellement destinés à cet usage; le moindre espace disponible pouvant éventuellement servir de lieu de production.

La trame urbaine se révèle un milieu dynamique où le développement et le déclin des infrastructures contribuent à modeler le paysage. L'agriculteur urbain peut donc prendre avantage à court, moyen et

même long terme de ces espaces vacants. Par conséquent, que ce soit pour une longue période sur une terre rurale devenue urbaine, à moyen terme dans un parc central ou pour sur un terrain privé temporairement vacant, l'agriculture urbaine n'est fixée ni dans le temps ni dans l'espace, et évolue «en fonction de la compétition foncière et sociale entre les usages» (Dabat et al., 2006 :58). Comme le notent Smit et Nasr (1992), un regard plus approfondi permet de découvrir que la trame urbaine renferme une superficie non négligeable de terres propices à l'agriculture. Certaines institutions (hôpitaux, écoles, universités, etc.), acteurs publics (municipalités, provinces) et même certains acteurs privés (entreprises, particuliers) permettent la pratique de l'agriculture sur leurs terrains. Plusieurs espaces non propices à la construction peuvent également être utilisés à des fins agricoles : chaussé, terre-plein, dessous de lignes électriques, bord de chemins de fer, terrain en pente prononcée, marécage et terre inondable (Smit et Nasr : 1992, Mougeot : 2006). Les terrains vacants, les terrains en attente de construction, les emprises municipales ainsi que les terrains communautaires sont également susceptibles de constituer des espaces, quoique souvent temporaires, au potentiel agricole intéressant. En fait, outre le nombre et la superficie de terrains vacants, la principale limite à la disponibilité des sols urbains à des fins agricoles se trouve dans la perception de ce qu'est, ou n'est pas, un terrain propice à l'agriculture. Le tableau 2 propose une typologie des terrains vacants ayant un potentiel pour l'agriculture urbaine (RUAF, 2003).

Tableau 2 : Typologie des terrains disponibles ayant un potentiel pour l'agriculture urbaine

Tableau 2 Typologie des terrains disponibles ayant un potentiel pour l'agriculture urbaine Source : RUAF, 2003			
Espaces privés	1. Vacant		
	Avec dettes fiscales		
Espaces verts	1. Squares		
	2. Parcs urbains		
Espaces institutionnels	Hôpitaux, Écoles, Prisons, Édifices publics		
Espaces publics	Municipal, Provincial, National		
Espaces non propices à la	opices à la 1. Chemin de fer		
construction	2. Bord de rivière		
	3. Bordures de trottoirs, de routes		
	4. Espaces inondables		
Réserve écologique et	ue et 1. Réserve écologique		
zones protégées	2. Parcs et forêts		
Zones de traitement	Décharges sanitaires		

L'utilisation de terrains n'étant pas spécifiquement destinés à l'AU peut toutefois présenter certains risques; les risques sanitaires liés à l'exploitation agricole de terres et eau contaminées, les conflits d'usage entre les utilisateurs illégaux et les propriétaires (ou voisins) ne sont que quelques exemples. Ces problèmes liés à la mauvaise utilisation des terrains disponibles soulèvent d'abord la question de la planification de l'AU tel que mentionné précédemment ainsi que celle de la production et la diffusion d'information axée sur la localisation et la situation d'un terrain (contaminée ou non ; privé ou public;

La valeur du sol urbain

La valeur du sol urbain est le troisième facteur considéré par la littérature comme ayant une influence sur l'accès au sol. La détermination de la valeur du sol urbain se base sur une somme de facteurs hétérogènes tant quantitatifs que qualitatifs: localisation à l'intérieur de l'espace urbain, type de voisinage, dimension du terrain, usage actuel et potentiel, etc. (Officina de política agraria chilena, 2009). Si la terre est évidemment considérée comme un moyen de sécuriser la subsistance économique du producteur, elle représente également une source de reconnaissance sociale, politique et culturelle : «For many people, land is closely linked to individual and community identity, history and culture, as well as being a source of livelihoods and, for many poor people, their only form of social security» (Palmer et al., 2009 : 7). Réciproquement, cette valorisation socioéconomique de la terre a également un effet sur le prix du sol. La Banque Interaméricaine de Développement (BID), se rapporte à cette valorisation « extra-économique » comme à un facteur irrationnel influant sur la montée des prix du sol (FAO, 2007).

Dans le cadre de ce travail, la valeur foncière urbaine servira d'indicateur au niveau d'accessibilité au sol en témoignant de la possibilité pour un individu à s'acquitter des coûts du sol à des fins agricoles ainsi que de la capacité d'une municipalité à acquérir des terrains vacants ou d'exproprier des propriétés afin de mettre sur pied des projets d'agriculture urbaine (Dubbeling, 2003). Ainsi, les valeurs foncières considérables en milieu urbain peuvent décourager un individu à acquérir un terrain privé à des fins agricoles ou d'engager une activité agricole sur un terrain urbain alors que la vente dans une perspective résidentielle ou commerciale pourrait être considérablement plus lucrative (Palmer et al., 2009). Comme le mentionne Redwood (2008 : 17): «The high value of urban land often makes UA at any scale particularly vulnerable, especially in terms of how the poor can access space to grow food».

Dans le contexte où un terrain n'est pas propice à la construction (risque d'inondation, terrain en pente, etc.) ou en attente de construction, la valeur foncière peut alors représenter un avantage. En effet, comme le notent Smit et al. (1992), l'utilisation productive du sol peut générer des revenus pour un propriétaire ayant un terrain vacant temporaire ou une institution ayant un vaste lotissement sous-exploité. Ainsi, un propriétaire pourrait trouver avantage à louer son terrain de façon temporaire afin de tirer des bénéfices financiers en cas d'inutilisation. Cette pratique, notamment adoptée par des municipalités comme Rosario (Argentine) et Chicago (USA) permet d'accommoder à la fois les propriétaires et les agriculteurs potentiels. Enfin, des propriétaires vivant dans un quartier défavorisé ou en revitalisation peuvent tirer profit d'un projet d'agriculture urbaine dans leurs environs. En effet, une étude récente effectuée aux USA révèle que la création d'un jardin communautaire à moins de 1000

mètres d'une résidence contribue à la hausse des valeurs foncières dès la première année d'ouverture du jardin, hausse qui ira en augmentant aux fils des ans (Been et Voicu, 2006).

Disponibilité d'informations et existence d'organisations en faveur du producteur urbain

La disponibilité d'informations et l'existence d'organisations en faveur du producteur urbain est la quatrième dimension prise en considération par ce travail de recherche. Selon le CRDI (2004) l'accès à l'information est essentiel au développement de l'agriculture urbaine et à l'accès au sol urbain: "La qualité de l'agriculture urbaine est fondamentalement tributaire de l'existence de services de vulgarisation et de conseils agricoles destinés aux producteurs, notamment d'une assistance pour choisir les cultures" (M. Iga, Maire de Kampala dans FAO, 1999). L'accès à l'information est ici compris comme étant la production et la diffusion d'informations relatives à l'accès au sol urbain (Drescher, 2001). En effet, il est fréquent que le nombre de terrains disponibles ainsi que leur emplacement soient inconnus. L'accès à l'information sous-tend donc une volonté de la municipalité à cartographier les terrains disponibles (en utilisant diverses techniques dont les systèmes d'information géographique ou des photos aériennes) et créer un processus simple d'accès à ces terrains. Comme le mentionnent Mougeot (1994) et Quon (1999), la cartographie des terrains disponibles devraient également être croisée avec d'autres informations : situation de la terre (situation légale, usage actuel et potentiel, accès aux services), mécanismes d'accès au sol (étapes à suivre), accès aux services, etc. afin d'être utile. Comme les agriculteurs à la recherche de terrains vacants peuvent être illettrés, sans réseaux sociaux ou avoir peu confiance aux institutions municipales, l'accès à l'information devrait cibler les groupes marginaux et établir un dispositif simple et équitable d'attribution des terres.

Dans un deuxième ordre d'idées, l'existence de groupes, organisations et/ou associations liées à l'agriculture urbaine, peut contribuer à favoriser l'accès au sol à des fins d'AU en offrant une voix crédible et légitime aux agriculteurs en plus d'offrir une plateforme de discussion où les acteurs peuvent débattre de leur vision sur la ville et des activités qui y sont appropriées (Drescher, 2000; Obuobie et al., 2003). Outil de partage d'idées et de négociation, ces regroupements peuvent agir en tant que tierce partie et ainsi identifier les intérêts communs entre agriculteurs, propriétaires et preneurs de décisions. En effet, bien que faibles lorsque pris isolément, les agriculteurs urbains peuvent influencer les décisions en se regroupant autour d'un intérêt commun : «une action collective leur [aux agriculteurs] permet de faire révoquer des plans ne tenant pas compte de leurs intérêts ou de les faire modifier pour les adapter à leurs besoins» (Drescher, 2000 : 4)

Les organisations de producteurs urbains et périurbains (OPU) sont très diversifiées. Certaines offrent des services spécifiques (crédits, lobbying, défense de droits, accès au sol), d'autres offrent des services diversifiés (Wilbers et al., 2007). Il est à noter que le type d'organisation peut également varier

en fonction des caractéristiques de l'agriculture (type de production) ou des agriculteurs (niveau socioéconomique). Dans le cadre de ce travail, la vocation des organisations semble capitale. Wilbers et al. (2007) les classifient selon trois types :

- Les organisations à vocation sociale : Englobent l'ensemble des organisations ayant comme objectif l'amélioration des conditions des producteurs : intégration sociale, sociabilité, thérapeutique, etc.
- Les organisations à vocation économique: Sont plus communément des associations de producteurs, des coopératives et des petites entreprises communautaires ayant un caractère commercial stratégique: amélioration des niveaux de production, perfectionnement des circuits de commercialisation, etc.
- Les organisations à vocation politique : Ce type d'organisation a comme rôle principal la négociation ou le lobby afin d'améliorer l'accès et la sécurité des ressources (eau, sol, graines, etc.).

Quoique chacune de ces formes d'organisation soit essentielle au maintien de l'AU et à l'amélioration des conditions des agriculteurs, la présence d'organisations à vocation politique est la plus apte à améliorer l'accès à la terre. Ainsi, la présence de telles organisations sera considérée.

Participation de la population

L'engagement effectif de la population dans des activités relatives à l'agriculture urbaine ou la demande pour la mise sur pied de telles activités constituent ce qui dans le cadre de ce travail est désignée comme la participation de la population. Puisque l'offre et la demande sont interreliées la participation de la population est capitale au processus d'accès à la terre. En effet, il est peu probable qu'une municipalité mette de l'avant un programme ou un règlement favorable à l'agriculture urbaine sans qu'il y aie eue au préalable, une demande de la part de la population. Ainsi, les propos de l'adjointe au Maire de La Havane résument la situation: "Le succès de l'agriculture urbaine repose sur deux facteurs d'importance: la disponibilité de terres publiques non bâties, même au centre-ville, et la demande de la population qui souhaite y cultiver des produits alimentaires" (FAO, 1999 : 1).

Les motifs de la participation sont également importants. Que ce soit en tant qu'agriculture commerciale, pour l'autosuffisance, pour des raisons environnementales, thérapeutiques ou sociales, les raisons poussant les citoyens à cultiver l'espace urbain sont multiples. En repérant les raisons poussant les citoyens à cultiver le sol urbain, les autorités sont mieux à même de maximiser leurs efforts en les orientant sur les besoins réels des agriculteurs.

La participation des agriculteurs aux processus décisionnels a également une influence sur l'accès au

sol urbain. Bien que des citoyens et des groupes de citoyens s'engagent fréquemment dans des activités agricoles urbaines, la nature parfois illicite et dissimulée de l'AU les empêche de soulever la question auprès des fonctionnaires et des responsables politiques car, comme le mentionne Drescher (2001)« No official authority deals with informal activities ». Ainsi, la participation des agriculteurs au processus de planification permet à la fois de donner une voix aux agriculteurs souvent évacués des mécanismes de prises de décisions en plus de permettre aux décideurs un accès direct aux besoins et connaissances des acteurs de première ligne.

Perception de l'agriculture

La perception de l'agriculture est considérée dans le cadre de ce travail comme l'opinion entretenue tant par la population que par les institutions sur l'AU et les agriculteurs. Cette perception, positive ou négative, peut influencer l'accessibilité au sol urbain. En effet, le fait que les autorités conçoivent l'agriculture comme une pratique dépassée, n'ayant pas sa place à l'intérieur de la ville moderne, peut contribuer à leur réticence à mettre sur pied des programmes la favorisant (Halweil et Nierenberg, 2007). À l'opposé, même sans cadre légal, une perception positive des bénéfices de l'AU peut pousser les décideurs à fermer les yeux sur l'utilisation sans permission de terrains vacants ou à mettre sur pied un cadre réglementaire favorable. Dans ce même ordre d'idée, l'opinion publique influence également sur les niveaux de participation de la population.

La participation dépend en grande partie du niveau et du type d'information disponible. Comme le mentionne Drescher (2001), la perception négative (justifiée ou non) entretenue les face à l'AU peut être restaurée via «une combinaison d'éducation ciblée et persuasive, de démonstration et de participation».

Stratégies utilisées par les agriculteurs pour avoir accès à la terre

Bien qu'il puisse être facilité par des politiques et des programmes municipaux ou être limité par un manque de disponibilité de terres, l'accès effectif à la terre suppose de la part de l'agriculteur urbain une suite d'actions et de décisions coordonnées : c'est-à-dire une stratégie.

La littérature sur la stratégie a d'abord été associée au domaine militaire pour ensuite être reprise par le monde des affaires qui l'utilise pour étudier le parcours des entreprises (Lorino et Tarondeau, 2006). Dans ces deux domaines, les décisions stratégiques découlent des formes de compétition entre les acteurs. Cette idée de compétition entre les acteurs est également présente dans le processus d'accès à la terre puisque l'agriculteur doit entrer en compétition avec les autres utilisateurs de l'espace urbain : propriétaires terriens, concitoyens, planificateurs territoriaux, municipalité, etc. La stratégie est d'abord une suite de décisions et d'actions effectuées en fonction d'un contexte particulier : «une suite de

décisions tenant compte de toutes les décisions passées, présentes ou futures du ou des compétiteurs. Une stratégie est, en fait, une collection ordonnée de décisions de caractère combinatoire. On ne confondra pas une décision, un plan, une politique, une tactique, une stratégie» (Kaufman et al, 1960 : 13). Ainsi, la stratégie se met de l'avant dans un contexte, favorable ou non, dans l'objectif d'atteindre un but. Elle signifie donc l'analyse de la situation actuelle et son changement, si nécessaire (Desreumaux et al., 2009). Le philosophe Edgard Morin se rapporte à la stratégie comme un moyen de faire face à l'incertain : «Il n'y a que la stratégie pour s'avancer dans l'incertain et l'aléatoire [...] (elle) est l'art d'utiliser les informations qui surviennent dans l'action, de les intégrer, de formuler soudain des schémas d'action et d'être apte à rassembler le maximum de certitudes pour affronter l'incertain» (Edgard Morin dans Martinet, 2006 : 32). En gardant en tête que l'accès au sol pour l'agriculture urbaine se réalise souvent dans un contexte politique et social non favorable, ou exempt de «façon de faire», cette relation qu'entretient la stratégie avec l'inconnu est pertinente.

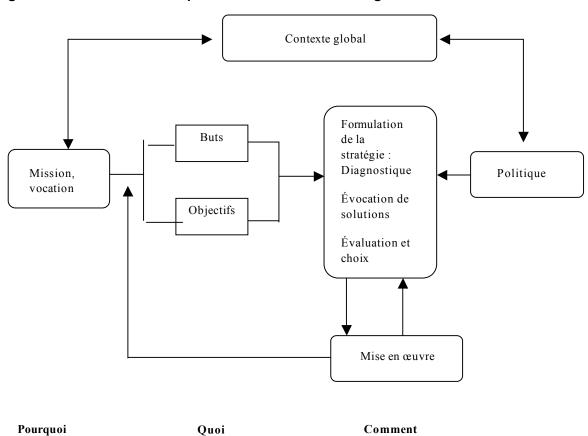


Figure 3 : Contexte dans lequel se construit une stratégie

Source : Figure inspirée de Desreumaux et al. (2009)

Ainsi, à l'instar de Crozier et Friedberg (1977) l'idée est de se concentrer, non sur la fonction des acteurs ou des sous-systèmes au sein d'une organisation, mais sur les stratégies individuelles des

acteurs. Ainsi, comme l'indique la figure 3, la formulation de la stratégie débute avec un diagnostic de la situation, c'est-à-dire la prise en compte d'un problème ou d'une situation conflictuelle. L'acteur pense à des des solutions et évalue ces choix pour ensuite les mettre en œuvre Toutefois, le processus stratégique s'inscrit dans un contexte plus global pouvant influencer le type de stratégie retenue. Ce contexte se rapporte tant à la situation de l'acteur (ses valeurs, sa situation socioéconomique, son but, ses objectifs, etc.) qu'aux éléments influençant l'accessibilité, tels ceux mentionnés à la partie précédente. La stratégie passe d'abord par le type d'arrangement (ou l'absence d'arrangement) entre l'agriculteur et le propriétaire du terrain. Chacun de ces arrangements (ou l'absence d'arrangement) comporte des avantages et des limites. Le tableau à l'annexe 3 les recense.

Plusieurs exemples d'arrangements (permis, bail) entre d'un côté les gouvernements locaux ou les institutions et des agriculteurs ou des organisations d'agriculteurs de l'autre, ont pu être recensés à travers le monde : Rosario (Argentine), Chicago (USA) ou Teresina (Brésil), etc. Toutefois, l'occupation sans permission des terrains publics est sans doute la forme d'arrangement la plus usuelle, notamment dans les pays du Sud (Smit et al. 2001). Cet arrangement informel résulte, selon Vélez-Guerra (2003), d'un dialogue contradictoire avec le système légal lié à l'incapacité de ce dernier à répondre aux besoins de sa population : «When formal processes are a privilege available only to those with political and economic power, those excluded – the urban poor – have no alternative but informality» (Vélez-Guerra, 2003 : 1).

Comme le notent divers auteurs (UNDP, 1996; UN-Habitat, 2008; Vélez-Guerra, 2003; Redwood, 2008), ces types d'arrangements soulèvent notamment la question de la sécurité foncière soit:

- La certitude que l'utilisateur de la terre ne sera pas privé arbitrairement de ses droits;
- La certitude que les droits d'usage de la terre soient reconnus et protégés.

Plus la sécurité foncière est élevée, plus les utilisateurs seront portés à investir sur leur terre : culture plus coûteuse, outils, bâtiments, engrais, etc. De plus, la sécurité foncière peut faciliter l'accès de l'utilisateur aux services publics et aux sources de crédit. Comme il fut mentionné précédemment, certains arrangements sont difficilement accessibles pour certains individus provenant d'un milieu socioéconomique précaire. Outre le type d'arrangement, la stratégie des agriculteurs peut consister à se regrouper (ou non).

Le jardin communautaire est sans doute la forme d'agriculture urbaine la plus connue. Nés à New-York dans les années 1970 mais fortement inspirés des jardins ouvriers, les jardins communautaires évoluent sous forme de condominium ou de coopérative, où chaque individu cultive son propre jardin tout en partageant la responsabilité des infrastructures communes. Habituellement aménagés sur des terres publiques ou institutionnelles, les jardins communautaires ont généralement une mission sociale qui dépasse le niveau alimentaire : loisirs, éducation, réseautage, solidarité, autonomisation (empowerment), activité physique, activisme politique, etc. (Duchemin et al., 2010).

Les coopératives agricoles, tels les jardins ouvriers, constituent également un autre type de regroupement. Ces dernières ont notamment comme objectif de réduire les coûts et les risques en augmentant les bénéfices. Les agriculteurs réalisent ainsi des économies d'échelles (soutien technique, approvisionnement, commercialisation) en se regroupant et en augmentant la durabilité de leurs projets.

Contrairement au modèle de développement communautaire ou de coopérative agricole, les associations de producteurs regroupent des agriculteurs indépendants partageant certains intérêts dans l'objectif d'augmenter leur pouvoir sur l'accès aux ressources (Smit et al., 2001). Leur orientation peut être tant verticale, c'est-à-dire axée sur l'ensemble des activités reliées à l'AU (accès aux ressources, production, commercialisation, transformations, distribution, etc.) qu'horizontale, c'est-à-dire en intégrant des problématiques locales, nationales, internationales. Smit et al. (2001) notent toutefois que les associations d'agriculteurs urbains sont plus l'exception que la règle et que dans plusieurs cas les agriculteurs préfèrent agir seuls.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE - OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Objectifs et portée de la recherche

Ce rapport de recherche répond au mandat de stage proposé par l'organisme d'accueil : étudier pour quatre communes de Santiago, la situation de l'accessibilité au sol urbain à des fins d'agriculture. La recherche qualitative a été priorisée puisqu'elle permet la récolte de données détaillées sur des évènements, des activités et des comportements, permettant d'avoir une meilleure compréhension des actions, des problèmes et des processus dans leur contexte réel (Miles et Huberman, 2003). Comme l'agriculture urbaine est avant tout l'œuvre d'individus aux expériences diverses, il est pertinent d'utiliser une méthodologie qui s'appuie sur l'idée que les personnes impliquées dans une situation particulière sont les mieux placées pour décrire, présenter, voire analyser leur propre expérience et leurs sentiments dans leurs mots.

Une question principale ainsi que deux sous questions de recherche ont été soulevées. Ainsi, cette étude s'attarde à répondre à la question suivante :

• Quelle est la situation de l'accessibilité au sol en matière d'agriculture urbaine dans quatre communes de Santiago du Chili?

Afin de pouvoir répondre adéquatement à cette question, deux sous questions ont été émises:

- En reprenant les six dimensions de l'accès à la terre, quels sont les facteurs favorables ou contraignants de l'accès au sol pour l'agriculture urbaine dans chacune des quatre communes à l'étude?
- En tenant compte de la situation actuelle, quelles sont les stratégies adoptées par les agriculteurs urbains pour accéder au sol?

En l'absence de données techniques et économiques sur l'état de l'accès à la terre et les stratégies mises de l'avant par les agriculteurs urbains à Santiago, la présente recherche se veut principalement exploratoire. Comme le mentionne Van der Maren (1996), la recherche exploratoire permet de combler un vide dans les écrits en appliquant notamment un système d'inscripteurs déjà testé à un nouveau matériel.

Prenant pour acquis que l'étude de l'accessibilité doit passer à la fois par une bonne connaissance du contexte ainsi que des stratégies mises en œuvre par les acteurs, l'analyse s'est effectuée en deux

temps – reprenant les deux sous-questions de recherche. D'abord, la situation de l'accessibilité à la terre à Santiago a été analysée en fonction des dimensions retrouvées dans la littérature et présentées dans la problématique: l'agriculture à l'intérieur des outils de planification, la disponibilité des sols, la valeur du sol urbain, la disponibilité d'informations et d'organisations en faveur du producteur urbain, la participation de la population et la perception de l'agriculture urbaine. Ensuite, quatre études de cas portant sur des agriculteurs ayant eu accès à un terrain public ou institutionnel ont été analysées. Cette deuxième partie a comme objectif de vérifier dans quelle mesure le contexte de l'accessibilité dans chacune des quatre communes influe sur la manière dont les agriculteurs accèdent au sol. L'idée étant de positionner la recherche au-delà de la théorie et d'étudier les étapes de l'accès au sol dans les faits et les possibles conflits afin de faire ressortir les facteurs déterminants de l'accessibilité dans le contexte chilien. Finalement, tel que demandé par l'organisme d'accueil des recommandations visant l'amélioration de la situation actuelle, seront proposées.

La méthode utilisée dans le cadre de cette recherche est en partie basée sur la Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives (MARP) une approche utilisée par les Nations Unies, notamment le PNUD et ONU-Habitat, pour des recherches portant sur divers thèmes dont l'agriculture urbaine. Un document présenté par Ly (2001) fait ainsi mention à l'utilisation de la MARP comme un «procédé systématique et progressif d'apprentissage et d'appréhension rapides des acteurs de l'agriculture urbaine dans la perspective de comprendre les logiques qui structurent le secteur et d'identification des priorités» (Ly, 2001 : 1). Bien que l'objectif de cette recherche ne soit pas orienté vers la planification d'activités futures, comme c'est généralement le cas avec l'utilisation de la MARP, il semblait que les objectifs poursuivis par cette méthode, dont l'«identification [...] d'informations sur les principaux problèmes de la zone d'étude et de formuler des hypothèses d'actions préliminaires aux solutions possibles» (PNUD, 2001: 31) donnaient écho au mandat poursuivi dans le cadre de ce stage. Tout comme d'autres méthodologies de recherche, la MARP favorise la triangulation, soit la combinaison d'approches multiples afin d'examiner l'information sous des angles différents et ainsi aboutir à une vue plus globale (Ly, 2001). Dans le cadre de cette recherche deux types d'outils de collecte de données ont principalement été utilisés soient la recherche documentaire et les entrevues semi-dirigées. Il est également à noter que des séances d'observation ont été réalisées de manière informelle. En effet, plusieurs visites des communes ont été effectuées dans l'objectif de repérer des agriculteurs non recensés mais également afin de connaître le territoire à l'étude. De plus, les agriculteurs ont été rencontrés sur leur terre donnant ainsi la possibilité à la chercheure d'appréhender la réalité des jardins et de mieux saisir le contexte dans lequel les producteurs urbains évoluent.

Recherche documentaire

La recherche documentaire fut utilisée comme outil principal de collecte de données. Il s'agissait dans un premier temps d'étudier les documents officiels (plans régulateurs métropolitains et communaux, chartes des espaces publics et espaces verts) relatifs à l'existence de l'agriculture urbaine et les possibilités d'accès au sol. La recherche documentaire a également permis de se familiariser avec le contexte chilien.

Entrevues semi-dirigées

Des entrevues semi-dirigées auprès des acteurs retenus ont été réalisées entre septembre et décembre 2010. Comme la recherche s'effectuait dans un milieu étranger inconnu du chercheur, la méthode des entrevues semi-dirigées a permis de recueillir et d'identifier des mécanismes et expériences ayant difficilement pu être obtenus autrement. Tels que mentionnés par divers auteurs dont Savoie-Zajc (2008), les entretiens permettent au chercheur de mettre en place un climat propice à une meilleure compréhension de la société. En documentant l'expérience des personnes rencontrées, l'entretien permet de dégager des informations et des dimensions n'ayant pas été relevées lors de la recherche documentaire ou appuyées les connaissances révélées par la littérature. Comme aucune étude portant sur l'accessibilité à la terre n'a été répertoriée pour le Chili, l'entretien semi-dirigé avec les acteurs-clés offre un avantage considérable.

Des entrevues semi-dirigées ont d'abord été menées auprès d'informateurs clés. L'objectif étant d'obtenir une vision globale de la situation chilienne tant au niveau de la planification territoriale, des acteurs impliquées que de l'agriculture urbaine en général. Des entretiens avec des agriculteurs urbains et des chefs de projet d'agriculture urbaine ont ensuite été réalisés afin de comprendre le contexte dans lequel ces acteurs avaient pu accéder à la terre et ensuite distinguer les stratégies adoptées par ces personnes pour avoir accès au sol. Comme l'accès à la terre dépend de divers facteurs institutionnels, des entrevues semi-dirigées ont également été effectuées auprès de fonctionnaires municipaux et nationaux.

Choix de personnes et mode de recrutement

Le thème de l'accessibilité à la terre touche un nombre important d'acteurs provenant de secteurs variés. En se basant sur la littérature, quatre types d'acteurs ont été cernés : agriculteurs et/ou groupe d'agriculteurs, fonctionnaires (municipaux et nationaux) en charge de l'agriculture et de la planification, organismes ou groupes communautaires et chercheurs ou professeurs universitaires. L'idée était de rencontrer les acteurs de chacune des quatre communes ainsi que certains informateurs pouvant offrir

une vue d'ensemble sur la situation de Santiago. Les informations mises à disposition par l'organisme-hôte ainsi que la lecture de rapports, thèses de maîtrise ou articles sur le sujet ont permis d'établir une liste préliminaire de personnes à contacter. Par la suite, une méthode dite «boule-de-neige» voulant qu'un informateur nous dirige vers un autre a été employée (Létourneau, 2006). Dans un contexte où la recherche se fait dans un milieu et une culture étrangers, où le temps est limité, où le thème à l'étude est relativement nouveau et où peu de littérature sur le sujet existe, la méthode «boule-de-neige» a permis d'entrer en contact rapidement avec un large éventail d'acteurs (Entretien, 2010). De plus, considérant l'agriculture urbaine comme une activité dynamique, cette façon de faire a permis de mettre la main sur des données actualisées ainsi que sur des agriculteurs pratiquant de manière marginale.

Le choix des agriculteurs s'est d'abord fait en répertoriant, selon les informations fournies par l'organisme d'accueil, l'ensemble des projets d'agriculture urbaine en place dans les communes à l'étude. Les personnes en charge ont été contactées puis rencontrées. D'autres agriculteurs ont été recensés suite aux premières rencontres ou tout simplement en se promenant sur le territoire des communes. Cette étape de la recherche fut plus ardue puisque les producteurs urbains se dissimulent souvent dans la trame urbaine.

Comme aucun département au niveau municipal ne traite directement de l'agriculture urbaine, il a été décidé de rencontrer la personne en charge de la planification (Secpla) ainsi que celle chargée de l'environnement (Hygiène environnementale) pour chacune des quatre communes à l'étude. De plus, puisque la planification urbaine à Santiago s'effectue également au niveau national, un fonctionnaire du MINVU ainsi qu'un autre du Ministère de l'agriculture ont également été rencontrés.

Le premier contact s'est effectué via courrier électronique. L'objectif était de leur présenter les principaux objectifs de la recherche ainsi que l'apport de leur contribution. Un deuxième contact, téléphonique cette fois, a été effectué avec les fonctionnaires n'ayant pas répondu à la première notification. Du côté des organisations communautaires, un premier contact via courriel a été pris auprès des organisations communales, régionales et nationales oeuvrant sur les conflits relatifs à la ville, à l'environnement ou à l'agriculture. De ces organisations, une seule travaillait sur l'agriculture urbaine : le responsable fut d'abord contacté par courriel où un temps de rencontre fut prévu. Finalement, le contact avec les agriculteurs fut celui ayant demandé le plus de travail. En effet, si quelques producteurs urbains sont facilement accessibles (connus dans leur milieu, accès à Internet ou à un téléphone), d'autres sont dissimulés dans la ville sans moyen d'être contactés. Diverses visites à des heures différentes ont été nécessaires afin d'entrer en contact directement avec certains agriculteurs.

Tableau 3 : Nombre d'entrevues réalisées par commune et par type d'acteurs

Tableau 3 Entrevues réalisées par commune et par type d'acteurs Réalisé par l'auteure						
Communes	El Bosque	La Pintana	La Reina	Las Condes	National	Total
Fonctionnaire municipaux	3	1	1	2	-	7
Agriculteurs	2	1	2	1	-	6
Groupe d'aide	-	1	-	-	-	1
Professeurs	-	-	-	-	2	2
Avocat	-	-	-	-	1	1
Fonctionnaire	-	-	-	-	2	2
nationaux						
FAO	-	-	-	-	3	3
Total	5	3	3	3	8	22

Étude inter-sites

Comme la ville de Santiago est composée de 37 communes, chacune indépendante sur le plan administratif, politique et financier, il a été décidé de prioriser l'étude inter-sites afin d'accroître la «généralisabilité», en plus de dégager les similarités et d'appréhender les particularités. Cette stratégie méthodologique permet autant de décrire des phénomènes, de vérifier une théorie que de générer des propositions théoriques. L'idée d'étudier plusieurs sites s'applique bien à l'étude de l'agriculture urbaine car celle-ci est avant tout une expérience sociale en place dans un milieu donné; la possible ressemblance entre divers projets d'agriculture urbaine ne signifie pas que les acteurs ont les mêmes motivations ou les mêmes contraintes. Les motivations, les difficultés, la localisation et la distribution de l'agriculture urbaine et périurbaine peuvent en effet varier tant d'une ville à l'autre que d'un secteur à l'autre à l'intérieur d'un même espace urbain (Ellis et Sumberg, 2006; Bynch et Olofin, 2001).

Les communes à l'étude

Les quatre communes à l'étude ont été déterminées par l'organisme d'accueil selon deux critères. D'abord, chacune de ces communes compte au moins un projet d'agriculture urbaine pouvant être étudié. En tenant compte des contraintes liées au temps, la présence de projets déjà connus et ciblés a permis d'accélérer le processus de recherche. Le deuxième critère pris en considération fut la diversité des profils socioéconomiques ainsi que la situation géographique des quatre communes. Il aurait toutefois pu être pertinent, avec plus de temps et de moyens, d'étudier des communes sans projet d'agriculture urbaine afin de voir quels étaient les facteurs expliquant cette situation.

Tableau 4 : Profil des quatre communes à l'étude

Tableau 4 Profil des communes à l'étude (Sources: Encuesta CANCEN, 2002)						
Communes		El Bosque	Las Condes	La Pintana	La Reina	
Superficie	Urbaine	14,31 km2	32,61 km2	12,9 km2	17,8 km2	
	Rurale	0	66,73 km2	17,4 km2	5,5 km2	
Population	Urbaine	175 594	190 085	96 762	249 893	
	rurale	0	0	0	0	
Revenu mensuel moyen par ménage (CAN\$)		992	4 371	862	2 725	
Chômage (%)		10,30%	3,80%	11%	8,90%	
Population pauvre (%)		15,80%	2,30%	17,20%	7,.8 %	
Population in	digente (%)	3.7%	0.6%	3.6%	0.5%	

Figure 4 : Localisation des quatre communes à l'étude



Source: New World Encyclopedia, 2010

La Reina

La commune de La Reina est située à l'Ouest de la Région métropolitaine et se prolonge jusqu'au pied andin. Ainsi, en plus de son territoire urbain, La Reina compte une grande partie de sa superficie considérée comme rurale où aucun développement résidentiel n'est autorisé. Toutefois, cette superficie rurale n'est pas permise à l'agriculture puisqu'elle correspond à un espace écologique protégé (pied andin). Comptant 96 762 habitants (2002), La Reina est considérée comme une commune inégalitaire du point de vue socioéconomique : allant d'une population très riche à très pauvre (CANSEN, 2002).

Ainsi, on y retrouve à la fois des maisons unifamiliales de la classe aisée de Santiago, mais également des parties plus modestes où les maisons en ciments sont collées les unes aux autres et où les cours en terres abritent des animaux de basses-cours. L'une des caractéristiques principales de cette commune est sa vision environnementale. En effet, cette « comuna parque » (commune parc) compte 10,12 m² d'espace vert par habitant en plus d'offrir un système de recyclage, service plutôt rare à Santiago (Municipalidad de La Reina, 2011). Enfin, il est à noter que sur le territoire de La Reina se situe l'un des projets d'agriculture urbaine le plus connu de Santiago, l'Aldea del Encuentro.

La Pintana

La commune de La Pintana est située à l'extrême sud de l'AMS et fonctionne en tant que municipalité depuis 1984. Elle est bordée au nord par les communes de San Ramon et de La Granja, à l'ouest par la commune de El Bosque et de San Bernardo et à l'est par la commune de Puente Alto et de La Florida. La Pintana est l'une des communes les plus pauvres de l'AMS avec un revenu mensuel moyen par ménage de 862 CAN\$ (Cansen, 2002). La Pintana a reçu sa part d'attention dans les années 1980 notamment due à la relocalisation de nombreuses populations pauvres évincées des communes plus aisées comme celle de La Condes. Encore aujourd'hui, certains secteurs de La Pintana sont des «tomas» ou «campamentos» c'est-à-dire des terrains habités par des individus (seul ou en groupe) sans l'accord du propriétaire. Il est également à noter que c'est sur son territoire que sont nés les jardins ouvriers chiliens dont trois sont toujours en activité.

En plus de quartiers résidentiels et de larges espaces ruraux, dont une partie est de zonage agricole exclusif, La Pintana compte également sur son territoire le Campus Antumapu de l'Université de Chile (campus voué aux sciences agraires); la Platina, un terrain appartenant à l'Institut National de Recherche Agraire (INIA) et l'ex Fundo San Antonio, un espace agricole. Ainsi, bien qu'elle soit intégrée dans la trame urbaine, une vue aérienne de la commune permet de constater une dynamique fortement périurbaine. C'est pourquoi la commune est souvent prise en exemple dans les travaux portant sur les effets de l'urbanisation des espaces ruraux sur l'agriculture périurbaine, notamment grâce aux écrits du professeur Grurovich.

El Bosque

La commune de El Bosque est la seule commune de l'étude dont la superficie est entièrement urbaine. Elle est bordée à l'ouest et au sud par la commune de San Bernardo, au nord par celle de La Cisterna et à l'est par celle de La Pintana. La commune de El Bosque est principalement résidentielle et est l'une des communes les plus pauvres de Santiago avec un revenu mensuel moyen par ménage de 992 CAN\$ (Cansen, 2002). Bien que les limites légales de cette commune n'aient été fixées qu'en 1981, ce

n'est qu'en 1991 qu'ont lieu les premières élections qui portent au pouvoir l'actuel maire. Cette situation créée une relation étroite entre les résidents et les fonctionnaires municipaux

Si le territoire de la commune est dans l'ensemble résidentiel et commercial, caractérisé par des constructions dépassant rarement un étage, on y retrouve également les terrains des Forces aériennes du Chili ainsi que les terrains de l'ancien Institut de normalisation¹⁰ (IND) dont une partie a été vendue à la Gendarmerie.

Las Condes

Cette commune centrale, comptant sur son territoire de nombreux gratte-ciels, sièges sociaux et quartiers fermés, est l'une des communes les plus riches de Santiago avec un revenu mensuel moyen par ménage de 4 371 CAN\$. Bordée au nord par Vitacura et Lo Bernachea, à l'ouest par Providencia, au sud par La Reina et à l'est par la cordillère, la commune de Las Condes possède près des deux tiers de son territoire considéré à l'extérieur des limites urbaines. Toutefois, à l'image de la commune de La Reina, le territoire rural de Las Condes est dans une large mesure préservé de l'urbanisation pour cause de protection écologique du pied andin. La forte densité de l'espace urbain de Las Condes, combinée à l'interdiction de construction en vigueur dans l'espace rural font en sorte que cette commune doit être considérée en tant que commune urbaine plutôt que périurbaine.

Traitement des données

Dans le cadre de ce travail, l'analyse de contenu comme méthode d'étude des entrevues a été privilégiée. L'idée était d'abord de reprendre chacune des dimensions de l'accès au sol recensée par la littérature afin de créer une grille. Ensuite, les informations recueillies durant les entrevues et la recherche documentaire y ont été incorporées. Cette première étape a permis de classer les données recueillies. Comme le mentionnent Alami et al. (2009), l'analyse thématique des données consiste à préparer et ordonner les données recueillies (dans le cas présent grâce aux entretiens semi-dirigés réalisés) afin de rattacher les propos des acteurs aux thématiques abordées par la recherche. Pour ce faire, en plus de retranscrire les informations recueillies durant la période de collecte de données, ces dernières doivent être codées et finalement analysées (Andreani et Conchon, 2002). Dans le cadre de ce travail, ce type de traitement des données a permis de souligner les principales caractéristiques de l'accès au sol urbain par commune et par type d'acteurs. Il a ainsi été possible de mettre en évidence les principales tendances.

¹⁰ Aujourd'hui appelé l'Institut de prévision social, l'IND est liée au Ministère du travail. Il est chargé des pensions et autres bénéfices sociaux des travailleurs et des retraités qui ne cotisent pas à d'autres fonds de pensions.

CHAPTIRE 4: ANALYSE DES DONNÉES

Situation de l'accessibilité au sol pour l'agriculture urbaine

L'agriculture à l'intérieur des outils de planification

La planification urbaine à Santiago repose principalement sur deux instruments : le Plan régulateur métropolitain de Santiago (PRMS) ainsi que les Plans régulateurs communaux. Le PRMS guide le développement physique de l'ensemble de l'Aire métropolitaine. Il délimite ainsi les zones urbaines et urbanisables en plus de définir l'usage du sol du territoire rural de l'AMS : le territoire rural pouvant servir notamment de zones de protection écologique, forêt, d'intérêt agricole ou être considéré comme à risque (inondation, retrait massif, zone d'expropriation, etc.). Les Plans régulateurs communaux visent, quant à eux, à déterminer l'usage du sol urbain à l'intérieur des limites communales en fonction des six types d'utilisation du sol autorisés par la *Loi sur l'urbanisme et la construction*. Une même commune pouvant posséder à la fois une superficie rurale (régie par le PRMS) et une superficie urbaine (régie par le Plan régulateur communal), ces deux outils de planification se complètent. Ainsi, la lecture du PRMS et celle des Plans régulateurs communaux permet d'établir dans quelles mesures l'agriculture urbaine peut s'intégrer à l'intérieur du cadre légal.

La lecture de la *Loi sur l'urbanisme et la construction*, permet de formuler une première constatation : l'agriculture n'est pas reconnue en tant qu'usage légitime du sol urbain. En effet, la *Loi sur l'urbanisme et la construction* permet six utilisations du sol urbain : logement, équipement, infrastructures, espaces publics, espaces verts et industrie. Ainsi, l'agriculture en tant qu'usage autorisé du sol n'est pas permise dans les zones urbaines. C'est dire qu'une commune dont l'ensemble du territoire est urbain, à l'exemple de celle de El Bosque, ne possède aucun zonage agricole.

"Il n'existe pas, comme tel, d'usage agricole du sol à l'intérieur de l'espace urbain ... à l'intérieur du Plan régulateur communal (traduction libre)" (Entretien, 2010).

«Notre législation définie les usages urbains et les usages ruraux. Ainsi, une activité agricole s'entend comme une activité à l'extérieure des limites urbaines (traduction libre)» (Entretien, 2010).

Des quatre communes à l'étude, trois possèdent un espace rural régi par le PRMS: La Reina, Las Condes, La Pintana. Toutefois, de ces quatre communes, seulement celle de La Pintana possède un zonage agricole exclusif. La situation géographique des communes à l'étude peut expliquer cette situation. En effet, le territoire rural des communes de Las Condes et de La Reina correspond au pied andin. En plus d'être caractérisé par un sol rocailleux et donc, non propice à l'agriculture, le pied andin est une zone écologique protégée par le PRMS¹¹. De son côté, la commune de La Pintana, située à l'extrémité sud de l'AMS et bordée à l'ouest et à l'est par des communes majoritairement rurales et

¹¹ Il est toutefois à noter que certains projets immobiliers sont présentement en cours de révisions pour le pied andin, et ce malgré l'interdiction de construire au-delà d'une altitude de 1000 mètres.

agricoles (San Bernardo et Puente Alto) possède des sols agricoles fertiles (classe III). L'histoire agricole de La Pintana, intimement liée à la création des premières coopératives agricoles chiliennes, peut également contribuer à expliquer le maintien du zonage agricole (Entretien, 2010). En effet, trois coopératives sont encore présentes sur le territoire de la commune : Huertos José Maza, Huertos Familiares Las Rosas, Huertos Familiares Mapuhue. De plus, la présence du campus des Sciences Agricoles de l'Université du Chili et de l'Institut National de recherche agraire (INIA) contribue également à la reconnaissance agricole de la commune. Il est toutefois à retenir que l'extension des limites urbaines au coeur des prochaines modifications du PRMS (prévue pour 2012), constitue un défi pour La Pintana notamment en termes de changement d'usage du sol et d'augmentation des valeurs du sol (thème qui sera abordé au point 3.1.3).

Comme il a été constaté, il existe une dichotomie importante entre usages urbains et ruraux et ce, même si ces usages cohabitent sur le territoire d'une même commune. Cette conception stricte de l'agriculture comme appartenant seulement au milieu rural limite la capacité de certaines institutions à aider les producteurs urbains :

[...] les outils mis à disposition par le ministère pour soutenir l'agriculture ne sont pas disponibles pour eux [les agriculteurs urbains]. Parce que les mêmes lois établissent que ces instruments ne peuvent être appliqués qu'aux zones rurales. Il y a certaines exceptions notamment pour les membres de l'INDAP, qui sont établis dans les zones urbaines et qui peuvent recevoir de l'aide mais elle est très minime (traduction libre) (Entretien, 2010)

Il est donc compris que l'exclusion des outils de planification chilienne de l'agriculture en tant qu'usage légal du sol urbain ne limite pas seulement l'accès effectif au sol mais limite également la pérennité de l'accès en enlevant aux agriculteurs la possibilité d'obtenir de l'aide financière et technique.

Bien que leurs outils de planification territoriale ne leurs permettent pas la mise en place d'un zonage agricole urbain en bonne et due forme, les communes ont l'indépendance politique nécessaire à la création de plans ou de programmes encourageant l'agriculture urbaine au niveau local. Cette autorité en termes de réalisation de projet communal liée à l'AU est illustrée par la création, en 2001, dans la commune de La Reina, de l'Aldea del Encuentro, un jardin communautaire situé en partie sur un terrain municipal et en partie sur un terrain institutionnel (appartenant à l'Hôpital militaire). Questionnée sur l'existence de lois, règlements ou programmes d'agriculture urbaine au Chili, la directrice de ce jardin a répondu de la sorte : «Il n'existe rien. Il n'en existe pas non plus au Ministère de l'Agriculture. Ce jardin dépend entièrement de la municipalité de La Reina. Ainsi, la municipalité pourrait décider du jour au lendemain de terminer le projet, car nous fonctionnons via des subventions municipales (traduction libre)» (Entretien, 2010).

De plus, il est à noter que les municipalités ont la juridiction de leurs espaces municipaux et de leurs espaces verts. Bien qu'aucune des communes à l'étude n'autorise explicitement l'utilisation de ces espaces à des fins agricoles, aucune n'indique clairement que la production alimentaire est incompatible avec l'objectif de ces espaces verts. À titre d'exemple, l'article 44 du Plan régulateur communal de La Pintana décrète qu'il est permis dans les espaces verts «les installations de loisir, sportives, religieuses, culturelles, scientifiques, etc. Ces installations doivent être complémentaires et compatibles à l'état des espaces verts et ne doivent pas altérer la qualité du paysage ». Interrogés sur le sujet, les fonctionnaires municipaux de cette commune ont corroboré l'idée selon laquelle faire pousser des légumes dans les espaces verts pourrait être considéré comme une activité culturelle ou de loisirs, se conformant ainsi aux objectifs définis par le Plan régulateur communal. Toutefois, cette double conception de l'espace vert comme espace récréatif et productif n'avait pas été considérée par la municipalité (Entretien, 2010). Dans le même ordre d'idées, le Plan régulateur communal de la municipalité de Las Condes indique que «la plantation ou la replantation des espèces végétales dans les espaces publics, ne peut être réalisé que par le Département des parcs et jardins ou par des tiers qui ont été expressément contractés. Cette activité est interdite aux résidents sans l'autorisation écrite préalable de la municipalité» (Plan régulateur communal, Las Condes). La présence d'un jardin individuel urbain dans l'un des espaces verts de Las Condes, réalisé avec l'accord de la municipalité, démontre qu'il est possible d'interpréter positivement cet article.

Le tableau suivant indique, pour chacune des quatre communes à l'étude, les divers facteurs permettant d'analyser la présence de l'AU dans les outils de planification. Ainsi, il est possible d'observer que les outils de planification de la commune de Las Condes sont les moins favorables à l'agriculture urbaine alors que ceux de La Pintana sont les plus favorables. Comme il a été mentionné précédemment, cette situation peut être expliquée en partie par la situation géographique et l'histoire agricole de la commune de La Pintana. Les données du tableau permettent ensuite de mettre en lumière l'intensité de l'appui politique dans chacune des communes à l'étude. À l'image de Castro et al. (2007), l'appui politique est comprise comme :

- La création de programmes d'AU, la promotion d'organisations d'agriculteurs, support à la production agricole urbaine;
- La création d'espaces institutionnels démocratiques et transparents où l'agriculteur urbain peut être écouté et avoir une incidence sur les politiques le concernant;
- L'approbation de normes favorisant le développement de l'AU et ses activités connexes (Castro et al., 2007).

Il y est remarqué que La Reina est considérée comme ayant un appui politique fort grâce à la présence d'un support à la production agricole urbaine et un programme d'AU, alors que la commune de Las Condes, n'ayant mis aucun de ces trois points de l'avant est considérée comme ayant un appui

politique faible.

Tableau 5 : L'AU dans les outils de planification pour les quatre communes à l'étude

Tableau 5 L'AU dans les outils de planification pour les quatre communes à l'étude Tableau réalisé par l'auteure, inspiré par Castro et al. (2007)				
	La Reina	La Pintana	El Bosque	Las Condes
Zonage agricole	Absence	Présence	Absence	Absence
Espace institutionnel pour la participation des agriculteurs urbains	Moyenne	Moyenne	Faible	Nul
Aide financière aux producteurs urbains	Absence	Présence	Absence	Présence
Aide à la production	Élevée	Élevée	Faible	Nulle
Présence de programme municipal d'AU	Présence	Absence	Présence	Absence
Appui politique	Forte	Moyenne	Moyenne	Faible

Par conséquent, puisque la planification urbaine n'interdit pas expressément la présence d'agriculture, puisque les communes ont l'autorité nécessaire pour mettre sur pied des projets ou des programmes à l'intérieur de leurs frontières et puisqu'elles sont maîtresses de leurs espaces verts, il est possible de retrouver l'agriculture urbaine à l'intérieur de l'espace urbain. Ainsi, l'absence de l'agriculture dans les outils de planification peut compliquer l'accès au sol pour les agriculteurs urbains, mais ne l'exclut pas.

Cette situation a notamment comme conséquence la non éligibilité, jusqu'à tout récemment grâce au programme PRODESAL¹² mis en œuvre dans la commune de la Pintana, des agriculteurs urbains aux mécanismes d'aide financière et technique mis en place par le Ministère de l'Agriculture et par l'INDAP. Le choix du Chili de ne pas consacrer la sécurité alimentaire en tant que droit fondamental peut également limiter la latitude des gouvernements locaux à planifier des programmes sociaux d'agriculture urbaine. Diverses municipalités de la région dont les gouvernements nationaux ont inclus la sécurité aux droits fondamentaux¹³, se sont en effet servi de ce cadre légal pour justifier la création de programmes d'AU.

Disponibilité des sols pour l'agriculture urbaine

Telle que noté dans la littérature, la trame urbaine compte une superficie non négligeable de terres

Par exemple, l'Argentine (Ley del Programa de Alimentación y Nutrición Nacional de 2003), l'Équateur (Ley de SA y

Nutricional del Congreso de 2006) et le Brésil (Ley de SA y Nutricional (LOSAN), Nº 11.346 de 2006).

¹²PRODESAL est un programme mis sur pied par l'Institut de développement agricole (*Instituto de Desarrollo Agropecuario - Indap*). Son objectif est de venir en aide aux petits producteurs agricoles via de l'aide technique et financière (crédits agricoles). La commune de La Pintana est l'une des deux seules communes urbaines (avec Maipuet San Bernardo) où le programme PRODEAL est actif.

propices à l'agriculture. Un rapport publié en 2004 portant sur les défis et les opportunités des terrains vacants dans les villes d'Amérique latine, estimait à 11,37% l'espace inoccupé sur le territoire du Grand Santiago¹⁴. Le tableau suivant tirée d'une étude de Figueroa Salas datant de 2009, fait état de chiffres encore plus modestes.

Tableau 6 : Superficies approximatives des terrains vacants de l'AMS selon différentes sources

Tableau 6 Superficies approximatives des terrains vacants de l'AMS selon différentes sources Source : Figueroa Salas, 2009				
Lincoln Institute ^a MINVU Chambre chilienne Figueroa de construction Salas ^b				
Superficie (ha)	7 500	6 000	2 169	1 200
Pourcentage	10%	8%	2,90%	1,60%

^a: Le *Lincoln Institute of Land Policy* est un centre d'étude sur l'usage, la régulation et la taxation du sol.

Les données fournies par l'étude semblent considérablement faibles en comparaison avec d'autres villes d'Amérique latine : Buenos Aires (Argentine) 32%, Guadalajara (Mexique) 26.6%, Guayaquil (Équateur) 39,40%, Mexicali (Mexique) 19.07%, Quito (Équateur) 21,70%, Rio de Janeiro (Brésil) 44,00%. Selon Morandé et al. (2008) cette faible proportion de terrains vacants à Santiago peut être expliquée au regard de deux phénomènes : la haute valeur du sol¹⁵ et la taxe supplémentaire chargée par le Service Interne des impôts (SII) pour chaque terrain vacant du pays. Dans les quatre communes à l'étude, cette majoration représente pour le second semestre de 2010:

- 18 104,76 USD pour El Bosque;
- 24 730 750 USD pour La Pintana;
- 192 135,70 USD pour La Reina;
- 1 168 798,78 USD pour Las Condes (SII, 2010).

Le tableau ci-dessous indique pour chacune des communes à l'étude les terrains pouvant être potentiellement utilisés à des fins d'agriculture urbaine.

¹⁴ Ce rapport défini l'espace vacant comme des espaces présentement inoccupés et situés à l'intérieur des limites urbaines (Larangeira, 2004)

^b : Figueroa Salas sont les auteurs d'une étude portant spécifiquement sur les lois du sol et les modifications en cas de modification du PRMS.

¹⁵ Les auteurs concluent que les facteurs ayant une influence directe sur le prix du sol (proximité d'un métro, possibilité d'expropriation, proximité de maisons cotées, densité du bloc, qualité de l'édification, le quartier, le niveau de criminalité et la dimension du site) ont un impact sur l'inoccupation d'un terrain.

Tableau 7 : Sol urbain potentiellement disponible pour les quatre communes à l'étude

Espaces verts Verts Verts Superficie (m²/hab) W du territoire Terrains non propices à la construction Perdices et San Carlos. terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants Superficie 10, 12 4,76 2,17% 2.03 % Bord du canal, lignes hautes tensions, 1 tensions, 1 tensions, 1 tensions, 2 he 26 he n/a	11,67 2.61% d de la rivière Mapocho
Espaces verts Superficie (m²/hab) % du territoire Terrains non propices à la construction Perdices et San Carlos. terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants La Pintana El Bosque 1,77 2.03 % Bord du canal, Bord du canal, lignes hautes tensions, tensions, haute tension. Terrain vacants 2 he 26 he n/a	11,67 2.61% d de la rivière
Espaces verts Superficie (m²/hab)	11,67 2.61% d de la rivière
verts (m²/hab) 4.81% 2,17% 2.03 % Terrains non propices à la construction Bord du canal Las Perdices et San Carlos. Iignes hautes terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Bord du canal, lignes hautes tensions, tensions, haute tension. Terrain vacants 2 he 26 he n/a	2.61% d de la rivière
% du territoire 4.81% 2,17% 2.03 % Terrains non propices à la construction Bord du canal Las Perdices et San Carlos. Iignes hautes terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Bord du canal, lignes hautes tensions, and lignes hautes tensions, and lignes hautes tensions. Terrain vacants 2 he 26 he n/a	d de la rivière
Terrains non propices à la construction Bord du canal Las Perdices et San Carlos. terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants Bord du canal, lignes hautes tensions, lignes hautes tensions, 2 he 26 he n/a	d de la rivière
construction Perdices et San Carlos. lignes hautes terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants Perdices et San Carlos. lignes hautes tensions, tensions, hautes de lectriques à haute tension.	
terrains en réserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants tensions, tensions, 2 he 26 he n/a	Mapocho
terrains en reserve pour construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants 2 he 26 he n/a	
construction routière Lignes électriques à haute tension. Terrain vacants 2 he 26 he n/a	
haute tension. Terrain vacants 2 he 26 he n/a	
Terrain vacants 2 he 26 he n/a	
Terrains Institutionnels Hôpital militaire Université INIA Force aérienne É	44 he
Tropical Hillians State	cole militaire,
École de	Universités
gendarmerie	
Terrains municipaux voués Programme municipal Absence SEDE	Absence
à l'AU	
Terrains agricoles Non Oui Non	Non
Perception des Non Oui Oui	Non
fonctionnaires municipaux	
rencontrés ^a	

^a Réponse à la question : Existe-t-il des espaces disponibles dans votre commune pouvant être utilisés par les agriculteurs urbains.

Il est toutefois important d'analyser ces données en relation avec le contexte chilien. D'abord, les communes de La Reina et celle de Las Condes sont celles comptant le plus d'espaces verts sur leur territoire (respectivement 10,2 m²/hab et 11,67 m²/hab). Toutefois, comme il a été mentionné précédemment, l'utilisation des espaces verts à des fins agricoles n'est pas spécifiquement autorisée par les outils de planification mais plutôt laissée à la discrétion des municipalités.

Les données relatives à la superficie de terrains vacants proviennent de la Chambre chilienne de construction. L'étude, basée sur des photos aériennes géoréférencées, a répertorié les terrains vacants ayant les caractéristiques suivantes :

- Être à l'intérieur des limites du Grand Santiago;
- Être une terre en friche ou être d'usage agricole;
- Être d'une dimension égale ou supérieure à 2 ha;
- Être à l'intérieur d'une concession sanitaire.

D'abord, il se doit de mentionner que l'objectif de l'étude effectuée par la Chambre chilienne de construction (CChC) est de déterminer le sol disponible pour le développement immobilier. Bien qu'elle ne prenne pas en compte les espaces d'une superficie inférieure à 2 ha, ni ceux ne permettant pas la construction résidentielle, cette étude permet de jauger la quantité de sol disponible par commune.

Suite à la dictature militaire, le marché du sol a été régularisé à un point tel que peu de terrains se retrouvent sans propriétaire privé. Ainsi, bien qu'il existe des terrains qui, selon la littérature, pourraient être utilisés à des fins d'agriculture urbaine (terrains vacants ou non aptes à la construction), l'utilisation de ces derniers par les agriculteurs est généralement prohibée et souvent restreinte (barrière à l'entrée, béton au sol, surveillance, etc). À titre d'exemple, les terrains bordant la rivière Mapocho dans la commune de Las Condes en plus d'appartenir à un propriétaire privé, sont entièrement bétonnés excluant la possibilité pour un agriculteur de cultiver le sol. Questionné sur la disponibilité d'espaces vacants où il serait possible de réaliser de l'agriculture, un professionnel municipal répond de la sorte : «C'est que tous les terrains ont un propriétaire. Tu ne peux même pas sortir l'eau de la rivière car l'eau également a un propriétaire qui s'appelle «les entreprises d'eau potable». Il ne serait pas non plus possible de faire un puits car l'eau des puits également appartient aux entreprises d'eau potable (traduction libre)» (Entretien, 2010).

Un fonctionnaire municipal résume la situation ainsi :

En ce sens, nous ne possédons pas beaucoup de terrains sans propriétaire privé. De plus, permettre l'accès à une propriété privée au Chili n'est pas si facile. Moi, comme municipalité, je ne peux pas entrer et travailler sur une propriété privée.

Par exemple, s'il y a un terrain abandonné situé entre deux bâtiments, la municipalité peut dire au propriétaire: «Monsieur, vous avez 30 jours pour nettoyer votre terrain". Si ce n'est pas fait en 30 jours, nous pouvons dire : «Ceci est un site abandonné». La municipalité pourra nettoyer le terrain et mettre une barrière afin que personne ne puisse entrer. Mais il n'existe aucune loi qui dise «Laissons Marie ou Jean-Paul entrer sur ce terrain et faire un jardin». Ce serait commettre un crime d'entrer sur une propriété privée. C'est ce qui est compliqué. (traduction libre) (Entretien, 2010)

Comme l'indiquent les propos précédents, la question de la propriété privée, centrale au Chili, complique l'utilisation de terrains vacants privés. Cette situation est la même pour les terrains municipaux. Questionnée sur les étapes l'ayant conduite à la création d'un projet d'agriculture urbaine, une chef de projet note qu'il fut difficile de trouver un cadre juridique permettant l'utilisation par un particulier d'un terrain public: «Le processus a pris du temps, car il n'y avait pas de protocole en termes légal permettant à des usagers d'utiliser le terrain municipal à des fins agricoles; il n'y avait pas de concession¹⁶ ni de bail. Quelques années se sont écoulées avant que je puisse trouver une façon où la municipalité serait le propriétaire du sol et où les usagers seraient ceux qui travaillent le sol (traduction libre)» (Entretien, 2010).

Les terrains institutionnels semblent être ceux ayant principalement été mis à profit par les agriculteurs dans les communes à l'étude. Ainsi, dans la commune de La Reina, l'hôpital militaire a cédé une partie de son terrain à la municipalité pour l'élaboration d'un programme municipal de jardin communautaire.

¹⁶ Concession: Contrat par lequel l'administration autorise, moyennant redevance, une personne privée à utiliser privativement le domaine public.

Dans la commune de El Bosque, les forces armées ont une entente de métayage¹⁷ avec des agriculteurs alors que l'INP a permis à 16 agriculteurs d'utiliser une partie de leur large propriété pour l'aménagement d'un jardin urbain. Dans la commune de La Pintana, la faculté d'agronomie de l'Université du Chili permet également à un agriculteur de cultiver une partie du large terrain disponible. Ainsi, seules les institutions de la commune de Las Condes ne permettent pas l'utilisation de leur terrain pour l'agriculture urbaine.

En conclusion, la prédominance de la propriété privée au Chili a comme conséquence le faible nombre de terrains vacants ou du moins pouvant être utilisés par des agriculteurs urbains. Toutefois, certaines communes possèdent plusieurs espaces verts ou divers terrains institutionnels pouvant éventuellement être utilisés à des fins agricoles. Ainsi, telle que notée dans la première partie, la disponibilité de terrains est étroitement liée à ce qui est considéré comme un espace adéquat pour la production alimentaire urbaine. Un fonctionnaire municipal interrogé dans le cadre de la recherche a résumé la situation de cette façon: «Je pense que le principal facteur contraignant [pour l'agriculture urbaine à Santiago] est d'envisager des espaces que nous pourrions utiliser, mais que nous ne voyons pas. L'avantage est que nous avons ces espaces disponibles. Il ne nous reste plus qu'à intérioriser la notion qu'il est possible de cultiver ces espaces (traduction libre)» (Entretien, 2010).

La valeur du sol urbain¹⁸

La libération des marchés du sol entraînée par les mesures mises de l'avant par la dictature militaire, aura comme conséquences l'urbanisation des campagnes avoisinantes et la flambée des prix du sol. Parallèlement, on assiste à la privatisation du sol urbain, les municipalités, dorénavant autonomes financièrement, préférant vendre leurs terrains aux secteurs privés. Bien que les limites à la croissance urbaine aient été restaurées au retour de la démocratie en 1990, la privatisation et la flambée des prix du sol urbain demeurent.

L'extension des limites urbaines est l'une des principales difficultés à laquelle doivent faire face les agriculteurs périurbains, puisque l'extension signifie bien souvent augmentation des valeurs foncières et arrivée d'activités économiques souvent non compatibles avec l'agriculture. La commune de La Pintana est la seule commune de l'étude à devoir faire face à cette situation. Ainsi, les discussions actuelles visant la modification du PRMS afin d'incorporer l'ensemble du territoire de La Pintana à l'intérieur des limites urbaines ont soulevé des débats parmi les agriculteurs. Un fonctionnaire du MINVU fait état de la situation.

¹⁷ Type d'entente dans lequel un propriétaire terrien confie à un ou plusieurs individus le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la production.

¹⁸ Rien que l'applyee de la velour du set unterior d'une de la velour du set un terre de la velour du set un terre de la velour du set une d'une de la velour du set une de la velour du set une

Bien que l'analyse de la valeur du sol urbain s'effectue au-delà de la seule valeur économique du sol, il est à noter que l'analyse des valeurs extra-économiques et environnementales dépasse le cadre de cette recherche.

«Dans le cas de Mapuhe [coopérative agricole de la commune de La Pintana] nous avons eu notre part de différents. Parce qu'ils sont préoccupés par le fait que nous pourrions les incorporer à l'intérieur des limites urbaines. Ils sont contre. Maintenant...celui qui est à l'intérieur ou à l'extérieur des limites urbaine, s'il veut maintenir les activités de jardin il peut. C'est que selon eux des usines vont venir, mais dans le fond c'est leur choix : si je veux vendre on si je ne veux pas vendre. [...] je crois que s'ils sont à l'intérieur ou à l'extérieur des limites urbaines, ça ne change rien. À part de monter le prix du sol (traduction libre)». (Entretien, 2010)

Les effets de l'augmentation des prix du sol sur les exploitations agricoles périurbaines de Santiago, ont été étudiés dans la commune de Lampa¹⁹. Cette étude réalisée en 2001 conclut que le déséquilibre entre la faiblesse structurelle des exploitations agricoles périurbaines et la forte pression foncière liée à l'urbanisation, poussent la plupart des petits agriculteurs proches des zones d'expansion urbaine à adopter une stratégie de vente lorsque l'occasion se présente (Chia et Peral, 2001).

Pour un fonctionnaire ministériel, la question de la valeur du sol n'est pas seulement caractéristique à l'espace périurbain.

« Il serait très improbable qu'il y ait de l'agriculture [dans l'espace urbain] si ce n'est que pour le coût du sol. C'est-à-dire...je crois que si tu as un hectare tu peux en retirer...je ne sais pas... deux millions de pesos [environ 4 000 CAN\$] et ce même hectare, si tu le vends, ils peuvent te payer 500 millions de pesos [environ 1 000 000 CAN\$]. La relation coûts/bénéfices est celle qui prime (traduction libre)» (Entretien, 2010).

La littérature sur l'agriculture urbaine considère également la haute valeur du sol urbain comme un facteur limitant l'accès au sol, notamment pour les agriculteurs provenant de milieux défavorisés : «The high value of urban land often makes UA at any scale particularly vulnerable, especially in terms of how the poor can access space to grow food» (Redwood, 2008).

Le tableau suivant indique pour chacune des communes le prix du sol par m². Il est à noter que ce tableau est à titre indicatif seulement puisque les prix fluctuent grandement en fonction de la localisation au sein même de la commune, de l'emplacement, du zonage, des immeubles déjà construits, etc. Toutefois, il permet d'observer que la valeur du sol urbain est plus importante dans les communes plus fortunées et inversement.

¹⁹ Bien que la commune de Lampa soit située à l'extérieur de l'AMS, elle est régie par le PRMS. L'urbanisation croissante de la Région métropolitaine fait pression sur cette commune fortement agricole.

Tableau 8 : Comparaison des indicateurs de la valeur du sol pour les quatre communes à l'étude

Tableau 8 Comparaison des indicateurs de la valeur du sol en CAN\$ pour les quatre communes à l'étude Tableau réalisé par l'auteure			
Source : SII, 2010			
Prix du sol- m² 25/10/2010			
La Reina	214,53\$		
La Pintana	53,61\$		
El Bosque	187,66\$		
II			

Il est à noter que peu d'agriculteurs urbains rencontrés devaient effectivement payer pour avoir accès au sol. Certaines stratégies (ont été adoptées par les agriculteurs afin d'accéder au sol sans avoir à débourser. Il peut être considéré que le coût du sol urbain a eu une influence sur le faible nombre de terrains disponibles dans les communes où le prix du sol est plus élevé mais cette conclusion n'a pu être prouvée dans le cadre de cette recherche.

En conclusion, la corrélation entre coût-bénéfice fut établie comme étant primordiale dans l'établissement des usages du sol, notamment ceux liés à l'agriculture urbaine. Ainsi, les agriculteurs devant débourser pour avoir accès au sol urbain sont très vulnérables à la hausse des prix du sol. Il a été établi que la pression foncière, spécialement en milieu périurbain, avait souvent comme conséquence l'abandon des activités agricoles. Toutefois, puisque peu d'agriculteurs urbains rencontrés dans le cadre de cette recherche devaient payer pour avoir accès au sol, il a été conclu que diverses stratégies existaient pour contourner cette variable.

Disponibilité d'informations et d'organisations en faveur du producteur urbain

De manière générale, il est possible de retrouver, dans chacune des quatre communes à l'étude des informations sur la production alimentaire urbaine :

- L'Aldea del Encuentro, un programme de jardin communautaire mis de l'avant par la municipalité de La Reina offre diverses formations notamment sur l'agriculture biologique et la conservation des graines;
- La municipalité de La Pintana a mis sur pied un projet de jardin démonstratif, exposant les différents types d'installation pouvant être reproduits à la maison;
- La municipalité de El Bosque offre ses services à ceux qui en font la demande, via les écoles primaires et les programmes de sensibilisation aux jardins urbains;
- Le Département d'hygiène environnementale de Las Condes a mis sur pied un jardin

Peu d'informations directement liées à l'accès à la terre (mécanisme d'accès ou banques de terrains) est toutefois disponible. D'abord, aucun mécanisme n'est établi pour les agriculteurs voulant accéder au sol urbain pour des fins d'agriculture. Lorsque questionnés sur le processus qu'un agriculteur urbain devrait emprunter, l'ensemble des fonctionnaires municipaux ont admis qu'aucun mécanisme n'était en place et qu'aucun département spécifique n'était affecté à cette tâche (Entretien, 2010). Les producteurs urbains éventuels devaient donc trouver leur chemin à l'intérieur de leur administration communale respective : Département des organisations communautaires, Département de projets et de paysagisme, Département des parcs et Jardins, etc.

De plus, sur les quatre communes à l'étude, deux (El Bosque et La Reina) ont pu fournir des informations sur les terrains vacants. Ces informations, bien qu'utiles, étaient incomplètes. Ainsi, la municipalité de El Bosque a pu fournir une carte localisant les terrains vacants sans toutefois pouvoir offrir plus d'informations sur la nature de ces terrains. Celle de La Reina a pu présenter une liste des terrains vacants privés contenant les adresses ainsi que certaines informations sur l'état du terrain : abandonné, en construction, en attente de construction, etc. La disponibilité d'informations sur les terrains vacants est difficile pour les municipalités, car elle représente un coût en termes monétaires mais également en termes de temps et de connaissances technologiques (Drescher, 2001). Pour disposer d'informations adéquates et actualisées, les photographies aériennes ne sont pas suffisantes. Les municipalités doivent en effet ajouter des informations relatives à l'état du terrain, à l'accès aux services, à la qualité des sols, etc.

Bien qu'aucune organisation ne travaille spécifiquement sur l'accès au sol, il existe toutefois des associations d'agriculteurs urbains dans les communes à l'étude. Ainsi, dans la commune de El Bosque deux associations de personnes âgées ont été répertoriées. L'une offre à ses membres des formations hebdomadaires sur des sujets liés à l'agriculture (types de culture, histoire de l'agriculture à Santiago, visite de terres agricoles, etc.), l'autre est une association de producteurs. L'objectif de ces associations est de combattre l'exclusion des personnes âgées en offrant à ces dernières un lieu de socialisation et de partage. Selon Wilbers et al. (2007), ce type d'association peut être caractérisé comme sociale : «Ces groupements sont souvent initiés par des organisations locales (églises, ONG, programmes municipaux sociaux, etc.) qui cherchent à combattre la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et l'intégration sociale, en leur accordant (au début) une assistance technique et financière minimale (souvent en nature)» (Wilbers et al., 2007 : 3). Dans la commune de La Reina, une association de producteurs est également présente offrant à ses membres diverses formations allant de la culture biologique, à la récolte de graines en passant par le compagnonnage de cultures.

Finalement, la commune de La Pintana compte trois coopératives agricoles ayant notamment comme objectif la réduction des coûts et des risques liés à la production agricole.

La rareté d'information liée à l'AU ainsi que l'absence de groupes de pression travaillant sur l'accès au sol, pourraient toutefois être allégées prochainement. En effet, suite au séminaire final du présent stage une trentaine d'acteurs locaux (employés de la FAO, fonctionnaires municipaux, professeurs universitaires, agriculteurs urbains, employés de programmes de jardins municipaux, etc,) ont formé le Réseau sur l'agriculture urbaine aujourd'hui officialisé en tant qu'Organisation non gouvernementale (ONG). Ce réseau s'est fixé cinq objectifs spécifiques:

- Contribuer à la reconnaissance de l'agriculture urbaine au sein des institutions publiques et de la population (AU);
- Impulser et appuyer la conception de règlements municipaux favorables à l'agriculture urbaine, notamment la création de jardins dans les espaces verts (AU);
- Renforcer l'accès à l'information relative à l'AU à travers un processus complet et extensif de sensibilisation et de formation;
- Promouvoir la recherche sur de nouvelles connaissances relatives à l'AU;
- Élaborer et mettre en place un processus de gestion et de partenariats visant un meilleur positionnement du Réseau.

Il semble que la présence de ce Réseau puisse faciliter la tâche des agriculteurs en prenant parole sur les grands thèmes liés à l'AU au Chili et principalement sur l'accès à la terre. En faisant connaître la situation de l'AU, cette ONG peut contribuer à changer les mentalités face à l'agriculture, augmenter la participation de la population, éclairer les propriétaires terriens sur les avantages éventuels à permettre la présence de l'AU sur leur terre, exercer une pression sur les gouvernements afin qu'ils émettent des normes claires en matière d'AU, etc. Il faudra attendre quelques années avant d'appréhender la portée réelle de ce réseau.

La réalisation de cette recherche a également permis de mettre en lumière le problème d'accès à des données relatives à la présence et l'intensité de l'agriculture dans les communes urbaines du Chili. D'abord la majorité des données agricoles fournies exclues les communes urbaines de leurs analyses. Cette situation limite la capacité des chercheurs et des preneurs de décisions à élaborer des recommandations ou mettre en place des projets répondant réellement aux besoins des agriculteurs. Ensuite, même lorsque les données existent, ces dernières divergent ou sont incomplètes. C'est le cas notamment des données mises à disposition par le Service interne des impôts et l'Institut national des statistiques²⁰. Selon le SII, un terrain à vocation agricole est défini comme tout terrain ou bien économique, quelle que soit sa localisation, destiné préférablement à la production agricole ou

-

²⁰ Voir tableau XX en annexe

forestière (SII, 2010). Alors que le SII dénombre les terrains à vocation agricole sans pour autant s'assurer qu'une telle production est réellement effectuée, le Recensement agricole définit la propriété agricole comme devant essentiellement accueillir des activités agricoles et générer des activités connexes. Par leur méthodologie, ni les données du SII ni celles du Recensement agricole ne répertorient de projets d'agriculture urbaine menés sur des terrains publics ou ceux effectués dans un objectif d'autoconsommation sur les terrains privés.

En outre, le tableau suivant indique pour chacune des communes à l'étude, différents indicateurs de la disponibilité d'informations et de la présence d'organisations. Cette récapitulation des éléments mentionnés précédemment permet notamment de constater qu'aucune des communes à l'étude ne possède de mécanisme clair d'accès au sol urbain et que la commune de Las Condes est la seule à n'avoir aucun groupe ou organisation d'agriculteurs urbains sur son territoire.

Tableau 9 : La disponibilité d'information et la présence d'organisations dans les quatre communes à l'étude

Tableau 9 La disponibilité d'information et la présence d'organisations dans les quatre communes à l'étude Réalisé par l'auteur					
		La Reina	La Pintana	El Bosque	Las Condes
Mécanisme clair d'accès au sol		Non	Non	Non	Non
Disponibilité d'information concernant les terres	Localisation	Non	Non	Oui	Non
disponibles	Statut	Oui	Non	Non	Non
Type de groupes et/ou organisations		Sociale	Économique	Sociale	Absence

L'absence d'informations liées au mécanisme d'accès au sol dans chacune des communes à l'étude ainsi que l'absence d'informations complètes sur la disponibilité de terres constituent des limites importantes à l'accès à la terre.

Participation de la population

La participation de la population aux projets d'agriculture urbaine n'a pu être étudiée précisément dans le cadre de ce travail. En effet, l'obtention du taux de participation réel aurait nécessité des moyens considérables et beaucoup plus de temps. Toutefois, les entrevues réalisées dans le cadre de ce travail ont permis de constater que la participation de la population et la demande pour l'utilisation de terrains municipaux ou institutionnels étaient relativement faibles dans les communes à l'étude. Deux agriculteurs urbains expliquent dans leurs mots la situation.

« J'aimerais qu'il y en ait [la participation] mais je crois qu'il n'y en a pas, car s'il en avait, il y aurait plus de gens qui cultiveraient la ville, mais je crois que ça s'en vient (traduction libre)» (Entretien, 2010).

"Il y a peu de demandes pour le moment parce que l'idée n'est pas présente. Je crois qu'ils (les résidents) ne s'imaginent même pas que ce soit possible» (Entretien : 2010)

Dans un premier temps, le niveau de participation peut être évalué en fonction de la demande pour l'utilisation du sol urbain. Sur les sept fonctionnaires municipaux rencontrés, seulement un avait eu, durant son mandat, une demande d'un agriculteur voulant cultiver l'espace public. Différentes explications peuvent dévoiler cette faiblesse de la demande auprès des fonctionnaires municipaux et nuancer les conclusions. D'abord, en l'absence de mécanisme clair d'accès au sol, il est possible que les agriculteurs urbains se soient adressés à un responsable provenant d'un autre département que ceux ciblés par la recherche. Cette hypothèse est basée sur le cas d'une agricultrice ayant obtenu la permission du maire de la commune de cultiver un terrain municipal abandonné. Il est également possible que certains agriculteurs urbains n'aient tout simplement pas demandé officiellement la permission avant d'utiliser l'espace urbain. Cette utilisation «non autorisée» du sol urbain est fréquente, spécialement dans les milieux les plus défavorisés. Deux cas similaires ont été recensés. En effet, dans la commune de El Bosque, deux agricultrices cultivent l'espace séparant le trottoir de la rue sans l'autorisation de la municipalité. Ces exemples montre qu'il existe une demande plus grande que ce qui a pu être observé via les entretiens.

La faible participation de la population dans les projets d'agriculture urbaine peut être expliquée par différents facteurs.

- Manque de besoins de production alimentaire. Un fonctionnaire municipal a justifié l'absence de projets d'agriculture urbaine par le fait que la population de sa commune n'a pas besoin de produire sa propre nourriture. Au Chili, l'approvisionnement en nourriture est généralement disponible pour la majorité de la population. Le développement de l'AU n'est donc pas présenté comme un outil de première nécessité. Bien que le pourcentage de pauvres et d'indigents dans les communes à l'étude soit plus faible que dans d'autres villes du pays ou de la région d'Amérique latine, cela ne signifie pas que la pauvreté est inexistante. À titre d'exemple, la commune de Las Condes comptent 0,6% d'indigents au sein de sa population, ce qui représente environ 1 500 individus. C'est donc dire que dans cette commune, 1 500 personnes n'ont pas les revenus nécessaires pour acheter un panier de base. Par ailleurs, peu de fonctionnaires municipaux voient le potentiel écologique ou récréatif de l'AU. L'agriculture urbaine n'est pas une activité exclusivement axée sur la sécurité alimentaire, elle peut également servir de moyen de détente, de socialisation, de thérapie, etc.
- Manque d'information. Comme il a été mentionné au point précédent, l'absence d'information.

concernant l'existence de terrains disponibles ou de processus clair d'accès à la terre contribue à limiter la participation de la population.

• <u>Manque de projets en cours</u>. Le cas de la municipalité de La Reina fournit un exemple où l'offre peut effectivement contribuer à influencer la demande. Ainsi, à ses débuts le projet municipal de l'Aldea del Encuentro comptait environ 40 jardiniers. Cinq ans après sa création, et sans publicité, le projet compte aujourd'hui 130 jardiniers en plus d'une liste d'attente pour une participation future.

Ce manque de participation a également des impacts différents:

- Certains agriculteurs ont mentionné que le manque de participation diminue leur pouvoir face au propriétaire lorsque vient le temps de renégocier les termes d'utilisation du terrain: "Le problème principal ici [...] est le manque d'[e participants au projet]. Si nous étions les seize agriculteurs à participer régulièrement [...] il y aurait un poids. Un poids comme pour dire : «comment vont-ils nous sortir d'ici si nous sommes autant à utiliser l'espace? Mais nous ne sommes plus que quatre à venir régulièrement (traduction libre)». (Entretien, 2010).
- Comme les projets municipaux sont étroitement liés aux demandes formulées par les résidents, un fonctionnaire municipal a mentionné que le manque de participation de la population limite la mise sur pied de programme relatif à l'AU.

Perception de l'agriculture urbaine

À la question «quelle est d'après vous, la principale limite à la présence de projets d'agriculture urbaine dans votre commune?», deux fonctionnaires municipaux ont répondu, l'absence de nécessité de la part de la population (Entretien, 2010). L'agriculture urbaine leur paraissait une solution «de dernier recours (traduction libre)» en cas «d'extrême crise économique (traduction libre)» (Entretien, 2010). Par ailleurs, un autre fonctionnaire municipal a noté que les potagers pouvaient rapidement «avoir l'air sales (traduction libre)» et donc difficilement trouver leur place dans les espaces publics. Enfin, un fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture a qualifié de «potentiellement dangereuse (traduction libre)» la cohabitation de l'agriculture et de la ville dont notamment la présence d'animaux, l'utilisation de pesticides et/ou le soulèvement de poussière. Ce sentiment défavorable face à l'agriculture peut, en partie, expliquer pourquoi peu de projets officiels d'AU voient le jour dans les communes à l'étude. Cette affirmation est corroborée par les propos de Drescher (2001) qui soutient que l'intégration de l'agriculture urbaine aux outils de planification résulte de la reconnaissance du potentiel économique, social et environnemental de l'AU de la part des autorités.

La perception négative de l'AU n'est toutefois pas seulement l'apanage des autorités. Ainsi, un responsable du département d'Hygiène environnemental de Las Condes, affirme que la réaction de la population n'a pas toujours été positive face à l'expérience d'AU au cœur d'un espace vert de cette commune.

«Il y a des citoyens [...] qui ont vu le jardin comme un préjudice pour l'espace vert. Comme quoi il n'était pas logique qu'il y ait des légumes dans les espaces verts. J'ai dû faire des entrevues à la télévision, dans les journaux pour dire : Ce n'est pas une mauvaise idée. La municipalité donne un espace pour appuyer ce genre d'initiative. Lui [l'agriculteur] vient et arrose». Mais ce ne fut pas facile. Donc, implanter ce type de projet dans le reste de la commune serait difficile (traduction libre)" (Entretien, 2010).

Cette réticence à l'encontre de l'agriculture urbaine renvoie aux propos véhiculés par les personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche face au passé agricole de Santiago. En effet, puisque l'urbanisation de plusieurs communes dont celle de El Bosque date des années 1970, plusieurs résidents se souviennent encore de l'époque où leurs parents devaient cultiver pour vivre, certaines personnes rencontrées ayant elles-mêmes travaillé comme employés dans des *haciendas*²¹. De ces entretiens est ressorti un parallèle entre pauvreté et agriculture, cette activité étant également associée à une autre époque. Une directrice de projet d'agriculture urbaine analyse en ces termes la perception de l'AU de la part de la population : "J'ai l'impression, mais c'est très personnel, que les gens ne sont pas accoutumés, peut-être ont-ils migrés de la campagne, mais pour eux tout ce qui est en relation avec l'agriculture est dépassé...c'est mon opinion (traduction libre)» (Entretien, 2010).

En outre, la conception de l'agriculteur au Chili est négative. En effet, ce dernier est défini par la loi comme «l'ouvrier ou l'employé ainsi que l'occupant, le locataire, le métayer ou le propriétaire (à condition que la superficie de sa terre ne dépasse pas l'unité de la ferme familiale) dont le travail régulier et continu se fait sur une terre cultivable. En aucun cas, est considérée comme agriculteur la personne possédant un diplôme universitaire (traduction libre)» (CORA, 1972:10). Dans un même ordre d'idées, il est à noter qu'au Chili, le terme huaso qui désigne l'agriculteur traditionnel chilien, est également utilisé dans l'argot pour caractériser une personne n'ayant aucune aptitude sociale, grossière et/ou ignorante. Cette perception négative de l'agriculteur peut décourager les individus à cultiver l'espace urbain, mais également freiner les propriétaires de terrains à autoriser la production agricole.

Le tableau suivant permet de comparer la perception des agriculteurs et des fonctionnaires municipaux rencontrés dans les quatre communes à l'étude. Il est possible de constater que de manière générale, la perception des agriculteurs et des fonctionnaires est similaire.

_

²¹ Les haciendas sont des grandes propriétés agricoles appartenant à un riche propriétaire terrien.

Tableau 10 : Perception de l'AU par commune et par type d'acteurs.

	Tableau 10 Perception de l'AU par commune et par type d'acteurs.					
	Tableau réalisé par l'auteure					
	Fonctionnaires	Agriculteurs				
La Reina	Négative	Négative				
	«Certainement qu'il y aurait des conflits d'usage. Il se peut que le bruit des animaux et la poussière des jardins dérangent les résidents. Pour nous [la municipalité] cela crée des problèmes (traduction libre)» (Entretien, 2010)	les gens ne sont pas accoutumés ou peut-être ont-ils migrés de la campagne, mais pour eux tout ce qui est en relation avec l'agriculture est dépasséc'est mon opinion (traduction libre)»				
La Pintana	N/A	Mitigée				
	N/A	«Je ne sais pas qu'elle est l'opinion de l'agriculture. Ici c'est une réalité. Il y a en a beaucoup. Mais je n'ai jamais rien entendu de négatif, ni de positif (traduction libre)» (Entretien, 2010)				
El Bosque	Positive	Mitigée				
	«La perception de l'agriculture urbainetout à fait positive, mais ils tardent que la population l'adopte (traduction libre)» (Entretien, 2010)	«Non, non [la perception n'est pas négative] mais les adultes sont paresseux ils sont habitués d'aller à la feria et d'acheter la laitue mais ils ne savent pas la grande différence entre manger une laitue comme nous faisons pousser et une qu'on achète au marché»				
Las	Mitigée	Mitigée				
Condes	«Pour la municipalité, tant que le jardin se maintient ordonné ou propre ou agréable à la vue, jamais nous y verrons un problème (traduction libre)» (Entretien, 2010) « [] il y a des citoyens de Las Condes qui ont vu ça comme un préjudice pour l'espace vert (traduction libre) » (Entretien, 2010)	«En général les personnes ici apprécient, du moins ceux qui me parlent. Les personnes qui n'aiment pas, ne me parlent pas (traduction libre)» (Entretien, 2010)				

À l'image de nombreuses villes occidentales, l'agriculture urbaine gagne en popularité auprès des jeunes universitaires ou professionnels désirant cultiver leurs propres aliments par conscience écologique, méfiance face aux produits vendus au supermarché et/ou par effet de mode. Ces individus, dont plusieurs ont été rencontrés lors de visites dans le jardin communautaire de La Reina mais également grâce au séminaire final²², entretiennent une tout autre vision de l'AU. En effet, ces derniers considèrent l'AU en tant que solution à divers maux : production locale VS importation de produits,

2

Un séminaire a été réalisé par l'auteure dans le cadre du stage. Les résultats préliminaires de la recherche y ont été présentés devant une trentaine de personnes du milieu universitaire, municipal et agricole de Santiago. Les propos échangés dans le cadre de ce séminaire ont été enregistrés afin de pouvoir être utilisé dans le cadre de cette recherche.

production biologique et intensive VS culture traditionnelle, limiter les effets de l'urbanisation et reverdir la ville, etc. (Séminaire, 2010). En définitive, il est possible de voir que les préjugés vis-à-vis de l'agriculture et des agriculteurs peuvent s'avérer des freins considérables à la généralisation de la pratique de l'agriculture urbaine. Comme il a été mentionné, ces préjugés peuvent limiter la prédisposition des propriétaires et des municipalités à permettre cette pratique sur le terrain.

Cette première partie a permis d'appréhender le contexte au sein duquel les agriculteurs urbains des quatre communes à l'étude doivent évoluer. Les différentes dimensions de l'accès au sol y ont ainsi été reprises à la lumière de la situation en vigueur dans chaque commune. Cette première étape a permis de démontrer que la situation d'accès au sol était restreinte. Selon les données disponibles, l'exclusion de l'AU des outils de planification ainsi que l'absence d'information liée à l'accès au sol sont les dimensions principalement lacunaires. Il est également à noter une différence entre la situation de la commune de La Pintana et celle dans les autres communes. La situation de l'accès à la terre dans la commune de La Pintana apparaît ainsi plus avantageuse pour les agriculteurs urbains que celle des autres communes. Le caractère périurbain de La Pintana peut contribuer à cette spécificité.

Stratégies des agriculteurs

Malgré un contexte limitant, plusieurs agriculteurs ont tout de même réussi à accéder au sol urbain. Le tableau 11 fait état des différents projets recensés dans le cadre de cette recherche. D'abord, le tableau recense, à l'exception de la commune de La Pintana (trame bleue) les expériences off-plots, telles que définies par Mbiba (2000): «Farming conducted in public, private open spaces, utility service areas and agricultural allotments». Ce choix méthodologique est justifié par la difficulté de comptabiliser l'ensemble des expériences d'agriculture «In-Situ», c'est-à-dire celles effectuées sur des installations ou des terrains adjacents au domicile. En effet, le court délai du stage ne permettait pas ce type d'inventaire qui aurait nécessité du porte-à-porte. Les expériences «In-Situ» precensées pour la commune de La Pintana semblaient toutefois importantes puisqu'elles représentes une réalité importante et hautement visible dans la commune. Enfin, il est important de spécifier que ce recensement n'est pas exhaustif. Cet inventaire a été réalisé au fil des observations et des entretiens effectués dans le cadre de cette recherche; il est toutefois possible que certaines expériences n'aient pas été repérées.

La lecture de ce tableau permet d'établir dans un premier temps que l'accès à des terrains publics et institutionnels à des fins d'AU a été possible dans les communes à l'étude. Ainsi, seulement deux cas recensés, tous deux situés dans la commune de El Bosque, ont accédé à ces terrains sans autorisation. Cette situation peut être expliquée par deux facteurs. D'abord, la commune de El Bosque est l'une des plus pauvres de l'AMS. Lorsque questionné sur la présence de ces deux agriculteurs, le Département d'hygiène environnementale a révélé que la municipalité ne possédait pas les ressources

nécessaires afin de contrôler l'usage de ses terrains municipaux. La capacité, ou l'incapacité, des municipalités à faire respecter leur réglementation peut expliquer du moins en partie, l'utilisation non autorisée du sol urbain. Ensuite, l'usage des terrains publics à des fins d'agriculture urbaine était vu d'un bon œil de la part de la fonctionnaire rencontrée qui ne voyait pas la nécessité d'agir. Ainsi, la perception positive de l'AU par des autorités fut ici favorable. Il est également à noter que contrairement aux trois autres communes à l'étude, la commune de La Pintana ne compte aucun agriculteur ayant utilisé un terrain municipal à des fins agricoles²³. Cette situation fut expliquée par un fonctionnaire municipal par le fait qu'il existe une forte offre de terrains agricoles dans la commune et qu'ainsi les agriculteurs n'ont pas besoin de se tourner vers les terrains municipaux pour cultiver.

La grande implication des femmes dans les projets recensés vient appuyer les écrits sur le sujet. Les femmes seraient les principales protagonistes de l'agriculture y trouvant un moyen de pouvoir travailler à proximité du domicile tout en assurant la sécurité alimentaire de leur famille et peut-être la possibilité d'obtenir un revenu d'appoint.

_

²³ Bien que la municipalité mette à disposition un jardin démonstratif, ce dernier est voué à exposer les différentes techniques d'agriculture urbaine et non à la production agricole en tant que tel.

Tableau 11 : Projets d'agriculture urbaine dans les quatre communes à l'étude

		Tableau					
	Projets d'agricultur	re urbaine dans Tableau réalisé			nmunes à l'étude		
Communes	Type de terrain	Type de projet		Taille du	Personnes impliquées		
	Type d'accord			projet	Informations additionnelles	Nombre	
El Bosque	Terrain institutionnel Projet institutionnel	Récréatif		Petit	Personnes âgées	28	
	Terrain institutionnel Accord verbal	Récréatif		Moyen	Personnes âgées (principalement femme)	6	
	Terrain institutionnel Métayage	Commercial		Grand	Agriculteurs de métier	Indéfini	
	Serviu Projet communautaire	Éducatif/ Environnemental		Petit	Organisation communautaire (femme)	2	
	Terrain public Sans autorisation (toléré)	Auto-consommation		Petit	Femme	1	
	Terrain public Sans autorisation (toléré)	Auto-consommation		Petit	Femme	1	
La Reina	Terrain municipal Projet communautaire	Récréatif Communautaire	/	Grand	Mixte	130	
	Terrain municipal Autorisation écrite	Auto-consommatio	on	Moyen	Femme âgée	1	
Las Condes	Terrain municipal (espace vert) Accord verbal	Récréatif /environnemental		Petit	Homme Adulte Éducation supérieure	1	
	Terrain municipal Projet municipal	Démonstratif		Moyen	Municipalité pour étudiants collégiaux	Indéfini	
La Pintana	Terrain municipal Projet municipal	Démonstratif		Moyen	Résidents (principalement femme) entre 30 et 80 ans	-	
	Terrain institutionnel Location	Indéfini		Grand	Indéfini	Indéfini	
	Terrain coopératif	Économique, A consommation	uto-	Grand	Co-op: femme, adultes	280	
	Terrain coopératif	Économique, A consommation	uto-	Grand	Co-op: femme, adultes	280	
	Terrain coopératif	Économique, A consommation	uto-	Grand	Co-op: femme, adultes	280	

Les stratégies d'accès au sol dans les faits

La partie suivante explore quatre stratégies adoptées par les agriculteurs urbains afin d'accéder au sol urbain. Elle y fait l'analyse des étapes, des conflits et des mécanismes de résolution ayant été mis en place par les agriculteurs. L'objectif est d'enrichir l'analyse situationnelle de la première partie en y

ajoutant la perspective des acteurs afin d'avoir une conception globale de l'accessibilité au sol urbain.

La stratégie d'accès à la terre de ce premier cas d'étude s'est effectuée en deux temps : l'agriculteur accède dans un premier temps à la terre sans l'autorisation de la municipalité pour ensuite officialiser son accès. C'est un homme d'une soixantaine d'années ayant aménagé un jardin dans un espace vert situé au centre d'un large boulevard urbain dans la commune de Las Condes. Revenant en ville afin de trouver du travail suite à plus de 15 années passées à la campagne, cet homme se retrouve à vivre en appartement sans cours arrière ni patio où cultiver ses aliments. C'est dans l'espace vert situé en face de son appartement que l'homme décide de réaliser un jardin d'une superficie de 2 m². Possédant une terre agricole de quelques hectares à l'extérieur de Santiago, l'homme ne cultive pas l'espace urbain pour des raisons économiques ni alimentaires mais plutôt pour éveiller ses concitoyens à l'environnement et à l'agriculture urbaine.

La première année, l'homme cultive l'espace vert sans permission de la municipalité. Cette absence de sécurité foncière le rend vulnérable à l'évincement. Cette précarité est cependant atténuée par la bonne relation qu'il entretient avec le jardinier responsable de l'espace vert. Ce dernier arrose le jardin et le nettoie des déchets et des mauvaises herbes qui s'accumulent. Cet accommodement se prolonge sur une période d'un an, jusqu'à ce que le jardinier initial soit remplacé. Le nouveau jardinier désire respecter l'ordre de la municipalité qui exige que des fleurs soient plantées à l'endroit où se trouve le jardin. Dans l'objectif de maintenir son jardin en place, l'agriculteur décide d'aller parler aux autorités.

Habitué aux procédures de son village d'origine, l'homme se tourne dans un premier temps vers le maire de la commune. Toutefois les procédures administratives l'en empêchent et la secrétaire du maire lui suggère de se référer au SECPLAC, le département de planification. La responsable du SECPLAC lui indique qu'elle n'est pas en mesure de lui donner une réponse et le dirige vers le département d'Hygiène environnemental, responsable du maintient des espaces verts. C'est le responsable de ce département qui l'autorise à maintenir son jardin, la seule réquisition du chef du département étant de garder le jardin agréable à la vue afin de ne pas «altérer la qualité du paysage». Bien que les outils de planification communale indiquent que la plantation d'espèces végétales par un résident nécessite une autorisation écrite préalable de la municipalité seul un accord oral est prononcé.

Ce premier cas d'étude met en relief dans un premier temps l'absence de marche à suivre pour l'accès au sol urbain, l'agriculteur devant consulter plus d'un département avant de voir sa demande acquiescée. Ce cas permet ensuite d'appréhender la liberté discrétionnaire de l'officiel municipal dans l'interprétation de ce qu'est un usage adéquat des espaces verts. Bien que l'agriculteur en question ne se formalise pas qu'un passant récolte les produits de son jardin, ce premier cas de figure met également en évidence la problématique de cultiver dans un espace public. En effet, puisque l'espace vert est un espace ouvert à tous il impossible d'empêcher les passants de récolter les fruits et légumes.

Tableau 12: Présentation de la première stratégie d'accès à la terre

Tableau 12						
Présentation des cas à l'étude en fonction de la stratégie d'accès à la terre						
	Cas 1 : Las Condes					
Type d'esteure	Tableau réalisé par l'auteure Type d'acteurs Initiative individuelle					
Type d'acteurs						
Nombre de personnes impliquées	1					
Situation	· Emploi stable					
socioéconomique	· Éducation universitaire					
Type de projets	Écologique					
	«[] ça ne génère pas d'argent et ça ne génère pas beaucoup d'aliments, ça génère plutôt de la beauté et permet d'éveiller les citoyens»					
Propriétaire du terrain	Municipalité (Espace vert)					
Type d'entente	Verbale					
Année de début	2009					
Idée à la base du projet	«comment mon projet a-t-il commencé? Seulement par…je ne sais pas comment le dire…moi je voulais cultiver des aliments (traduction libre)» (Entretien, 2010)					
Étapes d'accès à la terre	«J'ai dû parler à la municipalité car le jardinier responsable de l'espace vert m'a dit que ça lui causait des problèmes car il avait eu l'instruction de planter d'autres plantes que celles que j'avais plantées. De là je suis allée parler avec la municipalité et ils m'ont dit : d'accord (traduction libre)» (Entretien, 2010) «Dans un premier temps je voulais discuter avec le maire. Le maire, moi j'ai vécu à Santo Domingo durant 15 ans, et à Santo Domingo il était habituel d'aller discuter avec le maire. Il y avait un horaire, une fois la semaine tu pouvais t'inscrire et aller parler avec le maire de ce que tu voulais. Mais ici la commune est beaucoup plus grande et la secrétaire m'a dit que ça ne fonctionnait pas ainsi et m'a demandé de lui expliquer mon problème pour voir de quoi il traitait. Elle, la secrétaire, m'a dit de parler avec une femme qui était la responsable de la planification de la commune, du SECPLAC. La personne du SECPLAC, qui était une femme dont j'ai oublié le nom, m'a écouté jusqu'à ce que finalement elle me suggère de parler avec le Monsieur du Département d'hygiène environnemental. J'y suis allé et j'ai parlé avec []. Une conversation qui aurait dû durer cinq minutes, nous sommes restés à discuter une heure. Je crois que c'était une conversation très intéressante. Il est agronome. Il a fait son mémoire sur le Quinoa (traduction libre)» (Entretien, 2010)					
Conflits / difficultés	Conflit initial à la base de l'entente avec la municipalité : jardinier responsable des espaces verts Conflits actuels : Conflit avec le nouveau jardinier : il n'arrose pas le jardin et ne le nettoie pas.					
	Entente verbale					

Ce deuxième cas de figure présente l'histoire d'un jardin communautaire située dans la commune de La Reina. La présence de ce jardin est l'œuvre d'une femme chilienne ayant été confrontée à ce type d'aménagement lors d'un long séjour en Angleterre. À son retour au Chili, la commune de La Reina vient de conclure une entente avec l'Hôpital militaire afin de pouvoir combiner une partie de ce terrain institutionnel avec un terrain municipal et mettre sur pied un centre communautaire. Mise au fait de ce projet, la femme propose un projet de jardin communautaire à la municipalité. Le projet met du temps à aboutir puisqu'au Chili, il n'existe pas de modalité où la municipalité possède un terrain et les résidents (dans ce cas-ci les jardiniers et le jardin communautaire) en tire un avantage économique. La municipalité ne voulant pas vendre ou louer les terrains aux agriculteurs, il fut donc décidé de mettre en place un processus de métayage où le jardinier donne la moitié de sa production au jardin qui le vend au marché afin de financer le projet, acheter ou réparer les outils, les infrastructures, etc. Dans un premier temps, des terrains de 74 m² étaient offerts aux jardiniers. Avec la popularité du jardin, la taille des terrains fut réduite. Aujourd'hui, bien que certains terrains (deux) ont maintenu la superficie originale, la plupart des terrains possèdent des superficies beaucoup plus réduites – six de 32 m² et cent vingt-huit de 16 m² (Entretien, 2010).

L'un des principaux problèmes soulevé lors de l'entretien avec la chef du projet est la grande dépendance à la municipalité. Ainsi, chaque année la présence du jardin doit être justifiée afin que les fonds soient reconduits : « Chaque fois que je me présente devant le conseil municipal je dois expliquer mon projet car le concept de jardin communautaire n'est pas usuel ici au Chili au sein des institutions. [...] Le jardin existe parce qu'un jour la municipalité a dit oui mais ça ne signifie pas que demain elle dise non (traduction libre)» (Entretien, 2010).

Tableau 13 : Présentation de la seconde stratégie d'accès à la terre

Tableau 13: Présentation de la seconde stratégie d'accès à la terre					
	Cas 2 : La Reina				
Tableau réalisé par l'auteure					
Type d'acteurs	Jardin communautaire				
Nombre de	· 130 jardiniers				
personnes impliquées	· 6 employés				
Situation	Selon les données mises à disposition par la directrice de projet				
socioéconomique	· 80% sont des jardiniers de niveau universitaire (psychologue, architecte, artiste, ingénieur, agronome)				
	· 20% de personnes d'origine modeste (sans emploi ou sous-employés)				
Type de projets	Communautaire				
Propriétaire du terrain	Municipalité/Institutionnel (hôpital militaire)				
Type d'entente	Officielle – projet municipal				
Année de début	2001				
Idée à la base du projet	· «Quand cet édifice a été construit, ils ont laissé un espace en pensant à une possibilité de projet communautaire. Ce moment a coïncidé avec mon retour au Chili, j'étais partie en Angleterre et aux États-Unis. Je suis revenue avec l'idée de faire un projet d'agriculture urbaine, car je l'avais vu en Angleterre (traduction libre)» (Entretien, 2010)				
Étapes d'accès à la terre	· «La commune m'a dit de présenter un projet. C'est un projet qui avait besoin de financement. J'ai commencé à travailler avec l'appui du conseil municipal en 2001 avec en tête de créer un rassemblement de résidents. Le processus a pris du temps car il n'y avait pas de protocole de comment incorporer les résidents en terme légal car il n'y avait pas de concession ou de bail. Quelques années se sont écoulées avant que je puisse trouver une figure où la municipalité est le propriétaire du sol et où le résident est celui qui travaille le sol. Les premiers « voisins » ont été incorporés en 2007, très lentement car c'était un test, une expérience tout à fait nouvelle (traduction libre)» (Entretien, 2010)				
Conflits / difficultés	 «Les subventions de la municipalité sont minces, il n'y a pas beaucoup d'argent (traduction libre)» (Entretien, 2010) «Ce jardin dépend tout et entièrement de la municipalité de La Reina. Ainsi, la municipalité pourrait décider du jour au lendemain de terminer le projet car nous fonctionnons uniquement via des subventions municipales (traduction libre)» (Entretien, 2010) 				

Le troisième cas à l'étude est celui d'une femme arrivant en ville après avoir vécue à la campagne toute sa vie. Provenant d'un milieu pauvre et n'ayant pas d'emploi, cette dernière est obligée de s'établir dans un secteur défavorisé de la commune de La Reina. Dans l'objectif de nourrir son fils et n'ayant pas d'espace adjacent à sa résidence, la femme se met à la recherche de terrains disponibles pour cultiver ses aliments. Elle visite tour à tour les terrains de la commune qu'elle juge avoir du potentiel (terrain appartenant au Centre de la mère, aux Comités de résidents, aux collèges ayant des terrains disponibles, etc.) : les personnes responsables lui refusent tour à tour l'accès. Elle se dirige

vers la municipalité qui la réfère au département de planification, puis à celui d'Hygiène environnementale. Suite à une discussion avec le maire de la commune, ce dernier lui propose d'utiliser un terrain municipal situé au bord du canal : «c'était un dépotoir, ça me faisait un peu peur (traduction libre)» dit elle (Entretien, 2010). Une autorisation écrite est rédigée afin de sécuriser l'accès. Grâce à l'aide de la municipalité et d'autres résidents, il est possible de vider le terrain des détritus couvrant le sol : habits, déchets, meubles, récipients de plastique, etc. Après plusieurs mois de travail, le terrain est nettoyé, une clôture est installée pour limiter l'accès au terrain et l'ensemencement peut commencer. Des légumes, des fleurs et des plantes médicinales sont aujourd'hui présentes sur le terrain de la dame qui produit et vend également son propre compost.

Bien que cette dernière possède l'autorisation écrite de la part du maire de la commune pour l'utilisation de ce terrain, le département de service communautaire de la municipalité a également autorisé deux hommes sans abris à utiliser ce terrain. Cette co-habitation génère des conflits d'usage, puisque les hommes sont violents lorsqu'ils consomment selon les propos de l'agricultrice. Au moment de l'entretien, cette dernière fréquentait son jardin de moins en moins souvent par crainte d'être seule avec les deux hommes.

Tableau 14 : Présentation de la troisième stratégie d'accès à la terre

Tableau 14 : Présentation de la troisième stratégie d'accès à la terre					
Cas 3 : La Reina					
	Tableau réalisé par l'auteure				
Type d'acteurs	Type d'acteurs Initiative individuelle				
Nombre de personnes impliquées	1				
Situation	· Sans emploi				
socioéconomique	· Personne âgée				
	· Sans éducation				
Type de projets	Sécurité alimentaire				
Propriétaire du terrain	Municipalité				
Type d'entente	Cession du terrain (entente écrite)				
Année de début	2005				
Idée à la base du projet	«J'avais besoin d'un bout de terrain pour faire du compost et cultiver des plantes et enseigner aux gens (traduction libre)» (Entretien, 2010).				
Étapes d'accès à la terre	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
	«C'était un dépotoir. Ça me faisait un peu peur» (Entretien, 2010)				
Conflits / difficultés	Depuis un an, la municipalité a autorisé deux personnes sans abris à utiliser une partie du terrain.				

Tout comme le premier cas à l'étude, la stratégie d'accès à la terre de ce quatrième et dernier cas s'est effectuée en deux temps : les agriculteurs accèdent d'abord à la terre et tentent ensuite d'officialiser

leur accès. Ce jardin urbain débute avec un programme gouvernemental mis sur pied par l'INP: des personnes âgées se rencontrent hebdomadairement pour différentes activités sociales dont l'aménagement d'un jardin sur le terrain de l'institution. Lorsque le terrain doit être fermé à l'approche de la saison estivale, les agriculteurs demandent à maintenir leur droit d'accès. La responsable leur répondit en ces termes: «vous vous organisez ou vous quittez (traduction libre)» (Entretien, 2010). C'est ce qu'elles firent. Elles se firent un plan d'action, s'établirent des objectifs, se trouvèrent un nom et s'enregistrèrent auprès de la municipalité en tant qu'association de producteurs.

Quelques années plus tard, les agricultrices ont dû faire face à une situation similaire. L'INP devait céder une partie de leur terrain à la gendarmerie. Encore une fois les agricultrices durent parler avec les responsables du terrain qui, ayant changé depuis les premières années, n'étaient pas au courant de leur présence.

À l'automne 2010, les agricultrices faisaient pour la troisième fois, face à la même problématique. Le terrain devait changer de mains et l'avenir du jardin était menacé. Malgré plusieurs appels au propriétaire, aucune réponse ne leur fut fournie. Contrairement aux fois précédentes, le nombre d'agriculteurs était beaucoup plus restreint ce qui, selon la chef du projet limitait leur chance d'être entendu. Devant l'insécurité quant à la pérennité du jardin, les agriculteurs n'avaient toujours rien planté lors de l'entretien en novembre à l'exception de certains légumes à cycle court; tomates, fèves et concombre. Telle que mentionné dans la première partie, le type d'accès au sol et la sécurité foncière peuvent en effet avoir une influence sur le type de plantation.

Tableau 15: Présentation de la quatrième stratégie d'accès à la terre

Tableau 15 : Présentation de la quatrième stratégie d'accès à la terre						
Cas 4 : El Bosque Tableau réalisé par l'auteure						
Type d'acteurs Personnes âgées						
Nombre de personnes	· Initialement 16					
impliquées						
Situation	Dans les faits 4					
socioéconomique	Faible (Personnes retraitées)					
Type de projets	Socialisation					
Type de projete	occidiodion.					
Propriétaire du terrain	Institutionnel :					
•	D'abord INP, ensuite école gendarmerie					
Type d'entente	Verbale					
Année de début	Plus de 10 ans					
Le facteur à la base de l'accès à la terre.	Un groupe de femmes fréquentant un centre pour personnes âgées situé sur le terrain de l'INP ²⁴ ont commencé par occuper un petit espace autour de l'immeuble principal pour installer un jardin :					
Étapes d'accès à la terre	« Est arrivé un jour de décembre, je me rappelle, nous étions ici. Une dame est venue nous voir pour nous dire que l'accès au terrain allait être fermé durant l'été ²⁵ [] la responsable à cette époque nous a dit :«qu'est-ce qu'on va faire avec vous ?». Je leur ai dit « comment allez-vous fermer l'accès, nous devons venir arroser» []. Elle m'a répondu : «vous vous organisez ou vous quittez». Ce fut l'arme qu'ils nous ont donnée pour que nous demeurions ici. [] Nous nous sommes organisées. Nous étions plus nombreuses à cette époque. Nous nous sommes organisées. Nous sommes allées à la municipalité, nous avons fait la gestion, nous avons trouvé un nom et voilà [] (traduction libre) » (Entretien, 2010). «[] à cette époque il se passait la même chose qu'il se passe maintenant, nous commencions à entendre plusieurs rumeurs, rumeurs que le terrain allait passé des mains de l'INP à celles de la gendarmerie []. Nous avons obtenu la possibilité de discuter avec une personne de l'INP. Nous lui avons montré notre jardin. Pour eux, nous n'existions pas. De là, nous avons envoyé des cartes au Président de la République, le Président Lago. Nous avons invité la directrice de					
	l'INP à déjeuner avec nous et nous lui avons raconté. Elle nous a répondu que pour le moment le terrain n'allait pas être vendu et que nous pouvions continuer de l'utiliser (traduction libre) » (Entretien, 2010). Aujourd'hui l'histoire se répète. Le terrain doit changer de mains et les agriculteurs doivent recommencer à lutter : « Ils devraient nous dire jusqu'à quand pouvons nous rester. Vous pouvez ou vous ne pouvez pas. Vous devez partir ou vous pouvez rester. Nous n'allons pas aller à l'encontre de la réalité ²⁶					
Conflits / difficultés	 (traduction libre) » (Entretien, 2010). Manque de participation Changement de propriétaire du terrain rend incertain la pérennité du jardin. Accord verbal 					

²⁴ INP : Instituto de Normalización Previsional de Chile (aujourd'hui a changé de nom pour Instituto de Previsión Social) : service public chilien chargé des pensions et des bénéfices sociaux des travailleurs et des retraités qui ne sont pas affiliés à un fonds de pension.

25 Comme le Chili est un pays situé dans l'hémisphère Sud, les saisons sont opposées par rapport à celles de

l'hémisphère Nord. L'été s'étend de décembre à mars alors que l'hiver prend place durant les mois de juin à septembre. ²⁶ Depuis la fin de la recherche, l'institution propriétaire du terrain a obligé le groupe à quitter.

Certaines observations peuvent être dégagées de ces quatre études de cas.

- Les personnes ayant aménagé un jardin de manière individuelle, ont séjourné longuement à la campagne avant la mise en chantier du projet;
- Le manque de participation fut établi par l'une des agricultrices comme l'une des principales contraintes à l'accès à la terre;
- Dans deux des quatre cas à l'étude, l'accès à la terre s'est effectué en deux temps. D'abord les agriculteurs ont accédé à la terre pour ensuite tenter de sécuriser cet accès en passant un accord avec les autorités en charge;
- Les deux personnes seules ayant eu accès au terrain public ont dû passer par différents chemins avant d'accéder à leur terre. Il y a donc absence de mécanisme clair d'accès au sol. De plus, les fonctionnaires municipaux jouissent d'une grande marge discrétionnaire dans l'interprétation des règlements quant à l'usage des espaces publics;
- L'étude des stratégies met en lumière la difficulté pour un agriculteur de cultiver dans un espace public ouvert. En effet, il est difficile de contrôler l'accès au jardin situé au cœur d'un espace public; l'agriculteur choisissant cet emplacement étant vulnérable au vol de ses récoltes.
- Trois des quatre agriculteurs possèdent des diplômes universitaires. Devant cette observation, peut être émise l'hypothèse selon laquelle les agriculteurs urbains pratiquant l'AU sont principalement motivés par un intérêt écologique plutôt qu'un réel besoin alimentaire. Cette hypothèse étant renforcée par le fait que l'agriculture urbaine réalisée dans les communes étudiées se rapproche d'avantage à l'AU pratiquée dans les pays occidentaux qu'à celle en place dans des villes au prise avec de graves crises économiques, sociales et politiques.
- Dans l'ensemble l'attitude des municipalités fut avantageuse pour les agriculteurs. En effet, ces dernières ont permis aux agriculteurs d'utiliser le sol urbain à des fins agricoles.

Discussion

Alors que la première partie de l'analyse décomposait les six dimensions de l'accès au sol pour l'AU et que la seconde examinait les stratégies mises en place par les agriculteurs, la partie suivante a pour objectif de rassembler l'ensemble des informations obtenues précédemment afin de répondre à la question principale de recherche : «Quelle est la situation de l'accessibilité au sol en matière d'agriculture urbaine dans les communes de Santiago de Chile ?». Le tableau 15 synthétise les éléments de l'analyse afin d'illustrer les contraintes et les avantages propres à chaque commune.

Tableau 16 : Synthèse de la situation de l'agriculture urbaine dans les quatre communes à l'étude

	Tableau 16	3				
Synthès	Synthèse de la situation de l'agriculture urbaine dans les quatre communes à l'étude					
	Élaboré par l'au	•				
	Forces	Contraintes				
El Bosque	Intérêt de la municipalité	Manque de participation				
	Information disponible sur localisation des terrains vacants	Absence de zonage agricole				
	Faible valeur du sol	Peu de terrains disponibles				
La Reina	Programme municipal d'AU	Absence d'organisation				
	Information disponible sur l'état des terrains vacants	Valeur élevée du sol				
	Perception négative					
La Pintana	Disponibilité de terrains agricoles	Extension limite urbaine				
	Aide technique et économique (PRODESAL)	Aucune information sur les terrains disponibles				
	Zonage agricole					
	Faible valeur du sol					
	Présence de coopératives agricoles					
	Présence d'un centre universitaire et d'un institut de recherche agraire					
Las Condes	Interprétation favorable à l'AU des	Prix élevés du sol				
	règlements sur les espaces verts	Absence de zonage agricole				
		Faible participation de la population				
		Peu d'intérêt du département de planification				
		Pas d'information sur les terrains disponibles				

À la lumière des données recueillies dans le cadre de cette recherche, deux observations semblent se dessiner:

- Bien que plusieurs agriculteurs aient réussi à accéder au sol urbain, la situation générale de l'accès à la terre dans les communes à l'étude est limitée.
- Bien que chacune des communes ait des particularités d'accès à la terre qui lui soient propre, une différence entre la situation d'accès à la terre des communes urbaines (Las Condes, La Reina et El Bosque) et celle de la commune périurbaine de La Pintana peut être établie.

L'inégalité socioéconomique entre les communes permet d'avancer une hypothèse supplémentaire.

 Ainsi il serait beaucoup plus probable de retrouver de l'agriculture dans les communes moins aisées que l'inverse. La commune de El Bosque dont la municipalité n'a pas les moyens financiers de veiller à l'application des règlements municipaux concernant l'usage du sol en est un exemple. Le peu d'initiatives d'agriculture urbaine dans la commune de Las Condes en est un autre. Bien que cette réflexion reflète les écrits sur l'AU, seule une étude approfondie pourrait la confirmer.

La discussion suivante permettra de revenir sur ces observations.

L'une des principales entraves à l'accès à la terre est l'exclusion de l'AU des outils de planification. Puisque cette exclusion ne signifie pas spécifiquement l'interdiction d'accéder au sol urbain à des fins d'AU, il pourrait être conclu que cette dernière n'est ni directement contraignante ni directement favorable à l'accès à la terre. Cette zone grise confère aux officiels municipaux le soin d'interpréter, de façon favorable ou non, les règlements relatifs à l'usage du sol dans les espaces verts et les espaces municipaux, et aux propriétaires privés ou institutionnels, la liberté d'autoriser ou non l'agriculture sur leur terre. Toutefois, une analyse plus poussée permet d'affirmer que se sont plutôt les conséquences indirectes de l'absence de l'AU aux outils de planification qui entravent l'accès au sol dans les communes à l'étude. L'inadmissibilité des agriculteurs urbains à l'aide gouvernementale en est un premier exemple. En effet, l'agriculture étant reconnue par le cadre législatif comme une activité uniquement liée à l'espace rural, le Ministère de l'Agriculture ne considère pas les producteurs urbains dans leurs programmes d'aide financière (crédit agricole, aide financière, aide technique)²⁷. L'accès au crédit est pourtant l'un des trois éléments de la sécurité foncière mentionnés à la partie 1. Ainsi, l'inadmissibilité des agriculteurs urbains à ces programmes limitent, surtout pour les agriculteurs pauvres, leur capacité à s'acquitter des frais initiaux d'accès au sol. Ce premier exemple met en évidence la particularité de La Pintana, unique commune périurbaine de l'étude. En effet, les agriculteurs de La Pintana sont les seuls à être éligibles au programme de crédits agricoles et d'aide technique offert par l'Institut de développement agricole (INDAP) dépendant du Ministère de l'Agriculture. Pour l'INDAP, ce particularisme est expliqué par le zonage agricole de la commune et le caractère commercial de la production agricole (afin d'être éligibles aux programmes de l'INDAP les agriculteurs doivent tirer plus de 50% de leurs revenus de l'agriculture).

Un autre exemple d'effet indirect de l'omission de l'agriculture urbaine dans les outils de planification est la montée des valeurs foncières liées à l'expansion des limites urbaines. En effet, puisque l'agriculture n'est pas entendue comme un usage acceptable du sol urbain, l'inclusion des terrains agricoles à l'intérieur des limites urbaines signifie obligatoirement un changement d'usage du sol. Puisque le coût d'un terrain urbain est au Chili obligatoirement plus élevé que celui d'un terrain

L'exemple de PRODESAL (dans la commune de La Pintana) constitue un exemple d'une aide gouvernementale destinée aux agriculteurs résidant dans une commune urbaine. Toutefois, les producteurs recevant l'aide de PRODESAL cultivent dans la partie rurale de La Pintana.

agricole, l'extension des limites urbaines signifie du même coup une hausse de la valeur foncière. Cette situation a comme effet une plus grande pression foncière et une barrière à l'achat pour d'éventuels producteurs qui voudraient acquérir un terrain urbain à des fins d'AU. L'exemple de la commune de La Pintana résume très bien cette situation. En effet, les agriculteurs de cette commune dénoncent les discussions actuelles du MINVU, jugeant que la hausse des valeurs foncières engendrée par l'extension des limites urbaines constitue une menace considérable à la pérennité de l'agriculture dans leur commune.

L'absence de l'AU aux outils de planification peut également amener des agriculteurs à cultiver des terrains à risque. Le cas de figure 3 où une agricultrice s'est vue offrir par le maire de la commune un site vacant autrefois utilisé comme dépotoir en est un exemple. Bien qu'aucun test sanitaire n'ait été réalisé pour ce terrain, il est possible d'imaginer que la présence de déchets durant plusieurs années ait été dommageable et possiblement néfaste pour la terre. L'inclusion de l'AU aux outils de planification pourraient limiter les risques sanitaires potentiels en réservant des terrains sains ou en émettant certaines restrictions quant à l'usage de terrains contaminés, notamment obliger l'utilisation de bac hors sol. Une autre illustration des conséquences de l'absence de l'AU dans les outils de planification est la haute marge de manœuvre laissée aux propriétaires terriens (privés, institutionnels et municipaux) dans l'octroi de permission d'utilisation du sol. Ainsi, comme le démontre les quatre cas à l'étude, le pouvoir discrétionnaire des autorités a permis aux agriculteurs urbains l'accès au sol et ce, principalement pour les terrains publics et institutionnels. Ces autorisations d'accès se sont effectuées sans conférer aux agriculteurs des droits sur le terrain outre celui du droit d'usage. La pérennité de ces projets est donc dépendante de la bonne volonté des décideurs et doit être renouvelée en cas de nouvelles élections ou nomination de nouveaux responsables. En maintenant informelle la pratique de l'agriculture urbaine, cette dernière a moins de chance d'être abordée par la planification urbaine : « No official authority deals with informal activities » (Dresher, 2001). Il est à noter que si, dans les cas étudiés, les autorités ont interprété les règlements municipaux à l'avantage des agriculteurs, il est possible d'imaginer la situation inverse où un producteur se verrait refuser arbitrairement l'accès au sol. Cette liberté discrétionnaire peut donc être une arme à deux tranchants. Une fois de plus la commune de La Pintana se démarque des autres communes à l'étude. Comme il est démontré au tableau 11, l'agriculture dans la commune de La Pintana s'effectue majoritairement sur des terrains privés. L'accès au sol repose donc moins sur le pouvoir discrétionnaire des autorités et plus sur les lois du marché. Toutefois, le tableau à l'annexe 3 portant sur le type de propriété de la terre et son potentiel pour l'agriculture urbaine indique que l'accès au sol privé bien que plus sécuritaire pour l'agriculteur, exige un coût d'accès beaucoup plus important. Ce coût d'accès élevé limite donc le pouvoir des agriculteurs ayant une situation socioéconomique précaire à accéder au sol.

Finalement, l'absence de l'AU dans les outils de planification a comme conséquence l'absence de

procédure établie pour avoir accès à la terre. Cette dernière conséquence fut notamment révélée par l'étude des stratégies mises en place par les agriculteurs. En effet, dans deux des quatre cas à l'étude, les agriculteurs ont dû s'adresser à divers départements avant d'avoir une réponse. La personnalité forte des agriculteurs ainsi que leur connaissance de l'administration municipale ont certes pu contribuer à leur réussite. Toutefois, l'absence de canaux formels pré-établis peut limiter l'accès à la terre pour certains individus intimidés par le domaine politique et/ou n'ayant pas la volonté, le temps ou la capacité de se promener d'un département à l'autre. L'inclusion de l'agriculture urbaine aux outils de planification pourrait ainsi être bénéfique. Elle permettrait entre autres la mise en place de mécanismes pré-établis d'accès au sol, limiterait les risques sanitaires liés à l'utilisation de sites contaminés, modèrerait la marge discrétionnaire des fonctionnaires municipaux et faciliterait l'inclusion des producteurs urbains aux programmes de crédits agricoles gouvernementaux. Cependant, l'inclusion de l'AU aux outils de planification n'est pas une solution miracle et doit être appréhendée avec précaution car elle ne signifie pas obligatoirement une meilleure accessibilité au sol. Ainsi, l'accès au système foncier formel peut être ardu pour les populations vulnérables qui n'ont que rarement les moyens d'acquitter les coûts élevés des terrains, ou de compétitionner face aux autres usages du sol (Herrera, 1996; Palmer et al. 2009).

La disponibilité des sols urbains pour l'AU fut étudiée dans un deuxième temps. Alors qu'une première analyse indiquait que la suprématie du secteur privé dans le marché du sol chilien ainsi que la surcharge imposée par le SII aux terrains vacants avaient comme conséquence le mangue de terrains disponibles, limitant ainsi le processus d'accès à la terre, l'étude des stratégies d'acteurs oblige de modérer cette conclusion. En effet, les agriculteurs dont les stratégies ont été étudiées précédemment n'ont pas semblé éprouver de difficultés à trouver des espaces disponibles. Ainsi, pour l'agricultrice présentée par le cas de figure 3, ce n'est pas tant la disponibilité de terrains qui fut d'abord problématique mais plutôt l'accès à ceux-ci. Pour les agriculteurs du cas 4, le problème en cas d'expulsion ne serait pas tant de retrouver un autre terrain «car plusieurs terrains sont disponibles dans la commune (traduction libre)» mais plutôt trouver un terrain «aussi agréable et aussi grand» (Entretien, 2010). Cette constatation est en accord avec les propos de Mougeot (2006 : 38) qui note que « la difficulté était moins liée à la disponibilité des terrains qu'à l'accès à des terrains convenables». Encore une fois, la commune de La Pintana se démarque comme étant la seule à compter des terrains privés disponibles pour l'agriculture urbaine. Dans ce contexte, comme il est démontré au tableau 11, les terrains institutionnels sont ceux ayant principalement été mis à profit par les agriculteurs dans les communes de La Reina et de El Bosque. Ainsi, chacune des communes à l'étude possède des institutions pouvant disposer d'une superficie de terrain considérable. Questionné à cet effet, un officiel national a confirmé que les municipalités avaient l'autorité nécessaire afin de mettre sur pied des partenariats avec les institutions (Entretien, 2010). Plusieurs faits le prouvent. Dans la commune de La Reina, l'hôpital militaire a cédé une partie de son terrain à la municipalité pour l'élaboration d'un programme municipal de jardin communautaire. Dans la commune de El Bosque, les forces armées ont une entente de métayage²⁸ avec des agriculteurs, alors que l'INP a permis à 16 agriculteurs d'utiliser une partie de leur large propriété pour l'aménagement d'un jardin urbain; cette municipalité est actuellement en négociation avec les Forces Armées afin d'utiliser une partie de leur territoire dans le but de cultiver des arbres et des arbustes qui seront replantés sur le territoire communal (Entretien, 2010). Dans la commune de La Pintana, la faculté d'agronomie de l'Université du Chili permet également à un agriculteur de cultiver une partie d'un large terrain disponible. La disponibilité des sols dans les communes à l'étude ne doit pas être considérée comme un facteur limitatif à leur accès.

La valeur du sol urbain fut la troisième dimension à l'étude. La valeur foncière est d'abord perçue tant par la littérature que par les intervenants rencontrés comme un obstacle majeur de l'accès au sol : «En ville, les relations entre agriculteurs et propriétaires sont perturbées par la valeur foncière et le souci du propriétaire de ne pas partager son droit à la rente foncière. Le statut précaire de l'agriculteur urbain en est la conséquence» (Moustier et al., 2004: 76). Puisque les valeurs foncières sont considérablement plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural, il est souvent plus rentable pour un agriculteur de s'installer en campagne plutôt qu'en ville. En effet, il est peu probable qu'un agriculteur juge rentable de cultiver un terrain urbain d'une valeur de 889 CAN\$ le mètre carré (Las Condes) alors qu'il pourrait tirer une somme considérable de sa revente et ensuite se procurer un terrain agricole pour le dixième de ce prix dans une commune plus éloignée. La haute valeur du sol urbain à Las Condes pourrait contribuer à expliquer pourquoi cette commune est celle ayant le moins de projets d'AU alors que les faibles valeurs du sol urbain de La Pintana pourraient expliquer pourquoi cette dernière compte plus de terrains privés voués à l'agriculture. Cette dernière affirmation doit toutefois être nuancée puisqu'il est difficile de savoir si les producteurs agricoles sont séduits par les faibles valeurs du sol ou si les faibles valeurs du sol sont attribuables au zonage agricole.

Diverses stratégies ont toutefois été mises en place tant à Santiago que dans d'autres villes du monde pour contourner l'obstacle créée par la valeur du foncier. Le métayage est l'une d'elles. Fréquente au Chili et notamment utilisé par les Forces Armées de la commune de El Bosque dans le contrat qui les unit aux agriculteurs cultivant leur terrain, le métayage implique le partage des gains entre le propriétaire terrien et le producteur et ce, sans frais d'accès initial. Le principe est intéressant puisque le fermier et le propriétaire partagent les risques liés aux aléas agricoles (mauvaises productivités, gel,

²⁸ Type d'entente dans lequel un propriétaire terrien confie à un ou plusieurs individus le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la production.

sécheresse, etc). Le métayage est également pratiqué par le jardin communautaire de La Reina. Des villes comme Rosario (Argentine) et Chicago (É.U) ont mis en place des banques de terrains vacants afin qu'ils puissent être mis à profit par des producteurs urbains. Puisque le SII impose une surcharge sur les terrains vacants, il semble que cette initiative devrait plaire tant aux propriétaires terriens qu'aux producteurs.

Il faut tout de même souligner qu'aucun agriculteur des quatre cas à l'étude ne devait débourser pour avoir accès au sol public ou institutionnel. L'absence de frais d'accès positionne toutefois les agriculteurs dans une situation de vulnérabilité. Même dans le cas de figure 3 où une autorisation écrite fut émise, la pérennité de l'agricultrice sur ce terrain n'est assurée que par la bonne volonté du maire. Comme il fut mentionné précédemment, les accords conférant le plus de sécurité foncière aux producteurs sont la propriété privée et les baux à long et court termes, c'est-à-dire ceux ayant des barrières monétaires à l'entrée. Ce type d'entente se retrouve principalement dans la commune de La Pintana. De plus, les terrains octroyés gratuitement par les autorités municipales ou les institutions dans les communes étudiées ont des superficies relativement réduites et ne peuvent pas être voués à l'agriculture commerciale. C'est dire qu'un agriculteur ayant réellement besoin de cultiver pour sa survie économique ne pourrait pas se contenter de ces terrains. Ainsi, bien qu'il existe des stratégies permettant à l'agriculteur de contourner les hautes valeurs foncières, ces dernières sont toutefois considérées dans le cadre de cette recherche comme ayant un impact négatif sur l'accès à la terre.

Dans un quatrième temps, l'analyse de l'accès à la terre dans les quatre communes de Santiago de Chili s'est penchée sur l'information et les organisations rattachées à l'agriculture urbaine. Il a d'abord été remarqué que dans les communes à l'étude, l'information relative aux techniques de l'agriculture intraurbaine (agriculture biologique, culture intensive, culture hydroponique, installations hors sol, etc.) était disponible tant via des groupes d'agriculteurs (ex. l'Aldea del Encuentro) que via des agences gouvernementales (INDAP). Toutefois, par mangue de diffusion adéquate, cette information demeure souvent dans des cercles restreints. Les agriculteurs ayant le plus besoin de ce genre de renseignements n'ont souvent pas accès à un réseau d'information, ne sont peut-être pas à l'aise avec les institutions gouvernementales et/ou n'ont pas accès à Internet. Par conséquent, une meilleure diffusion de l'information, devrait être favorisée. Aussi, dans les quatre communes à l'étude, l'information concernant l'accès au sol, soit la disponibilité et l'état des terrains (contaminés, libres, en construction, accessibles aux services), les droits des agriculteurs, la marche à suivre, etc., sont lacunaires. Seulement deux communes sur quatre avaient pu fournir des informations sur les terrains disponibles. Dans les deux cas, ces informations se révélaient incomplètes. Il est également à noter que même du point de vue de la recherche, l'information est souvent non disponible ou incomplète, les sources de données étant souvent contradictoires. L'exemple de la non-concordance des données offertes par le SII, le recensement agricole et par les municipalités soulèvent cette situation problématique. Il devient alors difficile d'avoir une vision juste de l'agriculture urbaine, ce qui d'un côté nuit aux recherches et aux décideurs qui voudraient évaluer un éventuel besoin d'aide aux agriculteurs urbains. Comme il fut noté précédemment, la présence d'information est souvent liée à la présence d'organisations, associations et ou groupes d'agriculteurs. Bien que des associations à vocation sociale et économique aient été recensées dans le cadre de cette recherche, l'absence d'association à vocation politique ayant comme rôle principal la négociation ou le lobby afin d'améliorer l'accès et la sécurité des ressources (eau, sol, graines, etc.) est problématique. En fait, le niveau organisationnel de l'AU est plutôt faible. La coopérative agricole Mapuhe de la commune de La Pintana est la seule à s'être prononcée sur les problèmes que soulèvent l'extension des limites urbaines sur la pérennité de l'AU.

Cette situation est toutefois en voie de changement. Ainsi, en décembre 2010, suite au séminaire final effectué dans les bureaux de la FAO dans le cadre de cette recherche, un groupe multisectoriel d'acteurs s'est constitué en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) afin de créer le Réseau sur l'agriculture urbaine (*Red de Agricultura Urbana*). L'organisation des acteurs touchés par l'AU est nécessaire pour que ces derniers deviennent des partenaires respectés dans un dialogue éventuel avec les autorités. La formulation d'une vision claire de leurs activités, de leurs besoins ainsi qu'une compréhension des limitations et avantages offerts par leur milieu sont également fondamentales. Deux officiels municipaux ont exprimé un intérêt pour des projets d'AU, toutefois sans demande concertée de la part de la population ou d'organisations d'agriculteurs, ces officiels ont affirmé qu'il est peu probable que de tels projets voient le jour.

La majorité des informateurs rencontrés dans le cadre du stage s'entendent pour dire que l'agriculture urbaine est peu pratiquée au sein de la Région Métropolitaine de Santiago (entrevues réalisées dans le cadre de la recherche). La bibliographie annotée produite par ETC-RUAF²⁹, synthétise la littérature dans des termes semblables à ceux posés par les intervenants rencontrés : "Although public awareness for farming activities in cities is slowly increasing, agriculture is still in many cases "by definition" not practised in cities, and is often seen as "economically unimportant" or "a temporary phenomenon" (Dresher, 2001: 6). L'agricultrice présentée par le cas de figure 3 souligne que le problème principal de son projet est l'implication des agriculteurs. D'une quinzaine au départ, le nombre de participants au projet est aujourd'hui de quatre. À l'heure où vient le temps de renégocier avec le propriétaire du terrain la continuité du projet, le manque de mobilisation restreindrait selon elle leur influence. La littérature indique en effet que la durabilité des projets d'agriculture urbaine est maximisée s'il est aux mains d'une organisation de producteurs et non d'un producteur indépendant : « It is believed that groups can obtain better lease conditions from municipalities that

²⁹ Le *Resource Centre on Urban Agriculture and Forestry* (RUAF) est un projet développé par ETC, une organisation axée sur la coopération internationale.

individuals » (CRDI, 2004: 62).

Comme l'indique le tableau 11, la raison de la participation des agriculteurs est, à l'exception de La Pintana, principalement récréatif ou lié à un intérêt particulier pour les aliments biologiques. Cette particularité de la Pintana peut être expliquée par les grandes superficies agricoles qui permettent aux fermiers de cultiver à des fins économiques et commerciales. En fait, pour la majorité des agriculteurs de cette commune, l'agriculture représente plus de la moitié du revenu des ménages (Entretien, 2010). Une bonne connaissance des raisons poussant les agriculteurs de la commune à cultiver le sol urbain peut permettre aux municipalités de mettre en place des programmes d'AU en accord avec les besoins locaux : l'intégration de l'agriculture urbaine à l'intérieur des outils de planification doit d'abord passer par la reconnaissance du potentiel économique social et environnemental de l'AU par les autorités municipales (Dresher, 2001).

La perception de la population face à l'agriculture urbaine fut la dernière dimension étudiée. Les questions qui lui sont relatives apparaissent fondamentales, puisque de leurs réponses dépend la capacité des agriculteurs à voir leurs demandes satisfaites par les autorités. De manière générale, la perception qu'entretient la population face à l'agriculture est mitigée à l'exception des fonctionnaires de El Bosque, spécialement enthousiastes, et celui de La Reina particulièrement sceptique. Bien qu' une certaine vision négative de l'agriculteur persiste, l'une des agricultrice présentée dans les cas à l'étude parlait des regards et des commentaires malveillants que portaient certaines personnes sur ses mains tachées par la terre, il demeure que cette situation tend à changer. Ainsi, certains universitaires et membres de la classe moyenne de la capitale se tournent aujourd'hui vers l'agriculture urbaine pour des raisons écologiques, de conscience environnementale ou d'activité récréative. Un kiosque voué à l'agriculture urbaine était même présent à la première édition chilienne du Lolapalooza, grand concert rock international. Ainsi l'AU se positionne dans certains cercles en tant qu'activité d'actualité. Cette tendance est toutefois nouvelle et devrait être appuyée par des campagnes d'information.

Conclusion

L'accessibilité à la terre, considérée par la littérature comme l'une des principales contraintes à laquelle doivent faire face les agriculteurs urbains, fut au centre du mandat de recherche proposé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le cadre du stage final de maîtrise. Plus spécifiquement, la FAO demandait au chercheur d'étudier pour quatre communes de Santiago, soit El Bosque, La Pintana, Las Condes et La Reina, la situation de l'accès à la terre pour l'agriculture urbaine. Grâce à la recherche documentaire et aux vingt-deux entrevues semi dirigées effectuées auprès d'agriculteurs, officiels municipaux et nationaux, professeurs d'université et employés d'organisation internationale, il est maintenant possible d'émettre une réponse éclairée. Ainsi, deux éléments se dégagent de ce travail de recherche. D'abord, bien que plusieurs agriculteurs aient réussi à accéder au sol urbain, la situation générale de l'accès à la terre dans les communes à l'étude est limitée. Enfin, une différence entre la situation d'accès à la terre des communes urbaines (Las Condes, La Reina et El Bosque) et celle de la commune périurbaine de La Pintana peut être notée.

La première partie de l'analyse passe en revue les six dimensions de l'accès à la terre telle que divulguées par la littérature. Il y est révélé que l'une des principale entrave à l'accès au sol est l'exclusion de l'AU aux outils de planification. Bien que cette exclusion n'empêche pas directement l'accès au sol urbain, cette dernière freine indirectement cet accès en limitant notamment l'accès des agriculteurs urbains aux crédits agricoles et en entraînant l'absence de procédure uniforme. Il fut également mentionné que l'absence d'information et d'organisation vouée à l'agriculture constitue une limite de taille. La création du Réseau d'agriculture urbaine (RAU) en décembre dernier est toutefois de bon augure pour la situation de l'accès au sol dans la capitale chilienne. D'abord, ce groupe multiacteurs s'est fixé comme objectif de contribuer à la reconnaissance de l'agriculture urbaine au sein des institutions publiques et de la population. Puisque l'AU est un concept omis par le cadre légal chilien, le travail du Réseau pourrait contribuer à faciliter l'accès au sol urbain pour l'AU ou, du moins, en faciliter les modalités. De plus, le RAU s'est engagé à produire et diffuser des données sur l'agriculture urbaine en place au Chili. Comme il fut noté dans ce rapport, l'accès à l'information ainsi que la présence d'organisations ou groupes de pression pourraient contribuer à faciliter l'accès au sol pour les agriculteurs des guatre communes à l'étude. En effet, en documentant les apports de l'AU la présence d'information peut accroître la participation de la population et des municipalités ainsi qu'apaiser l'opinion publique.

La deuxième partie de l'analyse met en lumière les stratégies mises de l'avant par quatre agriculteurs urbains dans leur processus d'accès à la terre. Il y est révélé la grande marge discrétionnaire des fonctionnaires municipaux dans l'interprétation des outils de planification quant à l'usage des espaces publics. De plus, il y est noté que l'absence de mécanisme d'accès au sol peut être contraignante pour certaines personnes inconfortables avec les dédales politiques. Enfin, il y est montré que le niveau organisationnel de l'AU est très faible et limite la capacité des agriculteurs à être écouté par les autorités.

La discussion à la partie trois a permis de joindre les conclusions des deux parties précédentes. Il s'y dégage, outre la situation générale limitée de l'accès au sol urbain, la particularité de la commune de La Pintana. Le caractère périurbain de La Pintana lui confère en effet plusieurs avantages dont un zonage agricole ainsi que de l'aide financière aux agriculteurs. La situation de l'accès à la terre dans la commune de La Pintana, pourrait servir de prémisse à des études futures. En effet, la particularité du territoire urbain en ce qui a trait à l'accessibilité du sol semble désormais établie. Ce type d'étude devrait intégrer les effets de l'expansion des limites urbaines, de la parcellisation des terres agricoles, ainsi que ceux liés à la réalisation de projets immobiliers et résidentiels à l'extérieur des limites urbaines sur l'accès au sol périurbain pour l'agriculture. La question de la pression foncière devrait également y être considérée.

Au moment de conclure cette recherche, les paroles prononcées par le responsable du département d'agriculture urbaine de la FAO au début du séjour à Santiago resurgissent et prennent leur sens. La pertinence de cette recherche se positionnait selon lui au-delà de l'analyse situationnelle de l'accès au sol urbain à des fins d'agriculture urbaine. Les entretiens réalisés n'allaient pas seulement permettre de recueillir des données sur la conjoncture actuelle, ils pourraient également faire naître chez les personnes rencontrées une conscience que l'agriculture urbaine est désormais une option aux maux environnementaux, sociaux et économiques des communes chiliennes. L'idée étant que l'échange d'information permet de faire évoluer le cadre normatif et les façons de faire. Dans ce contexte, la création du Réseau sur l'agriculture urbaine grâce à son rôle de fournisseur et de diffuseur de données sur l'AU ainsi qu'à son positionnement en tant que groupe de pression permet d'être optimiste quant à l'avenir l'accès au sol à des fins d'agriculture urbaine à Santiago.

RECOMMENDATIONS

Pour les planificateurs

- Préserver de l'agriculture urbaine existante via la protection des secteurs agricoles.
 - Assurer la qualité de la production agricole pour les marchés locaux ou l'exportation
 - Octroyer des services à la production (techniques, financières, etc.) visant directement les agriculteurs urbains.
- Favoriser un processus de réflexion sur le lien entre la planification urbaine et l'agriculture.
 - Permettre la participation des acteurs concernés suivant les phases du processus de planification.
 - Examiner l'évolution de l'espace urbain et de l'urbanisme : le lien entre la croissance des villes, la taille de la population et la surface disponible oblige à considérer l'espace urbain comme un système avec ses propres forces et ses problèmes (environnemental, social, économique, alimentaire, etc.).
 - Au sein de ce système, l'agriculture n'est pas une contrainte, elle joue au contraire un rôle économique, un rôle social comme lieu de détente et de sociabilité, en plus d'un rôle environnemental.
- Reconnaître l'existence de l'agriculture en tant qu'usage légitime du sol urbain. En d'autres termes, cesser la dichotomie rurale-urbaine. À l'image de la ville qui prend d'assaut la campagne, laisser la campagne prendre l'assaut de la ville.

Pour les preneurs de décisions :

 Unifier les données (SII, Recensement agroforestier) sur l'agriculture urbaine et inclure toutes les expériences (programmes municipaux, les terrains publics, etc.) afin de faciliter le processus de recherche ainsi que la prise de décisions éclairées sur d'éventuels programmes d'aide à l'AU.

Pour les municipalités

- Créer, améliorer et/ou maintenir les programmes et l'assistance technique et financière (microcrédit) destinés aux agriculteurs urbains via un impôt de solidarité proportionnel à la production.
- Reconnaître comme partenaires les différents acteurs impliqués dans l'agriculture urbaine et identifier les priorités municipales afin de mettre sur pied des programmes d'AU correspondant aux besoins locaux.

- Une municipalité préoccupée par l'insécurité ou l'exclusion de certaines catégories de sa population pourrait par exemple se concentrer sur la dimension sociale de l'UA.
- Les communes intéressées par la dimension économique de l'AU pourraient quant à elles axer leurs actions sur des programmes favorisant la transition de l'agriculture de subsistance vers l'économie de marché.
- Les communes préoccupées par les changements climatiques et/ou les problèmes de gestion de matières résiduelles, pourraient se concentrer sur la dimension environnementale de l'AU.
- Faciliter via des tables de concertation un processus de réflexion sur les variables de l'accès au foncier urbain pour des initiatives d'agriculture urbaine. Ces tables de concertation devraient inclure les différents acteurs: population, agriculteurs, professeurs d'université, gestionnaires de projets d'agriculture urbaine, groupes de quartier, responsable des marchés publics, officiels municipaux et nationaux, etc.
- Reconnaître l'agriculture urbaine comme un usage acceptable des terres publiques et des espaces verts en plus d'établir un mécanisme d'accès simple et clair.
 - Diffuser de l'information sur la disponibilité et l'état des terres disponibles en cernant les groupes vulnérables.
 - L'information sur les terres disponibles doivent être croisées avec des données liées à la qualité du sol, à la durée possible de l'exploitation, de l'accès aux services, etc
- Envisager l'idée d'une agriculture urbaine temporaire basée sur la disponibilité des terres. En d'autres termes, mettre sur pied des arrangements d'une durée limitée entre les propriétaires terriens et les agriculteurs. Ce type d'accord peut être avantageux tant pour les propriétaires qui sont dans l'incapacité d'exploiter leur terrain que pour les producteurs sans terre.
 - La création d'une banque de terrains disponibles pour l'agriculture urbaine peut ainsi être une bonne idée.

Les producteurs et les organisations de producteurs

- Comme les agriculteurs à la recherche de terrains vacants peuvent être illettrés, sans réseau social ou avoir peu confiance dans les institutions municipales, l'accès à l'information devrait cibler les groupes marginaux et établir un dispositif simple et équitable d'attribution des terres.
 Ces derniers devraient songer à élire un porte-parole ou créer une association de producteurs afin de voir leurs droits respectés.
- Les producteurs devraient renforcer leur visibilité et exercer plus de pression sur les autorités municipales et régionales afin que leurs revendications soient entendues (par exemple lobbying).

ANNEXE

ANNEXE 1: COMPARAISON ENTRE L'AGRICULTURE RURALE ET L'AGRICULTURE URBAINE

Table 2: Agriculture in rural and urban situations

	Rural agriculture	Urban and peri-agriculture (UPA)
Farm types	Conventional; farms consisting of interdependent subunits	Unconventional; partly mobile; partly without soil; more specialized independent units acting in cluster/chains
Livelihood	Faming is a primary livelihood; farmers engaged full-time	Farming is often a secondary livelihood; farmers often work on a part-time basis only
Farmer type	Usually 'born farmers'; Strong traditional knowledge	Some are 'beginners': urban citizens engaging in agriculture by necessity or by choice (entrepreneurs); others are recent migrants with weak traditional knowledge
Products	Mainly staple crops; cattle, sheep	Perishable products, especially green vegetables, dairy products, poultry and pigs, mushrooms, ornamental plants, herbs, fish etc.
Cropping calendar	Seasonal periods	Year-round growing of crops (irrigated)
Production factors	Low land price; lower costs of labour; high costs of commercial inputs; variable cost of water	High land price, land scarcity; higher costs of labour; lower costs of commercial inputs; high cost of clean water; availability of low-cost organic wastes and wastewater
Farmer organization	Often already in place and more easy to accomplish since farmers share same social background	Often lacking and more difficult to accomplish since farmers are dispersed and are from greatly varied social backgrounds
Social context	Community; most families engaged in farming and share a common social background; more homogeneous; relatively stable; few external stakeholders; farmers	Urban farmers often undertake activities outside their own neighbourhood. The percentage of households engaged in farming in a neighbourhood is highly variable.
	are more organized	Urban farmers vary in socio-cultural backgrounds.
		Highly dynamic environment with strong fluctuations; many external stakeholders with different interests and contrasting views on UA; farmers are hardly organized
Environmental context	Relatively stable; land and water resources rarely polluted	Fragile; often polluted land and water resources
Availability of research and extension services	More likely (although declining)	Hardly available, but individuals may gain direct access to libraries, research organizations, market information, etc.
Availability of credit services	More likely (although possibly for larger farmers and mainly men)	Hardly available, but credit services for the informal sector are available and might assist farmers too, including women
Market	Distant markets; marketing through chain; low degree of local processing	Closeness to markets; direct marketing to customers possible; higher degree of local processing (including street foods)
Land security	Relatively high	Insecure; often informal use of public land; competitive land uses

Source: De Zeuuw (2004) dans Mougeaot (2006)

ANNEXE 2: SUPERFICIE URBAINE ET RURALE DES COMMUNES DE L'AIRE METROPOLITAINE DE SANTIAGO

Comunes	Sources : SII, 2011; INE, 2007 Superficie					
	Totale	Urbaine	Rurale			
Cerillos	19	12	7			
Cerro Navia	11	9.1	1.9			
Conchali	10.6	10.6	0			
El Bosque	13.9	13.9	0			
Estacion Central	14.3	13.4	0.9			
Huechuraba	44.3	6.4	37.9			
Independencia	7.4	7.4	0			
La Cisterna	10	10	0			
La Florida	70.2	33	32.5			
La Pintana	30.3	12.9	17.4			
La Granja	10	10	0			
La Reina	23.3	17.8	5.5			
Las Condes	98.5	35.9	62.6			
Lo Barnechea	1.029.50	0.2	1.029.3			
Lo Espejo	8.1	8.1	0			
Lo Prado	6.6	6.6	0			
Macul	12.3	12.3	0			
Maipu	133	27.7	105.3			
Ñuñoa	16.3	16.3	0			
Padre Hurtado	80.8	4.6	76.2			
Pedro Aguirre Cerda	8.8	8.6	0.2			
Penalolen	54.9	15.6	39.3			
Pirque	441.2	1.9	439.3			
Providencia	14.2	14.2	0			
Pudahuel	196.5	8.6	187.9			
Puente Alto	87.8	27.6	60.2			
Quilicura	56.6	5.6	51			
Quinta Normal	11.6	11.6	0			
Recoleta	15	15	0			
Renca	22.8	11.8	11			
San Bernardo	154.8	23.6	131.2			
San Joaquin	9.9	9.9	0			
San Jose de Maipo	4.997.90	7.4	4.970.5			
San Ramon	6.6	6.6	0			
Santiago	23	23	0			
Vitacura	28.6	23.8	4.8			

ANNEXE 3 : TYPE DE PROPRIÉTÉS DE LA TERRE ET LEURS POTENTIELS POUR L'AGRICULTURE URBAINE

Catégorie	Sous-catégorie	Caractéristique	Accès	PNUD (1996) et de	Limite	Potentiel pour l'AU
Terrain privé	Occupé directement par le propriétaire (ex. arrière court)	Propriété à perpétuité	Fermé. Fortement contrôler par le propriétaire.	Sécuritaire Liberté dans les types d'usage. Absence de coût de déplacement.	Dispendieux. Gouvernement doit pouvoir assurer la légalité de la transaction	Élevé. Horticulture et production alimentaire. Fleurs, légumes, fruits, Petits animaux, poissons, etc.
	Bail à long terme (registered leasehold)	Détenteur d'un bail pour une période déterminée (parfois jusqu'à 999 ans).	Fermé. Contrôlé par le propriétaire et le locataire.	Presque aussi sécuritaire que le terrain occupé directement par le propriétaire. Le locataire pourrait transférer le bail à quelqu'un d'autre si problème.	Nécessite un cadre légal approprié et le coût d'accès est généralement élevé.	Moyen. Dépend de la durée du bail (dépendant du légume peut prendre entre 30 et 100 jours avant la cueillette).
	Bail à court terme	Détenteur d'un bail pour une période déterminée (renouvelable chaque année)	Fermé. Contrôlé par le propriétaire et le locataire	Bonne sécurité, mais nécessite un contrat avec force exutoire.	Dépend de l'offre. Peut être sensible aux abus.	Faible.
	Occupation illégale	Squat, division non autorisée d'un terrain, location non officielle	Variable. Dépend du contrôle de l'occupant et du propriétaire.	Pourrait avoir certains éléments formels (p.e. contrats verbaux)	Risque d'évincement. Exposition à la corruption. Emplacements souvent dangereux	Faible à moins que ce type de propriété soit perçu de facto comme sécuritaire.
Terrain app compagnie	artenant à une	Utilisation d'un terrain non utilisé par une compagnie	Fermé. Contrôlé par la compagnie	Offre une sécurité raisonnable. Peut être bénéfique autant à la compagnie qu'à l'agriculteur	À court terme Qualité du sol dépend de la nature de la compagnie	Variable. Dépend de la superficie de terre disponible et de la durée sur le terrain
Terrain public	Provincial ou municipal	Autoroute, projets d'irrigation, espace public	Ouvert. Le contrôle vari.			Sûrement élevé. Les terrains vacants peuvent être cultivés. Foresterie.
	Droit coutumier ou traditionnel	Propriété confiée à la famille, la communauté, le groupe ou la tribu. La terre est gérée par le chef pour le bien de la communauté.	Normalement contrôlé par des arrangements entre les membres de la communauté (peut varier entre ouvert et fermé).	Pratique largement acceptée dans certaines parties du monde. Facile à administrer	Pression face à l'augmentation de la valeur foncière et la commercialisation de la terre. Responsabilité du chef peut être faible.	Agriculture collective possible
	Terres appartenant à une école, une église ou un temple	Terrain confié à la communauté.	Normalement contrôlé par des arrangements entre les membres de la communauté (peut varier entre ouvert et fermé).	Niveau de sécurité raisonnable tout en protégeant l'intérêt public. Fait profiter l'ensemble d'une communauté	Pourrait poursuivre certains objectifs précis	Medium. Agriculture collective possible
	Occupation illégale	Peut appartenir à l'une des catégories mentionnées.	Variable. Dépend du contrôle de l'occupant et du propriétaire.	Pourrait avoir certains éléments formels (ex. contrats verbaux)	Risque d'évincement. Exposition à la corruption. Emplacements souvent dangereux	Faible à moins que ce type de propriété soit perçu de facto comme sécuritaire.

ANNEXE 4: QUESTIONNAIRE INTERVENANTS CLÉS

- Avez-vous déjà entendu parler de l'agriculture urbaine ?
- Quel est le profil de l'agriculture urbaine à Santiago du Chili?
 - o Brève histoire, chiffres clés, type de production, l'emplacement et ainsi de suite.
- Existe-t-il un processus de planification entre les communes et le Grand Santiago?
 - Si oui, comment fonctionne-t-il?
 - Quelles sont les compétences spécifiques aux communes et celles spécifiques au Grand Santiago?
- Selon vous, existe-t-il une demande pour l'agriculture urbaine dans votre communauté?

Si oui

- o De la part de qui?
- o Quelles sont les caractéristiques typiques de ces agriculteurs ?
- o Types d'emploi, lieu de cultures dans l'alimentation familiale,

Si non:

- o Pour quelles raisons selon vous?
- Connaissez vous des acteurs, organisations, personnes de la communauté intéressées à la question de l'agriculture urbaine? Si oui qui ? Que font-ils ?
- Comment les agriculteurs peuvent-ils accéder à la terre dans votre commune ou dans le Grand Santiago?
 - Est-il possible dans votre commune d'utiliser des terres institutionnels pour l'agriculture sans la permission de la municipalité ?
 - Existe-t-il dans votre commune ou à Santiago des espaces publics où quelqu'un pourrait cultiver des aliments ?
- Serait-il possible pour votre municipalité de mettre sur pied des accords avec une institution ou un acteur privé afin de mettre sur pied un programme d'AU ?
 - Si oui, comme cela serait-il possible ?
 - Si non, quels sont les raisons ?
- Quels sont les lois et règlements régissant l'agriculture urbaine dans votre communauté?
 - o En existent-ils au niveau régional ou national?
 - o Comment ces lois et règlements sont-ils diffusées parmi les agriculteurs urbains ?
- Y a-t-il zonage agricole dans votre communauté?
- Les animaux de basse-cour sont-ils permis ?
- Existe-t-il des terrains inutilisés dans votre communauté?
 - Si oui, de quels types, de l'information sur ces terrains est-il disponible? Serait-il possible d'utiliser ces terres pour l'agriculture
 - Si non, quels sont selon vous les raisons?
- Quelle est votre opinion face à l'agriculture urbaine ? Pensez-vous que votre opinion représente celle des résidents de votre commune
- Quels seraient selon vous les avantages et les inconvénients d'avoir de l'agriculture urbaine dans votre commune

ANNEXE 5: QUESTIONNAIRE AGRICULTEURS

- Quel est votre projet d'agriculture urbaine ?
 - O Que produisez-vous ?
 - o Pour quelles raisons avez vous décidez de faire l'agriculture urbaine ?
 - o Combien d'heures fréquentez-vous votre jardin / projet par semaine ?
 - Qui est en charge du jardin ?
 - Quels sont les participants ?
 - O Quelle est la superficie de votre terre ?
- Quel a été le processus à l'origine de ce projet?
- Commercialisez-vous votre production agricole?
 - Si oui, comment le marketing est-elle organisée?
 - Si non, pourquoi?
- Pourquoi avez-vous choisi ce terrain?
- Pensez-vous que vous pouvez rester sur cette terre longtemps? Pourquoi?
- Avez-vous été impliqué dans d'autres projets d'agriculture urbaine, avant? Lesquels?
- Qui est propriétaire du terrain?
- Avez-vous un accord avec le propriétaire du terrain
 - Si oui, quel type d'accord avez-vous ? Quels sont les problèmes, les avantages ?
 - o Si non, comment se passe la cohabitation? Quels sont les problèmes, les avantages?
 - o Avez-vous à payer pour l'accès à cette terre ?
- Existe-t-il des organisations, des associations ou des groupes aidant les agriculteurs urbains?
 - o Si oui, quelle est l'aide apportée ?
- Existe-t-il des lois et règlements sur l'agriculture urbaine dans votre commune?
- Selon vous, existe-t-il des terrains vacants dans votre commune?
- Selon vous, est-il possible d'utiliser ces terres pour l'agriculture urbaine?
- Selon vous, quelle est la perception de la population face à l'agriculture urbaine en général et votre projet en particulier ?
- Quelles sont les limites et le potentiel de l'agriculture dans votre commune?

ANNEXE 6 : Article publié dans le cadre du stage

Le texte ci-dessous est ma collaboration à un article écrit en collaboration avec ma coordonnatrice de stage.

Cities grow, transform and evolve with the emergence and decline of infrastructures in an attempt to combine

individual interests and the common good. Part of this constant shift is the result of competition between various urban actors for limited resources. This is particularly the case with regard to the allocation of lands, as land assigned to one type of occupation can no longer be used for others. As cities are traditionally based on industrialization and economic development, most agricultural land use has been relegated to rural areas. However, more than 800 million urban farmers worldwide are engaged in food production on private, public or institutional lands (FAO, 2007). Because urban agriculture has been unable to find recognition or definition within the urban evolutionary process, it has forced its actors into a «no man's land» leading them to often act illegally and face possible harassment from authorities. Consequently, access to urban land has been central to the debate surrounding urban agriculture and is considered one of the most significant challenges to date. Land access is defined by Mubvami and al. (2003) as "the opportunity for actual use of available land [...] taking into

Other regional experiences

Unlike Santiago de Chile, other cities of the region have integrated urban agriculture into their planning agenda, thus facilitating land access. In April 2000, 33 cities of Latin America and the Caribbean, committed on behalf of their regional governments to promote urban agriculture in each of their jurisdictions.

The cities of Villa Maria del Triunfo (Lima), Bogota (Colombia) and Belo Horizonte (Brazil) have developed participatory plans and strategic agendas for the promotion of urban agriculture. Moreover, in Ecuador, the Declaration of Quito was signed by the Metropolitan Municipality of Quito in order to promote urban agriculture in more than 520 demonstration gardens throughout the city. In addition, the city of Rosario (Argentina), with the support of Pro-Huerta (a program that promotes urban

account administrative procedures and conflict resolution mechanisms", and can be analyzed utilizing various factors. This study will consider the following four: urbanization forces and planning policies, land availability, participation and land value. The objective is to relate these factors to four *comunas*³⁰ of Santiago de Chile in an effort to apprehend the actual situation of UA in the Chilean capital and to make recommendations for both producers as well as urban planners. This study focuses primarily on two types of potential conflicts in terms of land access: individuals without access or with limited access to private land of their own seeking public lands for food production; and individuals with access to private lands requesting agricultural zoning to be preserved outside urban limits or to be created within urban limits.

The comunas

It is noted that the motivations and constraints of actors in UA projects may vary from one city to the next or from one area to another within the same urban space. This could be particularly true in the case of Santiago de Chile where there is no unified city, but an agglomeration of *comunas*. Therefore, the discretionary selection of four distinct *comunas* was chosen to provide an overview of the situation of urban agriculture in the Chilean capital in a limited amount of time; those *comunas* are La Pintana, El Bosque, La Reina and Las Condes. These sites fulfill three basic methodological criteria in order to provide an accurate representation of Santiago's current UA

³⁰The *comunas* are the basic administrative subdivisions in Chile and can be compared to townships or municipalities. Santiago de Chile counts 34 *comunas* located in three different provinces.

situation:

- The presence of urban agriculture projects of different types;
- Differing socioeconomic backgrounds and geographical locations;
- The existence of contacts between the FAO and producers, municipalities or organizations.

To do so, twenty-five interviews were conducted with municipal and regional officials, farmers, professionals as well as professors. Although UA projects are present in the four comunas, their aims, actors and type of land access vary substantially.

Township Profiles Source: Encuesta Casen (2006)						
Surface	Urban	14,31 km ²	12,9 km ²	17,8 km ²	32,61km ²	
	Rural	0 km^2	17,4 km ²	5,5 km ²	66,73 km ²	
Population	Urban	175 594	96 762	249 893	190 085	
	Rural	-	-	-	-	
Average household income (USD/month)		992,92	862,63	2728,07	4374,26	
% Unemployment		10,3 %	11 %	8,9%	3,8 %	
% Poverty		15,8 %	17,2 %	7,8 %	2,3 %	
% Indigent		3,7%	3,6%	0,5%	0,6%	

While the UA projects in El Bosque, Las Condes and La Reina consist of mostly intra-urban UA (small plots on public or institutional land destined for consumption or recreational purposes), those located in La Pintana consist of peri-urban UA (larger family income-orientated farms wholly dependent on it's produce or as a complementary source of income). Both the location of La Pintana (on the edge of the city limits) and its historic relation with

allotment gardens serve to explain these differences.

- Different strategies were used by urban farmers to gain access to urban lands.
 - o In the cases of UA on public lands:
 - ♣ In one of the four municipalities, farmers developed municipal gardens on green space without formal consent. According to one municipality official, the permanence of these initiatives is mainly due to the lack of municipal resources and the perception of urban agriculture as an acceptable use of public space by the authorities.
 - ♣ In two *comunas*, farmers consulted with the municipality prior to the creation several gardens. Due to the absence of land access guidelines, farmers had communicated with various departments in order to seek this permission. In some of the cases, the final decision was taken by the Municipal Maintenance Department, while in others it was the mayor who made the final decision either through written (one farmer) or verbal consent (the others).
 - o In the case of UA on institutional lands:
 - The strategies used by urban farmers to cultivate institutional urban lands were diverse. They included verbal consent, leases, metayage and concession (one institution conceded a part of its land to the *comuna* for the creation of community project). Some schools and homes for the elderly had created gardens as part of their program. Verbal consent aside, the strategies used for institutional lands were more secure than those obtained for use of public lands.

Table 2: Urban agriculture projects in the tour *comunas* under study (made by the author)

Comunas	Projects	Type of land	Project types	People invol	lved
		Type of access		Additional information	Number
El Bosque	1	Institutional land	Recreational	Elderly	28
		Verbal arrangement			
	2	Institutional land	Recreational	Elderly	6
		verbal authorization		(mainly women)	
	3	Institutional land	Commercial.	Farmers	Indefinite
		Metayage			
	4	Serviu	Educational/	Community based	2
		Community project	Environmental	organization (Women)	
	5	Public land Without authorization	Consumption	Women	1
	6	Public land without	Consumption	Women	1
La Reina	1	authorization Municipal land	Recreational /	Mix	130
La Rema	1	Community project	Communitarian	High	150
	2	Municipal land Written authorization	Consumption	Elderly woman	1
Las Condes	1	Green space Verbal authorization	Recreational /environmental	Hombre Adult Higher education	1
	2	Municipal land Municipal project	Demonstrative	Municipality for college students	Indefinite
La Pintana	1	Municipal land	Demonstrative/	Population Pintana	63
		Municipal project	capacitating	(mainly women) 30 - 80 years old	
	2	Private lands Lease, private, Bailment,	Commercial. / consumption / income-orientated	Small farms	101
	3	Co-op. land	income- orientated consumption	Co-op: Women, adults	280
	4	Institutional land Lease	Indefinite	Indefinite	Indefinite

The planning of the Grand Santiago Area (GSA) relies mainly on two legal instruments: the Metropolitan Regulating Plan (MRP) established by the Ministry of Housing and Urban Development and the Communal

Lose of agricultural lands

Like many cities before it, Santiago was built on fertile soil and has expanded at the expense of nearby agricultural lands. However, the pace of this horizontal growth is perhaps what is most troubling. From 1991 to 2000, the area of the GSA rose from approximately 49 076 ha. to more than 60 700 ha, a growth of 1 299 ha annually (Reyes, Morales, Delcorto 2002). Comunas like El Bosque, which are entirely urban today, were primarily rural thirty years ago and the expansion is not yet over. Currently, inhabitants of various comunas such as La Pintana are fighting to keep their land outside of the city limits. Because the only possibility of agriculture within the existing legislative framework is in rural areas, the process of urbanization has

Regulating Plans (CRP) developed by each *comuna*. The MRP guides the physical development of urban and rural areas of several *comunas* that are structured into the GSA. It is also responsible for regulating the conditions under which the urban space can or cannot be extended. In order to achieve its objectives, the MRP not only defines spaces set aside for future urban development, but also protects certain rural areas from urbanization (such as exclusive forest or agricultural areas).

The Communal Regulating Plans on the other hand, aim to determine the land use within the geographical limits of each *comuna* under de Chilean Planning and Building Act (CPBA). The CPBA provides six types of land uses of which none are agricultural. Therefore, legally speaking, urban agriculture does not exist in Santiago. However, as table 1 demonstrates, *comunas* can have both urban and rural areas.

Because the CRP regulates strictly urban territory, land use in rural areas (such as agriculture) is defined by the MRP. In the four *comunas* under study, only La Pintana still has agricultural lands. The *comuna* of El Bosque is entirely urban, while those of La Reina and of Las Condes still have rural lands where agricultural production is not permitted as they have been defined as ecological conservation areas of the Andean foothills.

«The model of urban agriculture in Chile is one thing that has not been worked on. There is no policy. That says urban agriculture does not exist» (Interview: 2010).

Albeit limited in their power to define agricultural land use, municipalities do have a say in the presence of UA projects on their territory. Firstly, comunas have the political independence to launch plans or associated programs encouraging urban agriculture at the local level. This is best exemplified by the case of La Reina who's Municipal Organic Gardens (located on 2500 m² of land and previously owned by the military hospital) is a municipal project that was voted for unanimously by the La Reina city council and runs on municipal budget. Secondly, municipalities retain jurisdiction on green spaces. Although none of the *comunas* explicitly authorize their use for agricultural purposes, nowhere in the Communal Regulating Plans does it clearly state that food production is incompatible with the aim of green spaces. For instance, article 44 of the CRP of La Pintana states that "the installation of recreational, sportive, religious, cultural, etc. activities are complementary and compatible to the status of green areas...[as long as they] do not alter the quality of the landscape". When questioned on the topic, municipal officials corroborate that growing vegetables in green areas could be considered a cultural or recreational activity, thereby conforming to it's defined objectives. In the *comuna* of Las Condes, the CRP specify that "the planting or replanting of plant species in public spaces, can only be realized by the Department of Parks and Gardens or by third parties that have been expressly contracted. This activity is prohibited to its neighbors without the prior written permission of the municipality» (Comunal Regulating Plans of Las Condes). However, the presence of food production in its green area demonstrates the accessibility of such permissions in order to

develop UA projects.

Consequently, as urban agriculture in Santiago is neither clearly permitted nor prohibited, where it can or cannot take place is largely left to the authorities' discretion. Without official recognition, an integrated policy on public spaces or procedural guidelines regulating land access, it is unlikely that urban farmers will consistently use these spaces fearing arbitrary eviction. The absence of civil society in Chilean territorial planning institutions further complicates the possible recognition of UA as a proper land use.

Land availability

Although the urban landscape's density can lead us to assume it is an inhospitable environment for farming, the problem of land availability is actually one of perception. Agriculture is often believed to be a permanent and "space-intensive" form of land use, preventing individuals to consider common places as potential gardens. Because availability refers to land that can be used in the short, medium or long term, the possibilities of available lands are tenfold (Mubvami and al, 2003). One municipal official interviewed during the investigation summarized the situation this way: "I think that the main limitation [for urban agriculture in Santiago] is to envisage spaces that we could use, but we don't see them. The advantage is that we have those available spaces. We have to create this culture that it is possible, that we can grow food "(Interview, 2010).

Participation

The third factor considered by this study is public participation as the demand to grow food is essential to the very existence of UA. In the cases under study, UA was generally linked to recreational uses or interest in organic and healthy produce with the exception of La Pintana. This can be explained due to the *comuna's* exceptionally large quantity of available agricultural land permitting its farmers to pursue agriculture as a viable economic activity. In fact, for the majority of its inhabitants, agriculture represents over 50% of household income. The predominance of women is to be noted in all *comunas* as is the involvement of the highly educated and elderly.

During the interview process conducted for this research, most respondents pointed to the low level of public participation as a one of the major limitations to UA. While there are multiple reasons which may explain this behavior, four of them repeatedly arise:

- The lack of need for food production; Several city officials have mentioned that the population of Santiago does not need to produce its own food as the food supply in the four *comunas* under study is sufficient and available to the majority. UA is therefore not seen as a primary need. Furthermore, few city officials contemplate UA'S ecological or recreational potential.
- The lack of information; The accessibility of information regarding the existence of available lands and land access strategies for UA is limited and poorly diffused.
- The lack of ongoing projects; The case of La Reina provides us with a solid example where offer could indeed influence demand. At the beginning of the project, the Aldea del Encuentro numbered about 40 gardeners. Five years after its creation and without advertisement, the project included 130 gardeners and a waiting list for future participation.

³¹ "Yo creo que el limitante es el tema de pensar en un espacio que podamos utilizar y eso no le vemos. El beneficio a lo que tenemos a estos espacios. Hay que crear la cultura que se pueda hacer y sembrar" (Interview, 2010)

• The lack of support funds for urban farmers; Because of the presence of official agricultural land use, La Pintana is the only municipality within this study where farmers may have technical assistance and better access to credit through PRODESAL, one of the few programs of the Institute of Agricultural Development (INDAP) that includes urban agriculture.

For the respondents, lack of participation can have a variety of impacts, which can be summarized by two principal ideas:

- Farmers mentioned that the lack of participation decreases their bargaining power at the time of defining the permanence of their project.
- City officials mentioned that the lack of demand from the populace regarding UA limits their actual capacity to develop AU programs (as the elaboration of municipal projects is closely related to citizens' requisitions).

It is interesting to note that during the interview process, respondents exposed an additional factor related to poor public participation: the perception of agriculture and farmers. Although urbanization in some of the municipalities under study is recent, agriculture is often considered an «outdated activity» carrying culturally negative connotations. To some municipal officials for example, UA was seen as an activity for 'poor' countries or 'poor' municipalities and was therefore, not considered a suitable form of land use for their own *comuna* (Interview, 2010). To others, UA was seen as a «dirty» activity containing possible health hazards. Such rampant perceptions of urban agriculture are a critical obstacle to farmers attempting to obtain permission to practice from local authorities.

Possible solutions to some of the challenges faced by UA do exist however. Firstly, the integration of UA into the urban planning could result in a reduction of possible health risks by avoiding or minimizing conflicts between agricultural and other types of land use. Lastly, the diffusion of educational information on UA and its possible benefits could greatly improve its reception within all echelons of society.

Privatization of urban lands and land values

In 1979, under military government, the private sector was established as the primary actor of urban development through the Supreme Decree 420. The idea was that the concept of «city limits» and the scarcity of urban soil distorted land values. Therefore, it was established that market forces were best suited to guide urban development. Consequently, urban land in present day Santiago is largely privatized and it's value varies greatly between *comunas*. The land market is therefore driven by profits, it's owner usually settling for its most lucrative form of use. As was reported during the interviews, it is often more profitable to develop another type of project, be it residential or commercial, than to pursue agriculture. Furthermore, with the expansion of urban city limits, land values on the outskirts of the city have risen considerably. As a consequence, owners have found it more advantageous to sell their farmlands in Santiago's peripheries while acquiring larger tracts of land in further removed regions.

Vacant lands also have a cost imposed by the Chilean Internal Revenue Service (Servicio de impuesto interno) who credits a surcharge to owners of vacant land. In the four comunas under study, this surcharge represents for the second semester of 2010:

- 18 104,76 USD for El Bosque;
- 24 730.750 USD for La Pintana:
- 192 135,70 USD for La Reina;
- 1 168 798,78 USD for Las Condes (SII, 2010).

A private vacant landowner could therefore be interested in lending his land temporarily in exchange for a cost sharing agreement with farmers. This kind of arrangement, already in place in other Latin American cities, should be formalized to increase the sense of security for both producers and owners (and contain stipulations regarding water and soil use).

Conclusions

Urban agriculture does not exist «per say» in Santiago de Chile. In fact, there is no recognized agricultural land use within city limits and the usage of public spaces to grow food is generally unregulated. Nevertheless, this investigation has identified fourteen ongoing urban agriculture projects in four separate

Red Agriculture Urbana (RAU)

In December 2010, were presented the preliminary results of this investigation in front of Chilean urban farmers, city officials, professors, citizens as well as individuals from international organizations and communitarian organizations. It was then proposed by a member of the assembly to create a network willing to bring together urban farmers. With the help of FAO, the Red de Agricultura Urbana was born. On June 14th, during the monthly assembly was unanimously the conversion of the Red Agricultura Urbana (Urban Agriculture Network) as an Non Governemental Organization which principal mission is to promote Urban agriculture by designing municipal regulations and incorporating the

comunas, thus implying that urban farmers have indeed been successful in circumventing the absence of regulations. However, this void in municipal land use planning should be considered a limitation to UA efforts as it complicates land access for most farmers largely uncomfortable or unaccustomed with municipal politics or formalities. Clear mechanisms to access and cultivate green areas or public areas should be formalized and facilitated. The first step should be identifying available lands and making this information accessible to potential farmers. As mentioned by the respondents, available lands do exist in the comunas under study, though they are often not considered as such. That being said, the creation of a municipal land bank represents an investment in terms of time, money and technological knowledge. Furthermore, to be useful for UA, land banks should be accompanied with additional information including access to services and soil quality for example, thus implying additional research costs. National and municipal governments should also preserve existing urban and periurban agriculture via the protection of exclusive agricultural areas as well as providing technical and financial support for existing producers.

Finally, the advancement of urban agriculture in Santiago and the dissemination of information pertain not only to decision makers: urban farmers and citizenship organizations also have a key role to play. Respondents were often shocked to learn that so many UA experiments were taking place in their *comunas* as there is no existing link between farmers from one project to another. While trainings on how to start urban gardens are made available by individuals and municipalities, they often benefit more privileged groups due to the poor diffusion of such information. As a result, the farmers in greatest need of UA have the least chance of learning or practicing it. Information should therefore be specifically shared and shaped in such a manner as to target not only different population groups (women, immigrants, seniors, etc.), but also reach all socio-economic classes. It is also worth noting that although information regarding existing and future projects is essential to link urban farmers and facilitate access to land, it is generally lacking or non-existent. Consequently, urban farmers, organizations and individuals should organize themselves in networks, groups or lobbies to pressure municipal and regional authorities and to support urban farmers in their quest to access to land.

- DRESCHER, Axel. 2001. «The integration of Urban Agriculture into urban planning An analysis of the current status and constraints», ETC-RUAF, CTA, Wageningen, Netherlands, http://www.ruaf.org/sites/default/files/urban_planning.pdf (Sunday, July 10, 2011)
- FAO. 2007. « Profitability and sustainability of urban and peri-urban agriculture », Agricultural management, marketing and finance occasional paper, Roma, Italy, 95p. ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1471e/a1471e00.pdf (Sunday, July 10, 2011)
- MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY (M.I.T.). 2003. «Santiago Urban Planning Studio sustainable San Joaquin», City Design and Development Group, Department of Urban Studies and Planning, Spring 2003, 128p.
- MIDEPLAN. 2006. «Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (CASEN)». Chile. http://www.mideplan.gob.cl/casen/ (Sunday, July 10, 2011)
- MUBVAMI, Takawira, MUSHAMBA, Shingirayi y René VAN VEENHUIZEN. 2003. "Availability, Access and Usability of Land for Urban Agriculture", Urban Agriculture Magazine, RUAF-Fondation, November 11, December 2003, pp. 1-3 On line: http://www.ruaf.org/sites/default/files/Editorial_6.pdf (Monday, June 06, 2011)
- MUNICIPALIDAD DE LAS CONDES. 1994. Ordenanza del Plan Regulador de la comuna de Las Condes. Ilustre municipalidad de Las Condes, October 1994, 48p. Online: http://www.lascondes.cl/interiores/noticias/ordenanzas/00_ordenanza_plano_regulador.pdf (Sunday, July 10, 2011)
- MUNICIPALIDAD DE LA PINTANA. 2008. «Plan regulador comunal de La Pintana: Ordenanza local Actualizacion», Ilustre municipalidad de La Pintana, June 2008, 70p. http://www.pintana.cl/plan regulador/1/ordenanza local/ordenanza.pdf (Sunday, July 10, 2011)
- REYES, S., P. MORALES, L. DELCORTO. 2002. Utilizacion de imagenes satelitales para la medicion de procesos urbanos.» Informe de Trabajo. Santiago: Direccion de Servicios Externos, Facultad de Arquitectura y Bellas Artes, P. Universidad Catolica de Chile.

ANNEXE 7: RÉSUMÉ EN ESPAGNOL

El presente informe es el último paso de una pasantía de investigación llevado a cabo dentro de la Agencia de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación (FAO) como parte de la maestría en estudios urbanos ofrecido conjuntamente por el Instituto Nacional de Investigación Científica (INRS) y la Universidad de Québec en Montreal (UQAM). El autor analiza la situación de acceso a la tierra para la agricultura urbana (AU) en cuatro comunas de Santiago de Chile: El Bosque, La Pintana, La Reina y Las Condes. Definiéndose como cualquier producción agrícola (vegetal y animal), cuyos productos, comestibles o no, se cultivan en las zonas urbanas, la AU tiene que evolucionar a dentro de zonas densamente pobladas y convivir con las diversas actividades humanas a veces incompatibles. Esta realidad obliga a los productores urbanos a competir con otros usuarios de la ciudad para el acceso a los recursos de la tierra.

Este informe responde a la pregunta principal de investigación: "Cual es el estado de la accesibilidad al suelo para agricultura urbana en cuatro comunas de Santiago de Chile?", igual como a los dos subpreguntas siguientes:

- Volviendo a las seis dimensiones del acceso a la tierra, Cuales son los factores favorables o restrictivos de acceso a la tierra para la agricultura urbana en cada uno de las cuatro comunas del estudio?
- Teniendo en cuenta la situación actual, cuales son las estrategias adoptadas por los agricultores urbanos en sus proceso de acceso a la tierra?

En ausencia de datos, el objetivo de este trabajo es doble. Primero intenta de observar la situación general del acceso al suelo urbano en cuatro comunas. Para ello, primeramente se utilizó el análisis de las seis dimensiones de acceso a la tierra tal como se presenta en la literatura. Estas dimensiones son:

- La presencia de la agricultura urbana en los instrumentos de planificación;
- La disponibilidad de suelo urbano;
- · El valor del suelo urbano;
- La existencia de información y organizaciones relacionada con la AU;
- La participación pública;
- La percepción de la agricultura urbana.

Esta primera parte permite detectar el estado general de acceso a la tierra a la luz del caso chileno. La segunda parte estudie cuatro estrategias de acceso a la tierra en un contexto de agricultura urbana en Santiago de Chile. El objetivo era de entender los desafíos reales que enfrentan los agricultores. Esta segunda parte permite entender mejor las limitaciones y las ventajas que representan las dimensiones

Parte 1: Las seis dimensiones del acceso al suelo

1. La agricultura urbana en los instrumentos de planificación

Uno de los principales obstáculos para el acceso a la tierra es la exclusión de la AU dentro de los instrumentos de planificación. Dado que esta exclusión no significa la prohibición del acceso al suelo urbano para la AU, se podría concluir que no es directamente vinculante. Esta zona gris da a los funcionarios municipales la tarea de interpretar, favorablemente o no, las normas de uso de la tierra en los espacios públicos y, a los propietarios privados e institucionales, la libertad de permitir o no el uso agrícola de su tierra. Sin embargo, es más bien las consecuencias indirectas de la ausencia de la UA en los instrumentos de planificación que limiten el acceso a la tierra en las comunas estudiadas. La inadmisibilidad de los agricultores urbanos a los programas públicos de crédito agrícola es un buen ejemplo. De hecho, la agricultura es reconocida por el marco legislativo como una actividad relacionada únicamente a las zonas rurales, y el Ministerio de Agricultura no toma en cuenta los productores urbanos en sus programas de asistencia financiera (créditos agrícolas, ayuda financiera, apoyo técnico). Sin embargo, el acceso al crédito es uno de los elementos de seguridad de la tenencia. Por lo tanto, la inadmisibilidad de los agricultores urbanos a esos programas limite las capacidades, especialmente de los agricultores pobres, y aumenta el costo inicial de acceso a la tierra. Este primer obstáculo no se presenta en La Pintana, única comuna peri-urbana del estudio. De hecho, los agricultores de La Pintana son los únicos elegibles al programa de crédito agrícola ofrecido por el Instituto de Desarrollo Agropecuario (INDAP), dependiente del Ministerio de Agricultura.

La ausencia de los instrumentos de planificación de la AU también puede llevar los agricultores a cultivar tierra contaminada. La inclusión de la AU en los instrumentos de planificación podría limitar los riesgos potenciales para la salud al reservar tierras sanas o al emitir restricciones en el uso de tierra contaminada.

Tabla 1 : AU en los herramientas de planificación en las cuatro comunas

Tabla 1							
AU en los herramientas de planificación en las cuatro comunas							
Hecha por el	autor, inspira	ado por Castro	y al. (2007)				
	La Reina La Pintana El Bosque Las Condes						
Zonificación agrícola	Ausencia	Presencia	Ausencia	Ausencia			
Espacio institucional por la participación de los agricultores urbanos	Medio	Medio	Bajo	No			
Ayuda económica por los productores urbanos	Ausencia	Presencia	Ausencia	Presencia			
Ayuda técnica	Alta	Alta	Ваја	No			
Presencia de programa municipal de AU	Presencia	Ausencia	Presencia	Ausencia			
Apoyo político	Alto	Medio	Medio	Bajo			

2. La disponibilidad de suelo urbano

En un segundo tiempo, se estudio la disponibilidad de suelo urbano para la AU. Mientras que un análisis inicial indicaba que la dominancia del sector privado en el mercado de la tierra y la sobretasa cobrada por el SII para terrenos abandonados se habían traducidos en la falta de tierras disponibles (limitando el proceso de acceso a la tierra), el estudio de los procesos de acceso nos ha obligado de moderar esta conclusión. De hecho, los agricultores no parecían tener dificultades para encontrar espacios disponibles. Por lo tanto, para un agricultor no fue tanto la disponibilidad de terrenos que fue inicialmente el problema, sino mas bien el acceso a ellos. Para otros, el problema en caso de expulsión no es de encontrar otro sitio disponible, sino encontrar un terreno común que "sea tan agradable y tan grande" como el de ahora (Entrevista, 2010).

Tabla 2 : Superficie aproximativa de los terrenos vacíos del Área metropolitana de Santiago

Tabla 2 Superficie aproximativa de los terrenos vacíos del Área metropolitana de Santiago Fuente: Figueroa Salas, 2009 Lincoln Institute^a MINVU Cámara chilena de construcción Superficie (he) 7 500 6 000 2 169 1 200

10%

Porcentaje

8%

2,90%

1,60%

^a : El *Lincoln Institute of Land Policy* es un centro de estudio sobre el uso, la regulación y el impuesto del suelo.

^b : Figueroa Salas son los autores de un estudio sobre las leyes del suelo, a propósito de la propuesta de modificación y actualización del PRM

Tabla 3 : Suelo urbano potencialmente disponible en los cuatro municipios del estudio

	Tabla 3								
	Suelo urbano potencialmente disponible en los cuatro municipios del estudio								
	Fuentes: Entrevista (2010); Reyes Päcke et Figueroa Aldunce (2010)								
		La Reina	La Pintana	El Bosque	Las Condes				
Áreas verdes	Superficie (m²/hab.)	10, 12	4,76	1,77	11,67				
	% del territorio	4.81%	2,17%	2.03 %	2.61%				
Tierras no construc	o aptas para la ción	La orillas de los canales San Carlos y Las Perdices. Retirada de tierras para	Orilla del canal, Líneas de alta tensión.	Orilla del canal	Orilla del río Mapocho				
		la construcción de carreteras Líneas de alta tensión.							
Terrenos	vacíos	2 he	26 he	n/a	44 he				
Terrenos institucionales I		Hospital militar	Universidad, INIA	Fuerzas aéreas, Escuela de gendarmería	Escuela militar, Universidad				
Suelo municipal dedicado a la UA		Programa municipal	Ausencia	SEDE comunitaria	Ausencia				
Terrenos agrícolas		No	Si	No	No				
Percepción de los funcionarios municipales encontrados ^a		No	Si	Si	No				
^a Respuesta a la pregunta : Hay espacios disponibles en su comuna que puedan ser utilizados por los agricultores									

^a Respuesta a la pregunta : Hay espacios disponibles en su comuna que puedan ser utilizados por los agricultores urbanos.

3. El valor del suelo urbano

El valor de la tierra urbana fue la tercera dimensión analizada en el estudio. Tanto en la literatura que en las entrevistas, se vio que el valor de la propiedad es el principal obstáculo para el acceso a la tierra: "dentro de la ciudad, la relación entre los agricultores y los propietarios son perturbados por el valor de la tierra y el hecho que el propietario no comparta su derecho a la renta. La situación precaria de los agricultores urbanos es la consecuencia" (Moustier et al., 2004: 76). Dado que los valores de la tierra son considerablemente más altos en las zonas urbanas que en las zonas rurales, a menudo es más rentable para los agricultores a establecerse en la zona rural en lugar de la zona urbana. De hecho, es poco probable que un agricultor considera rentable cultivar una tierra urbana que tiene un valor de 441,295.57 CLP por metro cuadrado (Las Condes) cuando podría generar mucho más dinero

de la venta de este terreno y luego comprar una tierra agrícola mucho mas barata en la zona rural. El alto valor del suelo urbano en Santiago podría ayudar a explicar por qué la comuna de Las Condes tiene menos proyectos de AU, mientras que los valores bajos de suelo urbano en La Pintana podrían explicar la alta taza de tierras privadas utilizadas para la agricultura. Esta última afirmación debe matizarse ya que no esta claro si los agricultores están atraídos por los bajos valores del suelo o si los valores están bajos debido a la zonificación agrícola.

Encima de eso tenemos que señalar que ningún agricultor de los cuatro casos ha tenido que pagar por el acceso a terrenos públicos o institucionales. Diversas estrategias han sido implementadas tanto en Santiago como en otras ciudades del mundo para superar el obstáculo creado por el valor de la tierra.

Tabla 4: Comparación de los valores del suelo

Tabla 4 Comparación de los valores del suelo Fuente: SII, 2010		
	Costo del suelo- m² 25/10/2010	
La Reina	106,206.80 CLP	
La Pintana	26,606.29 CLP	
El Bosque	93,136.81 CLP	
Las Condes	441,295.57 CLP	

4. La existencia de información y organizaciones relacionadas a la AU

La existencia de información y organizaciones relacionadas a la AU fue la cuarta dimensión estudiada. Se observo la disponibilidad de información relacionada a las técnicas de la agricultura urbana (agricultura ecológica, agricultura intensiva, cultivo hidropónico, etc.). Este tipo de información estaba disponible a través de grupos de agricultores (Entre otros El Aldea del Encuentro) que a través de agencias de gobierno (Instituto Nacional de Desarrollo Agropecuario). Sin embargo, la falta de difusión adecuada tiene como efecto que esta información circula generalmente en pequeños círculos. Los agricultores que más necesitan esta información no tienen acceso a una red de información, posiblemente no se sienten familiar con las instituciones gubernamentales y/o no tienen acceso a Internet. Por lo tanto, una mejor difusión de la información, debe ser promovida. Ademas, en los cuatro comunas, la información relacionada con la disponibilidad u el estado de la tierra (contaminada, en construcción, libre acceso a los servicios, etc.) y los derechos de los agricultores es incompleta. Solo

dos de las cuatro comunas fueron capaces de proporcionar información sobre la tierra disponible. En ambos casos, esta información era incompleta. Esta situación esta cambiando. En diciembre de 2010, tras el seminario llevado en el contexto de esta investigación, un grupo multisectorial se formo para crear la Red de la agricultura urbana (RAU). La organización de los actores implicados en la AU es necesaria para que se conviertan en socios respetados en cualquier dialogo con las autoridades. La formulación de una visión clara de su negocio, sus necesidades y una comprensión de la limitaciones y beneficios son también cruciales.

Tabla 5 : Disponibilidad de información y presencia de organizaciones sobre AU

Tabla 5 : Disponibilidad de información y presencia de organizaciones sobre AU Hecho por el autor					
		La Reina	La Pintana	El Bosque	Las Condes
Mecanismo claro de acceso a la tierra		No	No	No	No
Disponibilidad de Localización información relacionada		No	No	Si	No
con tierras disponibles	Estatuto	Si	No	No	No
Tipo de grupos y/o organizaciones		Social	Económica	Social	Ausencia

5. La participación pública

Una de las limitantes mas reconocidas por los entrevistados fue el bajo nivel de participación de la población en la agricultura urbana. Las razones pueden ser múltiples. Entre ellas se destaca:

- La ausencia de necesidad de producción de alimentos. Los funcionarios municipales mencionaron que la población no necesita producir sus propios alimentos. En Chile el suministro de alimentos esta disponible para la mayoría de la población por lo que el desarrollo de la AU no se presenta como una herramienta de primera necesidad. Sin embargo, el porcentaje de personas pobres o indigentes en las comunas estudiadas es mas bajo que en otras ciudades del país o de la región de América latina. Eso no significa que la pobreza no existe. Por ejemplo, el 0.6% de los habitantes de Las Condes son indigentes, lo que representa cerca de 1500 personas. O sea 1500 personas no cuentan con el ingreso suficiente para comprar una canasta básica de alimentos.
- La falta de información. La falta de informaciones respeto a la AU, como la existencia de terrenos disponibles y el proceso de acceso al suelo, limita la participación.

- La escasez de proyectos en cursos. Eso se ve claramente reflejado en el proyecto de huertos comunitarios de La Reina al Aldea del Encontró que lleva cinco anos de desarrollo y desde el año pasado, el proyecto tiene una lista de espera para incorporarse.
- Poca ayuda financiaría por los agricultores urbanos. La Pintana es la única comuna del estudio donde, vía el programa PRODESAL, los agricultores pueden tener ayuda técnica y también tener mejor acceso a crédito. Es interesante destacar que INDAP normalmente no trabaja en zonas urbanas en el caso de La Pintana la municipalidad realizo diversas gestiones para incorporar este programa al municipio.

La falta de participación también tiene diferentes impactos:

- Agricultores mencionaron que la falta de participación disminuye el poder de negociación con la institución dueña del terreno a la hora de definir la permanencia del proyecto. Evidentemente, mientras que la participación sea mas activa y que existan mas personas involucradas, el poder de negociación es mas alto.
- Los funcionarios municipales nos mencionaron que la escasez de demanda de la población evita la posibilidad de tener programas de AU. O sea, los proyectos o programas municipales están en estrecha relación con las demandas ciudadanas.

Volviendo a los casos de estudio las razones de participación fueron principalmente de recreación y el interés por productos sanos y orgánicos. Con excepción de La Pintana, donde la AU es un medio de subsistencia para los agricultores, pues representa el 50% de su ingreso. Las personas involucradas en los proyectos de AU de las cuatro comunas son mayoritariamente mujeres jefas de hogar, adultos mayores y personas con alto nivel de educación. El reconocimiento del perfil de los actores involucrando en la AU y las razones de participación representan una de las primeras etapas para una planificación adecuada.

6. La percepción de la agricultura urbana.

A la pregunta "Cual sería la principal limitación a la presencia de proyectos de agricultura urbana en su comuna?", dos funcionarios municipales han respondida "la falta de necesidad de la gente" (Entrevista, 2010). La agricultura urbana les parecía una "solución de último recurso" en caso de "crisis económica extrema" (Entrevista, 2010). Otro funcionario municipal señalo que los jardines podrían rápidamente "parecer sucios" (Entrevista, 2010) y por lo tanto era difícil de encontrar su lugar en los espacios públicos. Finalmente, un funcionario del Ministerio de Agricultura ha calificado de "potencialmente peligroso" (Entrevista, 2010) la coexistencia de la agricultura y de la ciudad, incluso por la presencia de

animales, el uso de plaguicidas y/o elevación del polvo. Este sentimiento negativo en contra de la agricultura puede en parte explicar la falta de proyectos oficiales de AU en las comunas estudiadas.

La percepción negativa de la AU no es solo una prerrogativa de las autoridades. Por lo tanto, un funcionario del Departamento de Higiene Ambiental de Las Condes, dijo que la reacción de la población no siempre ha sido positiva en frente de la experiencia localizada en una zona verde de este municipio.

Hubo ciudadanos de Las Condes que han visto en este jardín un prejuicio para el área verde. Que no sería lógico que hubiese hortalizas en el área verde. Yo tuve que hacer entrevistas en la televisión, diario diciendo: « no eso es una mala idea. El municipio esta dando un espacio para apoyar esta iniciativa y el viene y riega y se preocupa de renovar las espeses etc. » Pero no fue fácil. Entonces, implementar eso en el resto de la comuna es complicado.

Al igual de muchas ciudades occidentales, la agricultura urbana esta ganando popularidad entre los jóvenes, estudiantes o profesionales que deseen cultivar sus propios alimentos por conciencia ecológica, desconfianza de los productos vendidos en los supermercados y/o por efecto de moda.

Tabla 6: Percepción de la UA por comunas y por partes interesadas.

Tabla 6 : Percepción de la UA por comunas y por partes interesadas.				
	Hecha por el autor			
	Funcionarios	Agricultores		
La Reina	Negativa	Negativa		
	"Cierto habría conflictos de uso. Se puede ser que alguien se moleste porque hay caballo que ruchen en la noche, gallinas que a las cinco de la mañana despiertan al medio vecindario. De allí ya empezó un poco a existir problema » (Entrevista, 2010)	«Yo tengo una impresión pero muy personal. Que es mas bien que son personas que no están acostumbradas, que migraron del campo a lo mejor, que para ellos todo lo que tenga que ver con trabajo de campo es pasado, tengo la idea » (Entrevista, 2010).		
La Pintana	N/A	Mixto		
	N/A	« No sé cual es la opinión sobre la agricultura. Esta es una realidad en este comuna. Hay mucha. Pero nunca he oído nada negativo o positivo » (Entrevista, 2010)		
El Bosque	Positiva	Mixto		
	"La percepción de la agricultura urbana muy positiva, pero demora que la población la adopta"	"No, no [la percepción no es negativa] pero los adultos son perezosos que están acostumbrados a ir a la feria y comprar la lechuga, pero no saben la diferencia entre comer una lechuga a medida que crecemos y uno que compra en el mercado " (Entrevista, 2010)		
Las Condes	Mixto	Mixto		
Condes	"Para el municipio, si el jardín se mantenga limpio, ordenado y agradable a la vista, no vemos un problema" (Entrevista, 2010) "[] Hay ciudadanos de Las Condes que lo veían como un perjuicio para el espacio verde " (Entrevista, 2010)	«En general la gente de aquí les gusta, por lo menos la gente que me habla les gusta. Nadie que no les gusta va a hablar con migo » (Entrevista, 2010).		

Síntesis de la situación de la agricultura urbana en las cuatro comunas

Tabla 7: Síntesis de la situación de la agricultura urbana en las cuatro comunas

Tabla 7			
	Síntesis de la situación de la agricultur	a urbana en las cuatro comunas	
	Hecha por el autor		
	Fuerzas	Limitantes	
El Bosque	Interés de la municipalidad	Falta de participación	
	Información disponible sobre la localización de los terrenos vacíos	Ausencia de zonificación agrícola	
	Valor del suelo bajo	Poco de terrenos disponibles	
La Reina	Programa municipal de AU	Ausencia de organización	
	Información disponible sobre el estado de los terrenos vacíos.	Valor alto del suelo.	
	Percepción negativa		
La Pintana	Disponibilidad de terrenos agrícolas	Extensión de los limites urbanos	
	Ayuda técnica y económica PRODESAL)	Ausencia de información los terrenos disponibles	
	Zonificación agrícola		
	Valor bajo del suelo		
	Presencia de cooperativas agrícolas		
	Presencia de un centro universitario y de un instituto de estudio agrario.		
Las Condes	Interpretación favorable a la AU de los reglamentos sobre los espacios verdes.	Valor alta del suelo	
	1-5	Ausencia de zonificación agrícola	
		Nivel bajo de participación poblacional	
		Falta de interés del departamento de planificación.	
		Poco información sobre terrenos disponibles.	

Parte 2: Los cuatro estudios de caso: las estrategias desarrolladas por los agricultores urbanos en el proceso de acceso al suelo

Tabla 8: Presentación de la primera estrategia de acceso a la tierra

Tabla 8 : : Presentación de la primera estrategia de acceso a la tierra		
Estrategia 1 : Las Condes		
Hecho por el autor		
Tipo de actores	Iniciativa individual	
Numero de personas involucradas	1	
Situación socioeconómica	Empleo estable	
	· Nivel de educación universitaria	
<u>-</u> . ,	Ecológico	
Tipo de proyectos	Entonces eso, no genera plata y no genera mucha comida, genera mas bien belleza y despertar.	
Dueño del terreno	Municipalidad	
Tipo de acuerdo	Verbal	
Año de inicio	2009	
Factor en el origen del acceso a la tierra.	«Comenzó en el ano 2009 y como comenzó solamente por no se como decirlo, a mi quise a ir a plantar plantas » (Entrevista, 2010)	
Etapas de acceso a la tierra.	«Luego tuve que hablar con la municipalidad por que el jardinero me dijo que el estaba en dificultades por que el tiene instrucción de tener otras plantas que las que estaba poniendo. De allí fue a hablar con la municipalidad y me dieron bueno» (Entrevista, 2010). Primero fue a hablar con el alcalde. El alcalde, yo viví en Santo Domingo por 15 anos. En Santo Domingo era habitual ir a ver al alcalde. Tenían horario, un día a la semana tu te inscribía y tu iba y hablaba con el Alcalde por lo que fuera. Pero aquí la comuna es mucho mas grande y la secretaria me dijo que no funcionaba así y que me pidió que me explique con ella para ver lo que se trata. Y ella, la secretaria, me dijo que hablara con una mujer que era la responsable de la planificación de la municipalidad, del SECPLAC. La persona del SECPLAC que era una mujer, cuya nombre no recuerdo me escucho hasta que finalmente me sugirió que me hababa con el señor de aseo y ornato. Me fui y allí fui a hablar el responsable de los áreas verdes, una conversación que pensé va a durar 5 minutos nos quedamos conversando como 1 hora. Yo creo que fui una conversación muy interesante. El es agrónomo. Y hizo su memoria de tesis sobre la Quínoa» (Entrevista, 2010).	
Conflictos / Dificultades	Conflicto inicial en el origen de el acuerdo con la municipalidad : discusión con el jardinero responsable de los espacios verdes Conflictos actuales : Conflicto con el nuevo jardinero : el no riega el jardín Acuerdo verbal	

Tabla 9 : Presentación de la segunda estrategia de acceso a la tierra

Tabla 9 : Presentación de la segunda estrategia de acceso a la tierra		
Estrategia 2 : La Reina		
Hecha por el autor		
Tipo de actores	Jardín comunitario	
Numero de personas involucradas	130 jardineros 6 empleados	
Situación socioeconómica	• 0 empleados	
	Según los datos por la coordinadora del proyecto :	
Tipo de proyectos	• El 80% de los jardineros tienen nivel educacional universitaria (psicólogo, arquitecto, artista, ingeniero, agrónomo)	
	• 20% de los participantes son de clase baja (desempleados o subempleados)	
Dueño del terreno	Comunitario	
	Comunal/institucional (hospital militar)	
Tipo de acuerdo	Oficial – proyecto municipal	
Año de inicio	2001	
Factor en el origen del acceso a la tierra.	· "Cuando se construyó este edificio, la municipalidad dejo un espacio en la idea de desarrollar proyecto comunitario futuro. Este momento coincidió con mi regreso a Chile, yo era de regreso después de varios años en Inglaterra y en los Estados Unidos. Me quedé con la idea de un proyecto de agricultura urbana, ya que yo había visto en Inglaterra " (Entrevista, 2010)	
Etapas de acceso a la tierra.	· "La gente de la municipalidad me dijo que presentara una propuesta. Este era un proyecto que necesitaba financiación. Empecé a trabajar con el apoyo del consejo municipal en 2001, con la idea de crear un lugar de encuentro entre los residentes. El proceso tomó tiempo porque no había ningún protocolo en la forma de incorporar a los residentes en el plazo legal porque no existía ninguna concesión o contrato de arrendamiento. Unos pocos años pasaron antes de que pudiera encontrar una figura donde el municipio posee la tierra y donde el vecino es el que trabaja el suelo. Los primeros "vecinos" se incorporaron en 2007, muy lentamente, ya que era una prueba, una experiencia completamente nueva "(entrevista, 2010)	
Conflictos / Dificultades	· "Las subvenciones del municipio son delgadas, no hay mucho dinero " (entrevista, 2010) · "Este jardín depende únicamente del municipio de La Reina. Por lo tanto, el municipio podría decidir de parar el proyecto, ya que sólo operan a través de subvenciones municipales " (Entrevista, 2010)	

Tabla 10 : Presentación de la tercera estrategia de acceso a la tierra

Tabla 10 : Presentación de la tercera estrategia de acceso a la tierra			
	Estrategia 3 : La Reina Hecha por el autor		
Tipo de actores	Iniciativa individual		
Numero de personas involucradas	1		
	· Sin empleo		
Situación socioeconómica	· Mayores		
	· Sin educación		
Tipo de proyectos	Seguridad alimentaría		
Dueño del terreno	Municipalidad		
Tipo de acuerdo	Cesión del terreno (Autorización escrita)		
Año de inicio	2005		
Factor en el origen del	"Me fue a hablar con unas persona de la municipalidad. Ellos dijeron: " va a dar un		
acceso a la tierra.	paseo cerca del canal, en la esquina. Era enésima vez que pasé por allá, pero era un basurero Les dije OK "(Entrevista, 2010)		
Etapas de acceso a la tierra.	"Al final de 2004, la Municipalidad de La Reina, a través de una autorización escrita, permitió el uso de ese espacio. " (Entrevista, 2010)		
	"Era un basurero. Me daba un poco de miedo " (Entrevista, 2010)		
Conflictos / Dificultades	Durante un año el municipio ha autorizado a dos personas sin hogar a usar parte del terreno.		

Tabla 11: Presentación de la cuarta estrategia del acceso a la tierra

Tabla 11 : Presentación de la cuarta estrategia del acceso a la tierra		
Estrategia 4 : El Bosque		
Hecha por el autor		
Tipo de actores	Jubilados	
Numero de personas involucradas	· Al principio : 16 Ahora : 4	
Situación socioeconómica	Baja	
Tipo de proyectos	Socialización	
Dueño del terreno	Institucional Primero INP, después escuela de gendarmería	
Tipo de acuerdo	Verbal	
Año de inicio	Mas de 10 años	
Factor en el origen del acceso a la tierra.	Un grupo de mujeres que acuden a un centro de jubilados ubicado en los terrenos de la INP empezó ocupando un pequeño espacio alrededor del edificio principal para instalar un jardín.	
Etapas de acceso a la tierra.	"Llegó un día de diciembre, recuerdo que estuvimos aquí. Una señora vino a decirnos que el acceso a la tierra estaría cerrado durante el verano [].Esta señora nos dijo: "¿Qué vamos a hacer con ustedes?". Yo dije "¿cómo van a cerrar el acceso, tenemos que regar las plantas " []. Ella dijo, "se organizan o se van." Era el arma que nos dieron para que podamos permanecer aquí. [] » (Entrevista, 2010)	
	· «· "[] A esta época, ocurrió lo mismo que está ocurriendo ahora, empezamos a escuchar más y mas rumores de que la tierra se pasaría de las manos del INP a las de la gendarmería []. Tuvimos la oportunidad de hablar con alguien del INP. Le mostramos nuestro jardín. Para ellos, no existía. A partir de ahí, hemos enviado cartas al Presidente de la República, al Presidente Lago. Nos invitó el Director del INP a almorzar con el y se lo dije. Dijo que por el momento el campo no iba a ser vendido y que podríamos seguir utilizándolo. " (Entrevista, 2010)	
	Hoy la historia se repite. La tierra debe cambiar de manos y los agricultores deben empezar a luchar: "Deberían decirnos cuánto tiempo podemos quedar. Decirnos si tenemos que salir o si podemos quedarnos. No vamos a ir en contra de la realidad» (Entrevista, 2010)	
Conflictos / Dificultades	Falta de participación Cambio de dueño del terreno tiene repercusiones negativas sobre sostenibilidad del proyecto. Acuerdo verbal	

Se puede destacar algunas observaciones de estos cuatro estudios de caso.

- Las personas con un jardín establecido de forma individual, han vivido en el sector rural mucho tiempo antes de establecerse en la ciudad e iniciar sus proyectos de AU;
- La falta de participación fue determinada por uno de los agricultores como un obstáculo importante para el acceso a la tierra;
- En dos de los cuatro casos, el acceso a la tierra se llevó a cabo en dos etapas. Primero, los agricultores acedaron a la tierra y luego trataron de asegurar este acceso a través de un convenio con las autoridades;
- Las dos personas que tenían acceso a la tierra pública tuvieron que pasar por distintos caminos antes de obtenerlo. Por lo tanto no existe un mecanismo claro de acceso a la tierra. Además, las autoridades municipales tienen un poder discrecional considerable en la interpretación de las normas relacionadas a la utilización de los espacios públicos;
- Las estrategias destacan la dificultad para un agricultor de cultivar un espacio público abierto. De hecho, el agricultor es vulnerable al robo de sus cultivos.
- Los tres agricultores cultivando en las comunas de clase alta (Las Condes y La Reina) tienen títulos universitarios. Frente a esta observación se puede suponer que las motivaciones de los agricultores de estas comunas son más bien un interés por el medio ambiente en lugar de una necesidad real de alimentos. Esta hipótesis se ve reforzada por el hecho que la agricultura urbana en estos municipios se acerca más a la que se practica en los países occidentales que a la que se aplica en ciudades que enfrentan graves crisis económicas, sociales y políticas.
- En general la actitud de los municipios ha sido beneficioso para los agricultores. De hecho, han permitido a los agricultores el uso del suelo urbano para usos agrícolas en los espacios públicos y las áreas verdes.

Conclusión:

A través de la investigación documental y de veintidós entrevistas semi-estructuradas realizadas con los agricultores, funcionarios municipales y nacionales, profesores universitarios y empleados de organizaciones internacionales, es ahora posible dar una respuesta clara a la pregunta principal de investigación : "¿Cuál es el estado de la accesibilidad al suelo para agricultura urbana en cuatro comunas de Santiago de Chile?". Por lo tanto, dos elementos emergen de esta investigación. En primer lugar, aunque muchos agricultores han tenido acceso al suelo urbano, la situación general de acceso a la tierra es limitada. Finalmente, se puede observar una diferencia entre la situación del

acceso a la tierra para las comunas urbanas (Las Condes, La Reina y El Bosque) y para el municipio suburbano de La Pintana.

La primera parte del análisis se enfoca en las seis dimensiones de acceso a la tierra, como están descritas en la literatura. Se observó que uno de los principales obstáculos para el acceso a la tierra es la exclusión de la agricultura urbana de los instrumentos de planificación. Aunque esta exclusión no impide el acceso directo a la tierra urbana, le inhibe de forma indirecta al limitar el acceso de los agricultores urbanos al crédito agrícola y la consiguiente falta de un procedimiento uniforme. También se mencionó que la falta de información y organizaciones dedicadas a la agricultura es un límite de tamaño. Sin embargo, la creación de la Red de Agricultura Urbana (RAU) en diciembre de 2010, es de buen augurio. En primer lugar, el objetivo de este grupo de múltiples partes interesadas es de contribuir al reconocimiento de la agricultura urbana en las instituciones públicas y acerca de la población. Como la AU es un concepto erróneo por el marco legal chileno, el trabajo de la Red podría ayudar a facilitar el acceso al suelo urbano para la AU, o al menos atenuar las dificultades. Además, la RAU se ha comprometida a producir y difundir datos sobre la agricultura urbana en Chile. Como se señaló en este informe, el acceso a la información y la presencia de organizaciones o grupos de presión puede ayudar a facilitar el acceso a la tierra para los agricultores de cuatro municipios en el estudio. De hecho, mediante la documentación de las bondades y ventajas de la UA se puede aumentar la participación pública y la opinión pública como municipal.

La segunda parte del análisis pone de relieve las estrategias planteadas por cuatro agricultores urbanos en su proceso de acceso a la tierra. Se revela la gran discreción de los funcionarios municipales en la interpretación de los instrumentos de planificación para el uso de los espacios públicos. Además, se observa que la falta de mecanismos adecuados de acceso al suelo puede ser restrictiva para algunas personas que se sienten incómodos con los trámites administrativos. Finalmente, se demuestra que el nivel organizacional de la AU es muy bajo y limita la capacidad de los agricultores a ser escuchado por las autoridades.

La discusión en la tercera parte enlace las conclusiones de las dos partes anteriores. Destaca, además del acceso limitado a la tierra urbana, la de la comuna de La Pintana. El carácter periurbano de la Pintana crea varias ventajas, incluyendo una zonificación agrícola y la asistencia financiera a los agricultores. La situación de acceso a la tierra en el municipio de La Pintana, podría servir como una premisa para estudios futuros. De hecho, la peculiaridad de la población urbana en términos de accesibilidad de la tierra ahora parece establecida. Este tipo de estudio debería incorporar los efectos de la expansión de los límites urbanos, la parcelación de las tierras agrícolas, así como los relacionados con las Áreas de Desarrollo Urbano Condicionado (ADUC). El tema de la presión sobre la tierra también debería ser considerado.

Al concluir esta investigación, las palabras pronunciadas por el Sr. Juan Izquierdo al inicio de la investigación vuelven a aparecer y adquieren su significado. La relevancia de esta investigación era, según el, colocado más allá del análisis de la situación de acceso al suelo urbano para la agricultura urbana. Las entrevistas no sólo serán útiles para recoger datos sobre las condiciones actuales, sino que también podrían dar luz a la idea de que la agricultura urbana puede ser una opción para los problemas sociales, económicos y medioambientales. De hecho, el intercambio de información ayuda a desarrollar el marco normativo y la práctica. En este contexto, la creación de la Red de agricultura urbana y su rol como proveedor y distribuidor de datos sobre AU, así como su posicionamiento como grupo de presión nos permite ser optimistas sobre el futuro del acceso a la tierra para la agricultura urbana en Santiago.

Recomendaciones

Planificadores:

- Salvaguardar a la agricultura urbana ya existente vía la protección de los sectores agrícolas.
 - Garantizar la calidad de la producción agrícola para los mercados locales o de envío (acciones en la función de producción de la agricultura) y, en segundo lugar, actuar sobre la base de los servicios a los productores – técnico, financiero, etc.
- Fomentar un proceso de reflexión sobre la planificación y el urbanismo.
 - Favorecer la planificación estratégica a la planificación clásica. Esta planificación estratégica favorece el implicación de los actores al principio del proceso de planificación.
 - Considerar la evolución del espacio urbano y del urbanismo. Con el crecimiento de las ciudades en niveles de población y de superficie tenemos que considerar el espacio urbano como un sistema con problemas y fuerzas propios : medioambiental, social, económico, alimentario, etc.
 - En este espacio, la agricultura no es un limitante pero tiene un rol económico, o sea da trabajo, un rol social, como lugar de descanso y de sociabilidad, un rol ambiental en la creación de un espacio verde y acercar la producción de alimentos del lugar de consumo
- Reconocer la existencia de la agricultura como uso de suelo a dentro del limite urbano. O sea, acabar con la dicotomía rural –urbano. Como se llevo la ciudad al campo, se necesita llevar el campo a la ciudad.

Tomadores de decisión

 Unificar las fuentes de datos (SII, Censo agropecuario) sobre agricultura urbana y incluir la totalidad de las experiencias (programas municipales, terrenos públicos, etc.) para facilitar el proceso de investigación.

Las municipalidades

- Intensificar y mantener los programas y la ayuda técnica existente dirigida a los agricultores urbanos.
- Reconocer los diversos actores involucrando en la agricultora urbana y las prioridades de la municipalidad para generar programas de AU adecuado a las necesidades locales
 - Un gobierno local preocupado por la creciente inseguridad o la exclusión de ciertas categorías de la población probablemente se centrará en la dimensión social de la AU.
 - Otras comunas se centraran en la dimensión económica de la UA o animar a los agricultores de subsistencia para pasar a la mercado del sector.
 - Las autoridades locales, principalmente preocupadas por el cambio climático, los crecientes problemas de gestión de residuos o los efectos negativos del medio ambiente, pueden concentrarse en la dimensión ambiental de la AU.
- Facilitar un proceso de reflexión sobre las variables de acceso al suelo urbano para iniciativas de agricultura urbana y peri urbana en su comuna con diferentes actores: población, profesores, productores, técnicos, junta de vecinos, responsables de feria, empresas responsables de cuidar los áreas verdes, etc.
- Reconocer directamente la agricultura urbana como uso de suelo aceptable sobre terrenos públicos y áreas verdes y establecer un proceso simple y claro para facilitar el acceso por los productores.

- Disponibilidad y difusión de informaciones sobre terrenos disponibles donde la producción de alimentos seria posible
- Contemplar la idea de una agricultura urbana temporal en función de la disponibilidad de terrenos. O sea, convenio de 1, 2 o 3 años o CTU: Concesión de Uso temporaria (CTU) pueden desarrollarse. Estos tipos de acuerdos pueden ser ventajosos para los dueños de terrenos que no tienen la posibilidad de construir y también por los productores que no tienen terrenos.
 - La información sobre terrenos disponibles debe ser cruzada con información relativa a la calidad del terreno, a la duración, a acceso a servicios, etc.
 - I La creación de un banco de terrenos disponibles para Agricultura urbana puede ser una buena idea. Municipalidades como Rosario (Argentina) dispone de un registre de terrenos disponibles para agricultura urbana con diferentes tipos de terrenos privados, públicos, institucionales

Los productores y organizaciones ciudadanías.

- Promover una difusión de la información accesible y dirigida a diferentes grupos de la población

 mujeres, nuevos emigrantes, adultos mayores, personas solas, etc. La utilización de Internet
 y del boca a boca como únicos fuentes de difusión de información, limiten el acceso a personas
 de otros grupos sociales.
- Los productores deben ser mas visibles y poner mas presión sobre las autoridades municipales y regionales para que sus reivindicaciones sean escuchadas. La creación de una red de productores urbanos que va mas allá que de la registracion de huertos puede ayudar en esto. Un grupo sobre agricultura urbana que apoya los agricultores a mantener sus actividades y apoyar los productores en el acceso al suelo es imperativo.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAMI, Sophie, DESJEUX, Dominique et isabelle GARABAUX-MOUSSAOUI. 2009. «Les méthodes qualitatives», Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 126p.
- ANDRÉANI, Jean-Claude et CONCHON, Françoise. 2002. «Les techniques expérientielles : vers une nouvelle génération de méthodologies qualitatives», *Revue Française du Marketing*,pp. 5-14 En ligne :http://www.escp-eap.net/conferences/marketing/2005_cp/Materiali/Paper/Fr/ANDREANI_CONCHON.pdf (page consultée le mardi 30 août 2011)
- APA. 2007. « Policy Guide on Community and Regional Food Planning», American Planing Association, April 2007, 24 p. En ligne: http://www.planning.org/policy/guides/pdf/foodplanning.pdf (page consultée le samedi 27 août 2011)
- AQUADEV. 2001. Les «Méthodes Participatives de diagnostic et de planification des actions de développement», Association sans but lucratif de solidarité internationale (AQUADEV), Actes du séminaire international de Niamey (Niger), En collaboration avec la DGCI, Belgique, Juin 2001, 136 p. En ligne: http://www.pnud.ne/rense/Biblioth%E8que/AQUADEV02.pdf (page consultée le lundi 5 septembre 2011)
- ARENAS, F. "Organización territorial y desarrollo regional en Chile". Dans: Estudios Geográficos, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Institut d'économie et de géographie, Madrid, Tome LX, No 234, Janvier-Mars, 1999, pp.101-119.
- BARBARAS, Renaud. 2009. «La perception : essai sur le sensible», Deuxième édition, Hatier, 113 p.
- BEEN, Vicki et Ioan VOICU. 2006. « The Effect of Community Gardens on Neighboring Property Values», New York University Law and Economics Working Papers. Paper 46, 30P. En ligne: http://lsr.nellco.org/nyu_lewp/46 (page consultée le mardi 20 septembre 2011)
- BOULIANNE, Manon. 1999. « Agriculture Urbaine, Rapports Sociaux Et Citoyenneté: le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique», Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Rapport de recherche, Octobre 1999. En ligne : https://depot.erudit.org/id/001306dd (page consultée le mardi 16 août 2011)
- CABANES, Yves. 2003. « Agriculture urbaine : Planification et aménagement du territoire», Principes directeurs pour la formulation de politiques municipales en matière d'agriculture urbaine», IPES, Première édition, Mars 2003, 4 p. En ligne : http://web.idrc.ca/uploads/user-S/10692676281F3.pdf (page consultée le dimanche 21 août 2011)
- CASTRO, Cecilia, DUBBELING, Marielle, Alain SANTANDREU. 2007. «Organizaciones de agricultores urbanos y periurbanos en cidudades de América latina y Europa». Cuadernos de agricultura urbana 2, IPES-Promocion del Desarrollo Sostenible, Fondation RUAF, première édition Octobre 2007, 89p.
- CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS (CNUEH). 2001. «Réinventer un nouvel urbanisme pour une bonne gouvernance locale à partir des outils de participation et de planification stratégique concertée», document de travail dans le cadre de

- Forum International sur la Pauvreté Urbaine (FIPU), Marrakech, du 16 au 19 octobre 2001. En ligne : ww2.unhabitat.org/programmes/ifup/conf/Ly.doc (page consultée le lundi 5 septembre 2011)
- CHIA, Eduardo et Arnaud PERAL. 2001 « Le devenir des exploitations agricoles périurbaines dans la commune de Lampa (Santiago du Chili)», Cahiers Agricultures. Volume 10, Numéro 2, Mars Avril 2001, pp. 95-104. En ligne : http://www.jle.com/e-docs/00/00/EB/0E/article.phtml (page consultée le mercredi 31 août 2011)
- CRDI. 2004. «Alimenter le développement durable des villes», Communication du CRDI, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada, 5p. En ligne : http://www.idrc.ca/FR/Documents/UA-fre.pdf (page consultée le mercredi 10 août 2011)
- CROZIER Michel et FRIEDBERG, Erhard. 1977. «L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective», Éditions du Seuil, coll. Points Essais,
- DABAT, Marie-Hélène, AUBRY, Christine et RAMANONJISOA Josélyne. 2006. « Agriculture urbaine et gestion durable de l'espace à Antananarivo», Économie rurale, Numéro 294-295 (Juillet-octobre 2006), pp.57-73
- DESREUMAUX, Alain, LECOCQ, Xavier et WARNIER, Vanessa. 2009. «Stratégie», Pearson Education France, 224p.
- DOCKEMDORFF, Eduardo, RODRIGUEZ, Alfredo et Lucy WINCHESTER. 2000. «Santiago de Chile : metropolization, globalization and inequity», Environment&Urbanization, vol 12, Avril 2000
- DRESCHER, Axel. 2001. «The integration of Urban Agriculture into urban planning An analysis of the current status and constraints», ETC-RUAF, CTA, Wageningen, Netherlands, http://www.ruaf.org/sites/default/files/urban_planning.pdf (page consultée le dimange 10 juillet 2011)
- DRESCHER, Axel. 2000. « L'agriculture urbaine et périurbaine et la planification urbaine», Document de discussion pour la conférence électronique de FAO-ETC/RUAF sur l'agriculture urbaine et periurbaine, 21 Août 30 Septembre, 2000. En ligne : www.fao.org/urbanag/Paper3-f.doc (page consultée le dimanche 28 août 2011
- DUBBELING, Marielle. 2003. «Optimisation of the Use of Vacant Land in Rosario», Urban Agriculture Magazine, RUAF-Fondation, Décembre 2003, pp. 23-25. En ligne: http://www.ruaf.org/sites/default/files/Optimisation%20of%20the%20Use%20of%20Vacant%20L and%20in%20Rosario.pdf (page consultée le dimanche 21 août 2011)
- DUCHEMIN, Eric, WEGMULLER, Fabien et Anne-Marie LEGAULT. 2010. « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 10, n° 2, 2010, pp.1-10. En ligne : http://www.erudit.org/revue/vertigo/2010/v10/n2/045504ar.pdf (page consultée le mardi 16 août 2011)
- ELLIS, Frank, et SUMBERG, James. 1998. «Food Production, Urban Areas and Policy Responses», World Development 26 (2). pp. 213-225
- ETC-RUAF. 2003. « Conférence électronique: Optimisation de l'utilisation des terres pour une agriculture en milieu urbain», Conférence électronique, 3 au 22 novembre 2003, En ligne;

- http://www.ruaf.org/book/export/html/420 (page consultée le mercredi 10 août 2011)
- FAO. 1999. «Questions relatives à l'agriculture urbaine», Département de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs, Magazine Focus, Janvier 1999. En ligne : http://www.fao.org/ag/fr/magazine/9901sp2.htm (page consultée le mardi 23 mars 2010)
- FAO. 2003. «Genre et sécurité alimentaire. Rapport de synthèse de documents régionaux: Afrique Amérique Latine et les Caraïbes», Div. de la Femme et de la Population, Rome, En ligne : http://www.fao.org/DOCREP/x0233f/x0233f00.htm (page consultée le 16 août 2011)
- FAO. 2007. « Profitability and sustainability of urban and peri-urban agriculture », Agricultural management, marketing and finance occasional paper, Roma, Italy, 95p. En ligne: ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1471e/a1471e00.pdf (Page consultée le Dimanche, 10 juillet 2011)
- FAO. 2011. «À propos de la FAO», Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Site Internet officiel, dernière mise à jour 10 mai 2011. En ligne : http://www.fao.org/about/fr/ (page consultée le mercredi 13 juillet 2011)
- FIGUEROA SALAS, Jonás. 2009. «Las leyes del suelo, a proposito de la propuesta de modificacion y actualizacion del PRM 1994 de Santiago» Red de Revistas Científicas de América Latina, el Caribe, España y Portugal, Urbano, Vol. 12, Núm. 19, mayo, 2009, pp. 28-42. En ligne: http://redalyc.uaemex.mx/src/inicio/ArtPdfRed.jsp?iCve=19811644006 (Page consultée le mercredi 7 septembre 2011)
- GALLEZ, Caroline, et MAKSIM, Hanja-Niriana. 2007. « À quoi sert la planification urbaine ? Regards croisés sur la planification urbanisme-transport à Strasbourg et Genève », Flux, n°69, Juillet-septembre 2007, pp. 49-62. En ligne: http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/35/07/41/PDF/Strasbourg-Geneve-FLUX69.pdf (page consultée le samedi 27 août 2011)
- GROSS. 1991. «SANTIAGO DE CHILE (1925-1990) : Planificacion urbana y modelos politicos», revue EURE, Santiago, Vol. XV 11, no 52/53, pp.27-52
- GÜNDEL, Sabine. 2006. « A synthesis of urban and peri-urban agricultural research commissioned by the RNRRS Programme», Rapport final, Février 2006, 16 p. En ligne: http://www.dfid.gov.uk/r4d/pdf/ThematicSummaries/Synthesis_study_on_urban_and_peri-urban_agriculture_P1.pdf (page consultée le dimanche 28 août 2011)
- HALWEIL, Brian et Danielle NIERENBERG. 2007. «Farming in the city» chapitre de *State of the World 2007*, World Watch Institute, 2007,
- HERNANDEZ RODRIGUEZ, Carol. 2009. « El Programa de Agricultura Urbana en Rosario, Argentina : Las prácticas de innovación como espacios de concertación pública», Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), 12 septembre 2009, En ligne : http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-440.html (page consultée le dimanche 28 août 2011)
- HERRERA, Adriana. 1996. «Mercados de Tierras en América Latina: su Dimensión Social», Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), Mars 1996. En ligne : http://www.fao.org/sd/SPdirect/LTan0003.htm (page consultée le mardi 12 juillet 2011)

- INE. 2002. «Censo de Poblacio y Vivienda (Resultados Provisionales de Abril 2002)», Instituto Nacional de Estadistica, Santiago.
- INE. 2007. « Numero y superficie de las explotaciones agropecuarias con tierra por tamano, segun region, provincia y comuna», Institut Nationale de Statistique, Chili, Données Statistiques par communes, Censo Agropecuario 2007. En ligne http://www.ine.cl/canales/chile_estadistico/censos_agropecuarios/censo_agropecuario_07_com unas.php (page consultée le mardi 9 août 2011)
- INSTITUTO DE ESTUDIOS URBANOS. 2003. «Informe GEO Santiago de Chile 2003», Programa de naciones unidas para el medio ambiente (PNUMA) Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Faculté d'architecture, design et études urbaines, Université Pontifica Catolica de Chile, 182p. En ligne : http://www.ecopibes.com/pdf/geo-juv-peru.pdf (page consultée le mardi 19 juillet 2011
- KAUFMAN, Arnold, FAURE, R. et André LE GARFF.1960. «Les jeux d'entreprises». Collection: Que sais-je ? nu. 892, Presses univ. de France ; Paris 126 p.
- LEON, S. 1998. "Conceptos sobre espacio público, gestión de proyectos y lógica social: reflexiones sobre la experiencia chilena", en Revista EURE, volumen 24 número 71, Santiago, marzo 1998, p.5-6
- LEVIN, D. 2009. «Il Región tiene un producto per cápita similar al de países desarrollados», La Tercera, 7 de noviembre 2009. En Igne : http://latercera.com/contenido/655_198751_9.shtml (page consultée le mercredi 17 août 2011).
- LORINO, Philippe et Jean-Claude TARONDEAU. 2006. «De la stratégie aux processus stratégiques», Revue Française de Gestion, Janvier 2006, No 32, Vol. 160, pp. 307-328. En ligne: http://www.er.uqam.ca/nobel/k15303/Lorino_2006.pdf (page consultée le samedi 10 septembre 2011)
- LYNCH, K, BINNS, et E. OLOFIN. 2001. «Urban agriculture under threat: The land security question in Kano, Nigeria», Cities · Volume 18, Issue 3, June 2001, Pages 159-171. En ligne: http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264275101000087171 (page consultée le mardi 9 août 2011)
- LY, El Housseynou. 2001. «Réinventer un nouvel urbanisme pour une bonne gouvernance locale à partir des outils de participation et de planification stratégique concertée», *Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains (CNUEH)*, Forum International sur la Pauvreté Urbaine (FIPU), Marrakech, du 16 au 19 octobre 2001, 20p. En ligne: www.ruaf.org/sites/default/files/econf2_backgroundpaper_ly.doc (page consultée le mardi 20 septembre 2011)
- MBIBA, B. 2000. «Urban agriculture in Harare: Between suspicion and repression». dans N. Bakker, M. Dubbeling, S. Guendel, U. Sabel-Koschella & H. d. Zeeuw (.), *Growing cities growing food; urban agriculture on the policy agenda*, pp. 285-301
- MADALENO, Isabel Maria et G. ARMIJO. 2004. «Agricultura urbana en metrópolis iberoamericanas: estudio de caso en Santiago de Chile y Lisboa, Portugal», *Investigaciones Geográficas*. 54: 36-54.

- MADALENO, Isabel Maria et Alberto GUROVICH. 2004. «Urban versus rural no longer matches reality: an early public agro-residential development in periurban Santiago, Chile», Cities, 21(6): 513-526. En ligne: http://captura.uchile.cl/jspui/bitstream/2250/1914/1/Madaleno%20IM.pdf (page consultée le mardi 9 août 2011)
- MARTINET, Alain-Charles. 2006. «Stratégie et pensée complexe», Revue française de gestion, no. 160, pp. 31-45. En ligne : http://www.cairn.info/revue-française-de-gestion-2006-1-page-31.htm (page consultée le samedi 10 septembre 2011)
- MARTINEZ VILLARREAL, Jessica. 2010. « Huertos familiares de La Pintana: en peligro por cambios de uso de suelos», Plataforma Urbana, 19 décembre 2010, En ligne: http://www.plataformaurbana.cl/archive/2010/12/19/huertos-familiares-en-la-pintana-y-cambios-en-el-uso-de-suelo/ (page consultée le mercredi 10 août 2011)
- MIDEPLAN. 2006. «*Encuesta CASEN 2006*». Gouvernement du Chili, Ministère de la Planification, 2007. En ligne : http://www.mideplan.gob.cl/casen/ (page consultée le 12 covembre 2010).
- MILES, Matthew B. et HUBERMAN, Micheal. 2003. « Analyse des données qualitatives», De Boeck Supérieur, deuxième édition, 632 p.
- MIT. 2003. «Santiago urban planning studio: sustainable San Joaquin», Massachussetts Institute of Technology, Cambridge, MA, USA, Novembre 2003, City Design and Development Group, Department of Urban Studies and Planning. En ligne: web.mit.edu/czegras/www/Santiago%20Studio%20Report%20Final.pdf (page consultée le dimanche 7 août 2011)
- MINVU. 2011. « Urbanismo y Construcción», Ministerio de Vivienda y Urbanismo» Questions fréquentes, Site officiel. En ligne: http://www.minvu.cl/opensite_20070223152342.aspx (page consultée le dimanche 17 juillet 2011)
- MINVU. 2007. « Ordenanza : Plan Regulador Metropolitano de Santiago», Ministère de l'Habitation et de l'Urbanisation, Document officiel, texte actualisé d'Octobre 2007, 180p. En ligne : http://seminariogladysarmijo.files.wordpress.com/2009/10/archivo_40-4_ordenanza_actualizacion_oct-07-rectificada_10-01-08-01.pdf (page consultée le dimanche 18 septembre 2011
- MORANDÉ, Felipe, PETERMANN, Alexandra et Miguel VARGAS .2008. «Determinants of Urban Vacant Land Evidence from Santiago, Chile», Springer Science + Business Media 25 avril 2008, pp. 188-202. En ligne: http://200.89.70.78:8080/jspui/bitstream/2250/11469/1/Morande_Felipe.pdf (page consultée le mercredi 31 août 2011
- MOUGEOT, Luc J.A., 2000. «Urban agriculture: definition, presence, potentials and risks», in Bakker, N., Dubbeling, M., Gundel, S., Sabel-Koschella, U., et H. de Zeeuw (éd), *Growing cities, growing food: urban agriculture on the policy agenda.* Version non abrégée dans CFP Report 31, Ottawa (Canada), Initiative de programme Agriculture urbain, CRDI.
- MOUGEOT, Luc J.A. 2006. Cultiver de meilleures villes : agriculture urbaine et développement durable. Centre de recherches pour le développement international (CRDI), 113p. En ligne : http://web.idrc.ca/openebooks/227-9/ (Page consultée le mardi 12 juillet 2011)

- MOUGEOT, Luc J.A., TABOULCHANAS, Kristina et Gonzalo LA CRUZ. 2004. « Agricultura urbana en América latina y el Caribe : Impactos y Lecciones de la Segunda Generación de Proyectos de Investigación», CRDI, Lima, Janvier 2004, 147 p. En ligne : http://web.idrc.ca/uploads/user-S/10842096131memoria.pdf (page consultée le dimanche 21 août 2011).
- MUBVAMI, T, MUSHAMBA Shingirayi et René van Veenhuizen, 2003. «Availability, Access and Usability of Land for Urban Agriculture». Urban agriculture Magazine, No. 11, Décembre 2003. RUAF. En ligne: http://www.ruaf.org/sites/default/files/Editorial_6.pdf (page consultée le vendredi 5 mars 2010)
- MUNICIPALIDAD DE LA REINA. 2011. «Nuestra comuna: antecedantes», page officielle de la municipalité. En ligne: http://www.lareina.cl/la_reina/comuna_antecedentes.php (page consultée le mercredi 31 août 2011)
- OBUOBIE, Emmanuel, DANSO, George et Pay DRECHSEL. 2003 « Access to Land and Water for Urban Vegetable Farming in Accra », Urban Agriculture Magazine, Décembre 2003, pp.15-17. En ligne: http://www.zef.de/module/register/media/5c3a_UAM%2011-Land.pdf (page consultée le dimanche 21 août 2011)
- PAIT, S. 2008. «Eq uidad de Género en la Agricultura Urbana en Ciudades de América Latina y el Caribe», IPES-Peru. Janvier 2008. Cuaderno de Agricultura Urbana N°3, 40p. En ligne:http://www.ipes.org/index.php?option=com_content&view=article&id=165&Itemid=179 (page consultée le dimanche 18 avril 2010)
- PALMER, David, FRICSKA, Szilard et Babette WEHRMANN. 2009. « Towards improved land governance», FAO, ONU-Habitat, document de travail, septembre 2009, 55p. En ligne: www.gltn.net/en/.../land.../towards-improved-land-governance/download (page consultée le dimanche 21 août 2011)
- PAVEZ REYES, Maria Isabel. 2006. «Vialidad y transporte en la metropoli de Santiago 1950-1979 : concepto y estrategia de ordenacion del territorio en el marco de la Planificacion Urbana y Regional por el Estado de Chile», Université Polytechnique de Madrid, École Technique supérieure d'architecture, Département d'urbanisme y de planification territorial, Doctorat, 460 p. En Ligne : oa.upm.es/452/1/MARIA_ISABEL_PAVEZ_REYES.pdf (page consultée le mardi 19 juillet 2011)
- PAVEZ REYES, Maria Isabel. 2009. «Planificacion urbana y regional para Santiago de Chile: un aporte temprano para su sustentabilidad», Revista Digital Universitaria, Université du Chili, 10 juillet 2009, Vol. 10, No 7, 1-13pp.
- PAYNE, Geoffrey. 2000. « Urban land tenure policy options : titles or rights», Travail de recherche présenté au Forum urbain de la Banque Mondiale, Westfields Marriott, Virginia, USA, du 3 au 5 avril, 2000. 14p. En ligne : http://www.landnetamericas.org/docs/urban_landtenure.pdf (page consultée le mardi 16 août 2011)
- POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR. 2005. «Économie urbaine et régionale : Introduction à la géographie économique», Économica, Paris, Deuxième édition, 376 p.
- QUON, Soonya. 1999. «Planning for Urban Agriculture: A Review of Tools and Strategies for Urban Planners», Centre de recherche sur le développement international, Cities feeding people

- series, Rapport 28, 81 pages. En ligne: http://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/33697/4/114252.pdf (page consultée le dimanche 21 août 2011)
- REDWOOD, Mark. 2008. « Agriculture urbaine et évolution des marchés alimentaires», Centre de Recherche sur le Développement International, Pauvreté urbaine et environnement (PURE), Rapport PURE No 7, décembre 2008. En ligne: http://web.idrc.ca/uploads/user-S/12414512361UPE_Report_7_French_-M._Redwood-Food_Prices_Workshop_Paper.pdf (page consultée le samedi 6 août 2011)
- REDWOD, Mark. 2008. «Agriculture in urban planning: Generating Livelihoods and Food Security», Earthscan / IDRC, 272 p.
- REYES PÄCKE, Sonia et Isabel Margarita FIGUEROA ALDUNCE. 2010. « Distribución, superficie y accesibilidad de las áreas verdes en Santiago de Chile », EURE, vol-36, no109, diciembre-2010, pp.-89-110. En ligne: http://www.scielo.cl/pdf/eure/v36n109/art04.pdf (page consultée le samedi 3 septembre 2011)
- ROUSSEAU, Denis et VAUZEILLES, Georges. 1992. «L'aménagement urbain», Que Sais-je?, Presses Universitaires de France, 127 p.
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine. 2008. « L'entrevue semi-dirigée » Dans Recherche Sociale, de la problématique à la collecte des données sous la dir. De B. Gauthier, pp. 337-360, Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- SII, 2010. Preguntas frequentes. Servicio de Impuestos Internos, 22 novembre 2010. En ligne : http://www.sii.cl/preguntas_frecuentes/bienes_raices/001_004_1966.htm (page consultée le mercredi 10 août 2011)
- SII. 2011. «Estadisticas de bienes Raices agricolas: Region Metropolitana de Santiago, Primer Semestre 2011», Servicio de Impuesto Interno, Statistique. En ligne: http://www.sii.cl/avaluaciones/estadisticas/estad_bbrr_agric_metropolitana.htm (page consultée le mardi 9 août 2011)
- SMIT, Jac, NASR, Joe et Annu RATTA. 2001. « Urban Agriculture : Food, Jobs and Sustainable Cities », Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Habitat II Series, 2^{ième} édition, 328p.
- SUBDERE. 2009. «Estrategia regional de desarrollo de la región del Biobío 2008-2015». Sub-Secrétariat pour le développement regional et administratif, Gouvernement du Chili, 2009. En Lane : http://www.subdere.gov.cl/1510/article-78325.html (page consulté le 03 décembre 2010).
- TESCH, R. 1990. «Qualitative Research : Analysis Types and Software Tools», New York : The Falmer Press, 330p
- TREMINIO, Reynaldo. 2004. «Experiencias en agricultura urbana y peri-urbana en América latina y el Caribe: Necesidades de Políticas e Involucramiento Institucional», FAO, Documento de trabajo de RLCP/TCA, No 001, Subdirección de Asistencia para las Políticas (RLCP), División de Asistencia en Políticas (TCA), Novembre 2004, 49p. En ligne: http://www.rlc.fao.org/es/agricultura/aup/pdf/expe.pdf (page consultée le dimanche 21 août

- UN-HABITAT. 2008a. «State of the world's cities 2008/2009: Harmonious cities», United Nations Human Settlements Programme, Nairobi, Kenya, Earthscan, 259p.
- UN-HABITAT. 2008b. «Secure Land Rights for All», United Nations Human Settlements Programme (UN-HABITAT), Global Land Tool Network, Kenya, 40 p. En ligne : http://www.unhabitat.org/content.asp?cid=5698&catid=503&typeid=24&subMenuId=0 (page consultée le mercredi 14 septembre 2011)
- VAN DER MAREN, Jean-Marie. 1996. «Méthodes de recherche pour l'éducation». (2e édition). Montréal/Bruxelles : PUM et de Boeck, 502p.
- VANDEN, Harry E. et Gary PREVOST. 2001. «Politics in Latin America: The Power Game», Oxford: Oxford University Press, 2001, 542 p.
- VÉLEZ-GUERRA, Andrés. 2004. «Multiple Means of Access to Land for Urban Agriculture: A Case Study of Farmers' Groups in Bamako, Mali», Cities Feeding People Programme Initiative, Centre de recherche sur le développement international, Décembre 2004, 96p.
- VELUT, Sébastien. 2006. « Santiago du Chili, laboratoire urbain. À propos de », Géocarrefour Vol. 81/2 | 2006, mis en ligne le 07 février 2008. En ligne : http://geocarrefour.revues.org/index1854.html (Page consultée le mardi 16 août 2011)
- WILBERS, Joanna, VAN VEENHUIZEN, René et Cecilia CASTRO. 2001. «Renforcement des capacités des organisations de producteurs urbains », Magazine Agriculture urbaine, Numéro 17, Octobre 2007, pp. 1-6. En ligne: http://www.ruaf.org/sites/default/files/MAU%20n°%2017.pdf (page consultée le lundi 29 août 2011)